

5. RECONFIGURATION DES PROGRAMME DE SCIENCE POLITIQUE) (DOC. 29/12-13)**5.1 Spécialisation en science politique****R : 04-CPR-130208**

« Que, sous réserve de modifications mineures et dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique. »

29/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau de la doyenne

Le 22 juin 2012

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



Objet : Reconfiguration des programmes de spécialisation, majeure et mineure en science politique

Monsieur le Président,

Vous trouverez, en pièces jointes, l'ensemble des documents relatifs à la proposition de reconfiguration des programmes de spécialisation, de majeure et de mineure en science politique adoptée par l'UARD de science politique. Sur recommandation du Département de science politique, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) a adopté cette proposition de reconfiguration le 18 juin 2012.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Lisa Roy
Doyenne

P-j.

c.c. : Chedly Belkhodja, directeur, Département de science politique



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON



Le 12 juin 2012

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton, NB E1A 3E9

Monsieur le vice-doyen,

Vous trouverez-ci-joint les documents préparés par l'UARD de science politique à sa réunion du 3 mai 2012 pour la reconfiguration des programmes de spécialisation, de majeure et de mineure.

Je vous prie d'agréer, monsieur le vice-doyen, mes salutations distinguées.

Chedly Belkhodja, directeur et président de l'UARD
Département de science politique

pj

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** Département de science politique
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique)
- 1.4 Diplôme accordé :** B. Sc. soc. (spécialisation en science politique)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré

La science politique s'attache à l'étude des circonstances et des considérations portant sur l'organisation politique des communautés humaines, c'est-à-dire aux conditions, aux modalités, aux valeurs et aux normes qui orientent le gouvernement des individus et des collectivités organisées qu'ils forment. La science politique est par définition une discipline fondamentale appelée à aborder une variété de phénomènes et à s'intéresser aussi bien à la représentation citoyenne qu'aux affaires internationales, au fonctionnement de l'État qu'au comportement des électeurs, à la comparaison des régimes politiques qu'aux mouvements sociaux, à la place des minorités qu'aux multiples enjeux de la mondialisation. Fondamentale, cette discipline n'en comporte pas moins une dimension pratique et appliquée significative qui transparaît notamment dans l'axe « administration publique ».

2.1 Description des objectifs du programme

L'objectif principal du programme de spécialisation en science politique correspond à cette place qu'occupe la science politique. Il vise l'acquisition de connaissances fondamentales et approfondies portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité. Le programme entend également, sur un plan plus strictement méthodologique, fournir aux étudiantes et étudiants les capacités appliquées et les aptitudes pratiques qui sont essentielles à l'analyse concrète de la réalité politique et des variables qu'elle implique. D'où l'importance cruciale d'offrir une formation qui contribue également à renforcer la capacité d'adaptation de l'étudiante et de l'étudiant face à un environnement politique qui est en perpétuel changement.

Cette formation fondamentale et approfondie est reconnue pour préparer les étudiantes et étudiants aux études de cycles supérieurs dans tous les champs de la science politique ainsi que dans divers autres domaines d'études de deuxième cycle, notamment les études en droit ou dans d'autres disciplines des sciences sociales. Bien qu'elle vise la poursuite d'études de cycles supérieurs, cette formation représente par ailleurs une solide base pour celles et ceux qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail dans des domaines tels l'administration publique, la diplomatie, l'environnement, le journalisme.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques telles que :

- (i) les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales ;
- (ii) les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies ;
- (iii) les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ;
- (iv) les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique et ;
- (v) l'encadrement individuel pour l'initiation à une démarche de recherche autonome conduisant à la rédaction d'un essai de fin de baccalauréat. Cet essai témoigne de ce que l'étudiante ou l'étudiant possède les connaissances fondamentales et approfondies et qu'elle et il dispose des capacités appliquées pour procéder à l'analyse de la réalité politique.

Il va sans dire que la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces stratégies dépend pour une part de la nature des cours, de la taille des groupes ainsi que de leur composition. Chacune de ces stratégies est de plus combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises qui sont variées et qui peuvent comprendre la rédaction de fiches de lectures, de brefs travaux de synthèse, d'exercices pratiques, de dissertations, de travaux de recherche semestriels, d'exposés oraux, d'examens sur table ou d'examens maison. Ces stratégies sont également liées à des exigences de lectures soutenues qui permettent de compléter et d'approfondir les enseignements et de nourrir la réflexion de l'étudiante et de l'étudiant.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Au terme de la formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique, la diplômée ou le diplômé sera à même de se représenter les enjeux ainsi que les défis politiques auxquels sont aujourd'hui confrontées les sociétés. La diplômée ou le diplômé sera capable d'identifier les multiples facettes que recouvrent ces enjeux et ces défis et sera également à même de proposer une analyse raisonnée (tout à la fois argumentée et critique) des circonstances entourant l'émergence de tels problèmes politiques et des considérations devant être prises en compte dans l'élaboration des solutions qui sont envisagées comme dans les délibérations conduisant à l'adoption d'une solution particulière.

Avec un baccalauréat spécialisé en science politique entre les mains, une étudiante ou un étudiant sera en mesure de rédiger un rapport de recherche respectant les exigences de la discipline, c'est-à-dire de circonscrire les principales dimensions soulevées par une question particulière, de définir une problématique permettant de cerner les enjeux et les défis liés à cette question, de déterminer la méthode d'analyse la plus pertinente dans ce contexte, d'appliquer cette méthode, de faire une analyse des résultats, de tirer et présenter des conclusions appropriées et de communiquer les idées qu'elles supposent de manière convaincante, tant de manière orale qu'à l'écrit.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

La formation fondamentale du programme de spécialisation en science politique comprend les cours de la discipline principale (60 crédits) et les cours des disciplines connexes (30 crédits). Elle s'articule plus spécifiquement, en lien avec les cours des disciplines connexes, autour d'un solide tronc commun de cours obligatoires (51 crédits, dont 45 en science politique) et de cours à option (39 crédits, dont 15 en science

politique); cela, de manière à privilégier à la fois l'acquisition des connaissances fondamentales et approfondies en science politique tout en offrant une certaine souplesse quant à l'orientation que l'étudiante ou l'étudiant pourrait souhaiter donner à sa formation.

Le tronc commun de cours obligatoires de la discipline principale (45 crédits) constitue l'assise principale du programme de spécialisation en science politique. Il comprend des cours étalés sur les quatre années et s'articulant autour de trois types de formation : **théorique** (SCPO 1000 *Science politique I*, SCPO 1020 *Pensée politique I*, SCPO 2000 *Pensée politique II*, SCPO 4140 *Théories politiques récentes*), **méthodologique** (SCPO 1010 *Science politique II*, SCPO 3202 *Méthodes II*, SCPO 4010 *Problèmes de recherche*, SCPO 4406 *Projet de recherche et essai*) et **thématique** (SCPO 2100 *Système politique canadien*, SCPO 2220 *Principes d'admin. publique*, SCPO 2340 *Intro aux relations intern.*). Trois (3) cours de lectures dirigées (SCPO 3013 *Lectures dirigées I*, SCPO 3023 *Lectures dirigées II* et SCPO 3033 *Lectures dirigées III*) sont par ailleurs consacrés à l'analyse d'objets précis de science politique abordés à travers l'étude approfondie d'ouvrages et de textes clés (considérés comme des « classiques ») recoupant les principaux axes¹ autour desquels se structure le programme de spécialisation en science politique : le cours SCPO 3013 porte sur la politique acadienne, néo-brunswickoise et canadienne et l'administration publique; le cours SCPO 3023 porte sur la sociologie politique et les idées politiques; et le cours SCPO 3033 porte sur les relations internationales et la politique comparée.

Trois principales étapes donnent son armature à la formation fondamentale. **La première étape** couvre la première année et est consacrée à l'acquisition de connaissances générales et à l'initiation à la discipline. Trois cours (3) sont consacrés à établir ces fondements à la fois sur le plan des principaux concepts de base et des fondations scientifiques de la discipline (SCPO 1000 *Science politique I* et SCPO 1010 *Science politique II*) et sur celui de l'histoire des idées et des événements politiques (SCPO 1020 *Pensée politique I*).

Cette solide base fondamentale étant acquise dès la première année, l'étudiante ou l'étudiant sera par la suite à même de cheminer dans **la deuxième étape** du programme qui couvre les deuxième et troisième années. Cette étape centrale est consacrée à l'approfondissement des connaissances théorique, méthodologique et thématique que l'étudiante et l'étudiant acquiert en suivant huit (8) cours obligatoires plus avancés (SCPO 2000 *Pensée politique II*, SCPO 2100 *Système politique canadien*, SCPO 2220 *Principes d'admin. publique*, SCPO 2340 *Intro aux relations intern.*, SCPO 3013 *Lectures dirigées I*, SCPO 3023 *Lectures dirigées II*, SCPO 3033 *Lectures dirigées III*, SCPO 3202 *Méthodes II*). Les cours suivis durant cette deuxième étape permettent à l'étudiante et l'étudiant d'explorer et d'approfondir divers pans de la science politique et de développer, tant sur le plan de l'argumentation que de la critique, les aptitudes analytiques nécessaires à l'appréciation des diverses facettes que recouvrent les phénomènes politiques ainsi que les enjeux et les défis qu'ils soulèvent. Cette étape est aussi l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant de s'initier à des travaux de recherche et d'analyse qui sont plus approfondis.

La troisième étape s'effectue lors de la quatrième année qui clôt la formation fondamentale de l'étudiante et de l'étudiant. Cette étape s'organise autour de trois cours : un cours théorique (SCPO 4140 *Théories politiques récentes*), un cours de méthodologie et d'analyse critique des principaux outils d'enquête utilisés en science politique (SCPO 4010 *Problèmes de recherche*) et un projet de recherche. Dans le cours SCPO 4010, l'étudiante ou l'étudiant est amené à préparer chacune des étapes et le terrain de son propre projet de recherche; lequel projet débouche à la session suivante sur la rédaction d'un essai (SCPO 4406 *Projet de recherche et essai*). Cet essai, qui compte six crédits, chapeaute la formation fondamentale et permet à l'étudiante ou l'étudiant de faire état des connaissances acquises et de son aptitude à traiter et à analyser un objet en profondeur.

1. Notons que ces axes visent à assurer aux étudiantes et étudiants une formation fondamentale dans l'ensemble des champs de la science politique et à les préparer à poursuivre des études supérieures; ces axes ne devraient pas être confondus avec des concentrations qui permettraient à une étudiante ou un étudiant d'orienter l'essentiel de son cheminement dans un champ en particulier.

Lors de chacune de ces trois étapes, l'étudiante et l'étudiant inscrit à la spécialisation doit suivre divers cours à option en science politique; cours qui lui permettent d'aborder des objets plus spécifiques en fonction des intérêts particuliers qui sont les siens. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir des cours à option dans les domaines suivants : la politique canadienne et acadienne, l'administration publique, les relations internationales, la politique comparée, les idées politiques.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Partant du principe que la science politique est par définition une discipline appelée à aborder une variété de phénomènes, l'apport des disciplines connexes à la formation fondamentale du programme de spécialisation en science politique est crucial et doit permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'orienter en fonction de ses intérêts complémentaires les choix qu'elle ou il fait. Cet apport comprend six (6) crédits de cours obligatoires (PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* et STAT 2653 *Statistique descriptive*) et 24 crédits de cours à option (6 crédits de niveau 1000, 3 crédits de niveau 2000 et 15 crédits de niveau 3000 ou 4000) que l'étudiante ou l'étudiant doit suivre parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI. Le choix de ces disciplines connexes vient nourrir la formation en science politique. L'étude des fondements philosophiques, des enjeux de société, des aspects historiques aux dimensions économiques, linguistiques, psychologiques et spatiales constituent un apport essentiel à la formation en science politique au premier cycle.

Le cours obligatoire PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* est important pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa pensée logique et critique dans l'étude qu'elle ou il fait de la réalité politique. Le second cours obligatoire STAT2653 *Statistique descriptive* permet à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir la maîtrise de l'un des outils les plus importants dans l'analyse de la vie politique contemporaine.

Au-delà de ces cours obligatoires, une grande liberté de choix est laissée à l'étudiante ou l'étudiant qui pourra à sa guise privilégier l'une ou l'autre des disciplines énumérées ci-dessus. Cette liberté nous apparaît requise pour permettre à celle-ci ou celui-ci d'orienter son profil de formation.

3.3 Liste des cours exigés -Tableau 1

Formation fondamentale de la spécialisation en science politique

Formation fondamentale	90 cr.
Discipline principale	60 cr.
Discipline principale - cours obligatoires	45 cr.
SCPO 1000 <i>Science politique I</i>	3 cr.
SCPO 1010 <i>Science politique II</i>	3 cr.
SCPO 1020 <i>Pensée politique I</i>	3 cr.
SCPO 2000 <i>Pensée politique II</i>	3 cr.
SCPO 2100 <i>Système politique canadien</i>	3 cr.
SCPO 2220 <i>Principes d'admin. publique</i>	3 cr.
SCPO 2340 <i>Intro aux relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3013 <i>Lectures dirigées I</i>	3 cr.
SCPO 3023 <i>Lectures dirigées II</i>	3 cr.
SCPO 3033 <i>Lectures dirigées III</i>	3 cr.
SCPO 3202 <i>Méthodes II</i>	3 cr.
SCPO 4010 <i>Problèmes de recherche</i>	3 cr.
SCPO 4140 <i>Théories politiques récentes</i>	3 cr.
SCPO 4406 <i>Projet de recherche et essai</i>	6 cr.
Discipline principale - cours à option	15 cr.
Choisir 3 crédits de niveau 2000	3 cr.
SCPO 2120 <i>Politique en Acadie</i>	3 cr.
SCPO 2240 <i>Sociologie politique</i>	3 cr.
SCPO 2365 <i>Organ. intern. contemporaines</i>	3 cr.
Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000	12 cr.
SCPO 3000 <i>Idéologies politiques</i>	3 cr.
SCPO 3015 <i>Politique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3103 <i>Les forces politiques</i>	3 cr.
SCPO 3110 <i>Systèmes électoraux comparés</i>	3 cr.
SCPO 3113 <i>Politique et minorités</i>	3 cr.
SCPO 3150 <i>Grands problèmes politiques</i>	3 cr.
SCPO 3200 <i>Admin. publique du Canada</i> ²	3 cr.
SCPO 3211 <i>Les politiques publiques</i>	3 cr.
SCPO 3233 <i>Admin. publique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3320 <i>Théories en relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3340 <i>Politique et mondialité</i>	3 cr.
SCPO 3400 <i>Les femmes et le pouvoir</i>	3 cr.
SCPO 4000 <i>Séminaire polit. acadienne</i>	3 cr.
SCPO 4020 <i>Les francophonies</i>	3 cr.
SCPO 4115 <i>Les régimes autoritaires</i>	3 cr.
SCPO 4130 <i>Le fédéralisme</i>	3 cr.
SCPO 4150 <i>La politique et les médias</i> ³	3 cr.
SCPO 4210 <i>Politique et administration</i> ⁴	3 cr.
SCPO 4211 <i>Évaluation des politiques</i>	3 cr.
SCPO 4260 <i>Séminaire polit. canadienne</i>	3 cr.
SCPO 4340 <i>Politique étrangère du Canada</i>	3 cr.
SCPO 4350 <i>Séminaire de relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 4420 <i>Femmes et pensée politique</i>	3 cr.
SCPO 4520 <i>Les régimes démocratiques</i>	3 cr.
Disciplines connexes	30 cr.
Disciplines connexes - cours obligatoires	6 cr.
PHIL 3430 <i>Philo des sciences humaines</i>	3 cr.
STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	3 cr.
Disciplines connexes - cours à option	24 cr.
Choisir 6 crédits de niveau 1000 et 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	9 cr.
Choisir 15 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	15 cr.

2. Le cours s'offre à Edmundston.

3. Le cours s'offre à Edmundston.

4. Le cours s'offre à Edmundston.

4. La formation générale

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, la science politique est une discipline architectonique qui, par définition, englobe un vaste éventail de connaissances générales. Nous estimons par conséquent qu'au-delà des objectifs de formation fondamentale, le programme de baccalauréat avec spécialisation en science politique permet à bien des égards de pouvoir atteindre la plupart des objectifs de formation générale qui sont requis dans le cadre du nouveau régime pédagogique; l'exception notable étant l'OFG 6.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Le cours FASS 1000 *Init. au travail intellectuel* qui sera offert par la Faculté des arts et des sciences sociales est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires à la réussite d'études universitaires (prise de notes, recherche documentaire, organisation d'un travail). Il s'agit d'un cours obligatoire de la formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique. Cet objectif de formation générale sera par ailleurs consolidé par le cours obligatoire SCPO 1010 *Science politique II* qui a comme objectif d'initier les étudiantes et étudiants à la naissance de la science politique en tant que discipline autonome. Tout en les initiant à l'analyse de la vie politique contemporaine, le cours SCPO 1010 vise en effet également l'apprentissage des techniques du travail intellectuel.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Cet objectif de formation générale est atteint par la formation fondamentale dans la discipline et plus spécifiquement par le cours obligatoire SCPO 2340 *Intro aux relations intern.* En introduisant l'étudiante ou l'étudiant aux réalités politiques extérieures à celle du milieu immédiat et en l'exposant à des problématiques internationales qui dépassent ce milieu et requièrent d'élargir les catégories usuelles de compréhension et d'analyse, le cours favorise l'acquisition d'une perspective critique sur l'Autre et encourage le développement d'un point de vue décentré sur le monde.

De plus, divers autres cours de la formation fondamentale dans la discipline (axes « relations internationales » et « politique comparée ») permettent d'atteindre cet objectif. Chacun de ces cours aborde des questions qui impliquent une exposition directe ou par le biais d'une analyse comparée à des réalités politiques « Autres » ainsi qu'à des perspectives politiques différentes.

Directement lié à l'analyse du système international et de la société mondiale, le cours SCPO 3340 *Politique et mondialité*⁵ permet d'atteindre l'objectif de l'Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation en explorant des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles qui débordent des frontières de l'État et qui surgissent spécifiquement de la nécessité de repenser le rapport à l'Autre dans un contexte de plus en plus marqué par l'existence d'un espace d'interdépendance transnational.

Tout en abordant des objets par ailleurs distincts les uns des autres (des idéologies, des systèmes électoraux, des États, des forces sociales, des groupes minoritaires, des comportements, etc.) et en thématissant des questions variées qui peuvent surgir au sein d'une même communauté politique, mais le plus souvent entre de telles communautés, les cours (SCPO 3000 *Idéologies politiques*, SCPO 3015 *Politique comparée*, SCPO 3110 *Systèmes électoraux comparés*, SCPO 3113 *Politique et minorités*, SCPO 3233 *Admin. publique comparée*, SCPO 4020 *Les francophonies*⁶ et SCPO 4115 *Les régimes autoritaires*) exposent l'étudiante et l'étudiant à des conceptions idéologiques, des institutions publiques, des structures électorales, des pratiques administratives et des expériences politiques différentes et contrastées par rapport à celles qui lui sont plus familières.

5. Il s'agit d'un nouveau cours.

6. Il s'agit d'un nouveau cours.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Cet objectif de formation générale est atteint par les cours suivants : SCPO 1000 *Science politique I*, SCPO 1020 *Pensée politique I*, SCPO 1050 *Vie politique canadienne*⁷, SCPO 2000 *Pensée politique II*, SCPO 2100 *Système politique canadien*). Comportant un contenu historique et contemporain qui aborde explicitement la place qu'occupe la citoyenne ou le citoyen dans la société, ces cours contribuent à une prise de conscience du rôle politique de la citoyenne ou du citoyen et des droits et responsabilités qui sont directement associés à ce rôle. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours obligatoire SCPO 1020 *Pensée politique I* comme répondant à cet OFG.

En abordant diverses thématiques traitant de l'engagement et du militantisme, des diverses formes d'organisation politique et des grands principes institutionnels propres aux régimes démocratiques contemporains, des formes de mobilisation collectives et sociales, ainsi que des principaux paramètres de l'action gouvernementale, d'autres cours à option de la formation fondamentale dans la discipline principale (SCPO 2120 *Politique en Acadie*, SCPO 3211 *Les politiques publiques*, SCPO 3400 *Les femmes et le pouvoir*, SCPO 4000 *Séminaire polit. acadienne*, SCPO 4130 *Le fédéralisme*, SCPO 4150 *La politique et les médias*, SCPO 4210 *Politique et administration*, SCPO 4260 *Séminaire polit. canadienne*, SCPO 4420 *Femmes et pensée politique* et SCPO 4520 *Les régimes démocratiques*) permettent à l'étudiante et l'étudiant de mieux s'insérer dans son monde et ses réalités non seulement en fonction de son vécu, mais aussi du contexte bien spécifique qui est le sien, soit celui des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ainsi, le contenu de ces cours et leur ancrage particulier offrent à l'étudiante et l'étudiant les outils pertinents pour assumer pleinement son rôle de citoyenne et de citoyen actif.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Dans le cadre des disciplines connexes de cette spécialisation reconfigurée, la multidisciplinarité de la formation principale en science politique est renforcée par le choix de 8 cours (24 crédits) en ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SOCI. L'étudiante ou l'étudiant est ainsi exposé à plus d'une perspective disciplinaire.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire STAT 2653 *Statistique descriptive* satisfait l'exigence de cet objectif. L'attention donnée à l'analyse des données par les méthodes quantitatives fournit l'occasion à l'étudiante et l'étudiant de jeter les bases d'une utilisation en recherche. Les données qui se trouvent au centre du travail en science politique requièrent d'être à même de développer une réflexion critique sur leur traitement et leur représentativité.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Sensibilité aux arts et lettres » pour atteindre cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* permet d'atteindre cet objectif. Abordant les sciences humaines sous différents angles épistémologique et éthique, le cours s'interroge sur les procédés logiques dans l'acquisition des connaissances en sciences humaines ainsi que les problèmes éthiques qui sont soulevés par les pratiques que cette connaissance motive.

⁷ Il s'agit d'un cours de service que les étudiantes et les étudiants inscrits en SCPO ne peuvent pas suivre.

De plus, d'autres cours obligatoires de la formation fondamentale dans la discipline principale permettent d'atteindre cet objectif. Axé sur la question de la production et de l'analyse des données d'enquête obtenues par entrevue/entretien, par observation ou par sondage, le cours SCPO 3202 *Méthodes II* conduit l'étudiante et l'étudiant à réfléchir sur la logique de la construction et du traitement des données ainsi qu'à s'interroger de manière critique sur la problématique de la démonstration et de la preuve dans le domaine des sciences sociales. Liés l'un à l'autre, les cours SCPO 4010 *Problèmes de recherche* et SCPO 4406 *Projet de recherche et essai* permettent à l'étudiante et l'étudiant d'acquérir une familiarité avec les principaux courants épistémologiques en science politique, ils les amènent à réfléchir et à développer une perspective critique sur les principaux outils de recherche dans ce domaine et, en élaborant leur propre recherche, à expérimenter en pratique ce qu'est un processus de recherche.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins six crédits de formation linguistique obligatoire en français (FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*) pour atteindre cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours ANGL 1031 *Language, Writing and Reading* ou un cours de niveau plus élevé selon le résultat obtenu au test de classement pour atteindre cet objectif.

Tableau 2
Formation générale ou cours au choix de la spécialisation en science politique

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale et consolidé par le cours SCPO 1010	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation: atteint par un cours obligatoire et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 2340 <i>Intro aux relations intern.</i> SCPO 3340 <i>Politique et mondialité</i> ou SCPO 3000 <i>Idéologies politiques</i> ou SCPO 3015 <i>Politique comparée</i> ou SCPO 3110 <i>Systèmes électoraux comparés</i> ou SCPO 3113 <i>Politique et minorités</i> ou SCPO 3233 <i>Admin. publique comparée</i> ou SCPO 4020 <i>Les francophonies</i> ou SCPO 4115 <i>Les régimes autoritaires</i>	X
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne : atteint par des cours obligatoires et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 1000 <i>Science politique I</i> SCPO 1020 <i>Pensée politique I</i> SCPO 2000 <i>Pensée politique II</i> SCPO 2100 <i>Système politique canadien</i> SCPO 2120 <i>Politique en Acadie</i> ou SCPO 3211 <i>Les politiques publiques</i> ou SCPO 3400 <i>Les femmes et le pouvoir</i> ou SCPO 4000 <i>Séminaire polit. acadienne</i> ou SCPO 4130 <i>Le fédéralisme</i> ou SCPO 4150 <i>La politique et les médias</i> ou SCPO 4210 <i>Politique et administration</i> ou SCPO 4260 <i>Séminaire polit. canadienne</i> SCPO 4420 <i>Femmes et pensée politique</i> ou SCPO 4520 <i>Les régimes démocratiques</i>	X
OFG 4 – Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (disciplines connexes)	ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 7 – Pensée logique et critique : atteint par des cours obligatoires de la formation fondamentale (discipline principale et disciplines connexes)	PHIL 3430 <i>Philo des sciences humaines</i> SCPO 3202 <i>Méthodes II</i> SCPO 4010 <i>Problèmes de recherche</i> SCPO 4406 <i>Projet de recherche et essai</i>	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par deux cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> et FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1031 <i>Language, Writing and Reading</i> ou (un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	

* Le programme de spécialisation en science politique tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

** BCOFG renvoie à la Banque de cours des objectifs de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le _____Département : Science politiqueNom du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>1^{re} ANNÉE</p> <p>OBLIGATOIRES 21 CR.</p> <p>ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr. FRAN1500 Communication orale 3 cr. FRAN1600⁽¹⁾ Communication écrite 3 cr. INFO1003 Initiation à l'ordinateur 3 cr. SCPO1000 Science politique I 3 cr. SCPO1010 Science politique II 3 cr. SCPO1020 Pensée politique I 3 cr.</p> <p>OPTION 9 CR.</p> <p>Sciences sociales : 3 cours d'introduction à trois des disciplines suivantes (ECON, DEMO, PSYC, SOCI, TSOC), autres que ceux de la discipline de la majeure ou de la spécialisation.</p> <p style="text-align: right;">----- TOTAL 30 CR.</p> <p>⁽¹⁾ Voir l'avis en page 41.</p> <p>2^e ANNÉE</p> <p>OBLIGATOIRES 18 CR.</p> <p>SCPO2000 SCPO2003 SCPO2100 SCPO2220 SCPO2340 STAT2653</p> <p>OPTION 9 CR.</p> <p>Choisir 3 crédits de la Liste A. Science politique : 6 crédits de niveau 2000 ou plus.</p> <p>CHOIX 3 CR.</p> <p style="text-align: right;">----- TOTAL 30 CR.</p>	<p>1^{re} ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> SCPO1000 Science politique I 3 cr. SCPO1010 Science politique II 3 cr. SCPO1020 Pensée politique I 3 cr. 9 CR.</p> <p><u>Disciplines connexes : cours à option</u> Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 6 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr. FRAN1500 Communication orale 3 cr. FRAN1600 Communication écrite 3 cr. ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr. (ou niveau supérieur selon le test de classement) Choisir 3 crédits de cours au choix 3 cr. 15 CR.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p> <p>2^e ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE : <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> SCPO2000 Pensée politique II 3 cr. SCPO2100 Système politique canadien 3 cr. SCPO2220 Principes d'admin. publique 3 cr. SCPO2340 Intro aux relations intern. 3 cr. 12 CR.</p> <p><u>Discipline principale : cours à option</u> Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000⁽¹⁾ 3 CR.</p> <p><u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u> STAT2653 Statistique descriptive 3 CR.</p> <p><u>Disciplines connexes : cours à option</u> Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 3 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX : Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres) 3 cr. Choisir 6 crédits de cours au choix 6 cr. 9 CR.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p>

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

3 ^e et 4 ^e ANNÉES	3 ^e ANNÉE
OBLIGATOIRES 21 CR.	FORMATION FONDAMENTALE : Discipline principale : cours obligatoires
SCPO3003 SCPO3102 SCPO4003 SCPO4010 SCPO4140 SCPO4406	SCPO3013 Lectures dirigées I 3 cr. SCPO3023 Lectures dirigées II 3 cr. SCPO3033 Lectures dirigées III 3 cr. SCPO3202 Méthodes II 3 cr. 12 CR.
OPTION 33 CR.	Discipline principale : cours à option
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 ⁽²⁾ 6 CR.
HIST2611 HIST2810 HIST4611 PHIL2240 PHIL3462 SOCI1410 SOCI3413 SOCI3810 SOCI4575	Disciplines connexes : cours obligatoire 3 CR. PHIL3430 Philo des sciences humaines
Choisir 9 crédits de la Liste A. Science politique : 18 crédits de niveau 3000 ou plus.	Disciplines connexes : cours à option
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	Choisir 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 6 CR.
PHIL3410 PHIL3420 PHIL3422 PHIL3430	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :
CHOIX 6 CR.	Choisir 3 crédits de cours au choix 3 CR.
<i>TOTAL</i> 60 CR. <i>GLOBAL</i> 120 CR.	TOTAL 30 CR.
Cours à option	4^e ANNÉE
Liste A	FORMATION FONDAMENTALE :
ADMN1200 ADMN3212 ADRH4222 ALLE DROI2322 ECON2130 ECON2150 ECON2600 ECON3500 ECON3800 ESPA GEOG2201 HIST2411 HIST3210 HIST3440 HIST4300 PHIL2210 PHIL2225 PHIL3430 PSYC2500 PSYC2800 PSYC3510 PSYC4500 SOCI2102 SOCI2510 SOCI2533 SOCI2560 SOCI3210 SOCI3420 SOCI3630 SOCI4500 SOCI4540 STAT3423	Discipline principale : cours obligatoires SCPO4010 Problèmes de recherche 3 cr. SCPO4140 Théories politiques récentes 3 cr. SCPO4406 Projet de recherche et essai 6 cr. 12 CR.
ou tout autre cours autorisé par le ou la responsable du programme.	Discipline principale : cours à option
	Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 ⁽²⁾ 6 CR.
	Disciplines connexes : cours à option
	Choisir 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 9 CR.
	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :
	Choisir 3 crédits de cours au choix 3 CR.
	TOTAL 30 CR.
	GLOBAL 120 CR.
	Liste des cours à option de la spécialisation :
	⁽¹⁾ Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants : SCPO 2120 Politique en Acadie SCPO 2240 Sociologie politique SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines
	⁽²⁾ Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours suivants : SCPO 3000 Idéologies politiques SCPO 3015 Politique comparée SCPO 3103 Les forces politiques SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés SCPO 3113 Politique et minorités SCPO 3150 Grands problèmes politiques SCPO 3200 Admin. publique du Canada SCPO 3211 Les politiques publiques SCPO 3233 Admin. publique comparée SCPO 3320 Théories en relations intern. SCPO 3340 Politique et mondialité SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne SCPO 4020 Les francophonies SCPO 4115 Les régimes autoritaires

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

	SCPO 4130 Le fédéralisme SCPO 4150 La politique et les médias SCPO 4210 Politique et administration SCPO 4211 Évaluation des politiques SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne SCPO 4340 Politique étrangère du Canada SCPO 4350 Séminaire de relations intern. SCPO 4420 Femmes et pensée politique SCPO 4520 Les régimes démocratiques
--	---

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)Nom du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			SCPO 1000	<i>Science politique I</i>	3
			SCPO 1020	<i>Pensée politique I</i>	3
			SCPO 1050	<i>Vie politique canadienne</i>	3
			SCPO 2000	<i>Pensée politique II</i>	3
			SCPO 2100	<i>Système politique canadien</i>	3
			SCPO 2120	<i>Politique en Acadie</i>	3
			SCPO 2340	<i>Intro aux relations intern.</i>	2
			SCPO 3000	<i>Idéologies politiques</i>	2
			SCPO 3015	<i>Politique comparée</i>	2
			SCPO 3110	<i>Systèmes électoraux comparés</i>	2
			SCPO 3113	<i>Politique et minorités</i>	2
			SCPO 3202	<i>Méthodes II</i>	7
			SCPO 3211	<i>Les politiques publiques</i>	3
			SCPO 3233	<i>Admin. publique comparée</i>	2
			SCPO 3340	<i>Politique et mondialité</i>	2
			SCPO 3400	<i>Les femmes et le pouvoir</i>	3
			SCPO 4000	<i>Séminaire polit. acadienne</i>	3
			SCPO 4010	<i>Problèmes de recherche</i>	7
			SCPO 4020	<i>Les francophonies</i>	2
			SCPO 4115	<i>Les régimes autoritaires</i>	2
			SCPO 4130	<i>Le fédéralisme</i>	3
			SCPO 4150	<i>La politique et les médias</i>	3
			SCPO 4210	<i>Politique et administration</i>	3
			SCPO 4260	<i>Séminaire polit. canadienne</i>	3
			SCPO 4406	<i>Projet de recherche et essai</i>	7
			SCPO 4420	<i>Femmes et pensée politique</i>	3
			SCPO 4520	<i>Les régimes démocratiques</i>	3

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. Sc. soc. (spécialisation en science politique)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 années
Edmunston	deux premières années*
Shippagan	première année*

*Les années subséquentes se font à Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif principal du programme de spécialisation en science politique vise l'acquisition de connaissances fondamentales et approfondies portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques : les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales, les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue; les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ; les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique et ; l'encadrement individuel pour l'initiation à une démarche de recherche autonome conduisant à la rédaction d'un essai de fin de baccalauréat.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
SCPO 1000	<i>Science politique I</i>	3 cr.
SCPO 1010	<i>Science politique II</i>	3 cr.
SCPO 1020	<i>Pensée politique I</i>	3 cr.
SCPO 2000	<i>Pensée politique II</i>	3 cr.
SCPO 2100	<i>Système politique canadien</i>	3 cr.
SCPO 2220	<i>Principes d'admin. publique</i>	3 cr.
SCPO 2340	<i>Intro aux relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3013	<i>Lectures dirigées I</i>	3 cr.
SCPO 3023	<i>Lectures dirigées II</i>	3 cr.
SCPO 3033	<i>Lectures dirigées III</i>	3 cr.
SCPO 3202	<i>Méthodes II</i>	3 cr.
SCPO 4010	<i>Problèmes de recherche</i>	3 cr.
SCPO 4140	<i>Théories politiques récentes</i>	3 cr.
SCPO 4406	<i>Projet de recherche et essai</i>	6 cr.

45 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Discipline principale - Cours à option

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

Sigle	Titre	Nombre de crédits
<i>Choisir 3 crédits de niveau 2000</i>		3 cr.
SCPO 2120	<i>Politique en Acadie</i>	3 cr.
SCPO 2240	<i>Sociologie politique</i>	3 cr.
SCPO 2365	<i>Organ. intern. contemporaines</i>	3 cr.
<i>Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000</i>		12 cr.
SCPO 3000	<i>Idéologies politiques</i>	3 cr.
SCPO 3015	<i>Politique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3103	<i>Les forces politiques</i>	3 cr.
SCPO 3110	<i>Systèmes électoraux comparés</i>	3 cr.
SCPO 3113	<i>Politique et minorités</i>	3 cr.
SCPO 3150	<i>Grands problèmes politiques</i>	3 cr.
SCPO 3200	<i>Admin. publique du Canada</i>	3 cr.
SCPO 3211	<i>Les politiques publiques</i>	3 cr.
SCPO 3233	<i>Admin. publique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3320	<i>Théories en relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3340	<i>Politique et mondialité</i>	3 cr.
SCPO 3400	<i>Les femmes et le pouvoir</i>	3 cr.
SCPO 4000	<i>Séminaire polit. acadienne</i>	3 cr.
SCPO 4020	<i>Les francophonies</i>	3 cr.
SCPO 4115	<i>Les régimes autoritaires</i>	3 cr.
SCPO 4130	<i>Le fédéralisme</i>	3 cr.
SCPO 4150	<i>La politique et les médias</i>	3 cr.
SCPO 4210	<i>Politique et administration</i>	3 cr.
SCPO 4211	<i>Évaluation des politiques</i>	3 cr.
SCPO 4260	<i>Séminaire polit. canadienne</i>	3 cr.
SCPO 4340	<i>Politique étrangère du Canada</i>	3 cr.
SCPO 4350	<i>Séminaire de relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 4420	<i>Femmes et pensée politique</i>	3 cr.
SCPO 4520	<i>Les régimes démocratiques</i>	3 cr.

15 cr.

Total de la discipline principale

60 CR.

Disciplines connexes - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
PHIL 3430	<i>Philo des sciences humaines</i>	3 cr.
STAT 2653	<i>Statistique descriptive</i>	3 cr.

6 cr.

Disciplines connexes – cours à option

24 cr.

Choisir **6 crédits** de niveau 1000 et **3 crédits** de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 9 cr.

Choisir **15 crédits** de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 15 cr.

Total des disciplines connexes

30 CR.

TOTAL DE LA FORMATION FONDAMENTALE

90 CR.

TOTAL DE LA FORMATION GÉNÉRALE

30 CR.

TOTAL GLOBAL

120 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation en science politique

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO1000 Science politique I	3	
SCPO1010 Science politique II	3	
SCPO1020 Pensée politique I	3	OFG 3
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	6	OFG 4
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL1031 Language, writing and reading (ou niveau supérieur selon le test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO2000 Pensée politique II	3	
SCPO2100 Système politique canadien	3	
SCPO2220 Principes d'admin. publique	3	
SCPO2340 Intro aux relations intern.	3	OFG 2
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
STAT2653 Statistique descriptive	3	OFG 5
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3	OFG 6
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO3013 Lectures dirigées I	3	
SCPO3023 Lectures dirigées II	3	
SCPO3033 Lectures dirigées III	3	
SCPO3202 Méthodes II	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000	6	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
PHIL3430 Philo des sciences humaines	3	OFG 7
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	6	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO4010 Problèmes de recherche	3	
SCPO4140 Théories politiques récentes	3	
SCPO4406 Projet de recherche et essai	6	
Discipline principale – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	9	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

2. Choisir 3 crédits parmi les cours de niveau 2000

SCPO2120 Politique en Acadie
SCPO2240 Sociologie politique
SCPO2365 Organ. intern. contemporaines

3. Choisir 12 crédits parmi les cours de niveau 3000 ou 4000

SCPO 3000 Idéologies politiques
SCPO 3015 Politique comparée
SCPO 3103 Les forces politiques
SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés
SCPO 3113 Politique et minorités
SCPO 3150 Grands problèmes politiques
SCPO 3200 Admin. publique du Canada
SCPO 3211 Les politiques publiques
SCPO 3233 Admin. publique comparée
SCPO 3320 Théories en relations intern.
SCPO 3340 Politique et mondialité
SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir
SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne
SCPO 4020 Les francophonies
SCPO 4115 Les régimes autoritaires
SCPO 4130 Le fédéralisme
SCPO 4150 La politique et les médias
SCPO 4210 Politique et administration
SCPO 4211 Évaluation des politiques
SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne
SCPO 4340 Politique étrangère du Canada
SCPO 4350 Séminaire de relations intern.
SCPO 4420 Femmes et pensée politique
SCPO 4520 Les régimes démocratiques

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Science politique

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
SCPO 1000	3	SCPO 1000	3	
SCPO 1010	3	SCPO 1010	3	
SCPO 1020	3	SCPO 1020	3	
SCPO 1050	3	SCPO 1050	3	
SCPO 2000	3	SCPO 2000	3	
SCPO 2003	3			
SCPO 2100	3	SCPO 2100	3	
SCPO 2120	3	SCPO 2120	3	
SCPO 2210	3			
SCPO 2220	3	SCPO 2220	3	
		SCPO 2240	3	
SCPO 2340	3	SCPO 2340	3	
SCPO 2365	3	SCPO 2365	3	
SCPO 3000	3	SCPO 3000	3	
SCPO 3003	3			
		SCPO 3013	3	Oui (SCPO 2003)
SCPO 3015	3	SCPO 3015	3	
		SCPO 3023	3	Oui (SCPO3003)
		SCPO 3033	3	Oui (SCPO 4003)
SCPO 3102	3			
SCPO 3103	3	SCPO 3103	3	
SCPO 3110	3	SCPO 3110	3	
SCPO 3113	3	SCPO 3113	3	
SCPO 3150	3	SCPO 3150	3	
SCPO 3170	3			
SCPO 3200	3	SCPO 3200	3	
		SCPO 3202	3	Oui (SCPO3102)
SCPO 3211	3	SCPO 3211	3	
SCPO 3233	3	SCPO 3233	3	
SCPO 3320	3	SCPO 3320	3	
SCPO 3330	3			
		SCPO 3340	3	
SCPO 3400	3	SCPO 3400	3	
SCPO 3540	3			
SCPO 4000	3	SCPO 4000	3	
SCPO 4003	3			
SCPO 4010	3	SCPO 4010	3	
		SCPO 4020	3	
SCPO 4115	3	SCPO 4115	3	
SCPO 4130	3	SCPO 4130	3	
SCPO 4140	3	SCPO 4140	3	
SCPO 4150	3	SCPO 4150	3	
SCPO 4210	3	SCPO 4210	3	
SCPO 4211	3	SCPO 4211	3	
		SCPO 4260	3	
SCPO 4340	3	SCPO 4340	3	
SCPO 4350	3	SCPO 4350	3	
SCPO 4406	3	SCPO 4406	3	
SCPO 4420	3	SCPO 4420	3	
SCPO 4520	3	SCPO 4520	3	

Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

5.2 Majeure en science politique**R : 10-CPR-130208**

« Que, sous réserve de modifications mineures et dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique). »

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** Département de science politique
- 1.3 Titre du programme :** Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)
- 1.4 Diplôme accordé :** B. Sc. soc. (majeure en science politique)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré

La science politique s'attache à l'étude des circonstances et des considérations portant sur l'organisation politique des communautés humaines, c'est-à-dire aux conditions, aux modalités, aux valeurs et aux normes qui orientent le gouvernement des individus et des collectivités organisées qu'ils forment. La science politique est par définition une discipline appelée à aborder une variété de phénomènes et à s'intéresser aussi bien à la représentation citoyenne qu'aux affaires internationales, au fonctionnement de l'État qu'au comportement des électeurs, à la comparaison des régimes politiques qu'aux mouvements sociaux, à la place des minorités qu'aux multiples enjeux de la mondialisation. Cette discipline comporte une dimension pratique et appliquée significative qui transparaît notamment dans certains axes.

2.1 Description des objectifs du programme

L'objectif principal du programme de majeure en science politique est d'offrir un programme d'étude représentatif des différents champs de la discipline. Il vise l'acquisition de connaissances fondamentales portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité. Le programme entend également, sur un plan plus strictement méthodologique, fournir aux étudiantes et étudiants les capacités appliquées et les aptitudes pratiques qui sont essentielles à l'analyse concrète de la réalité politique et des variables qu'elle implique. D'où l'importance d'offrir une formation qui contribue à renforcer la capacité d'adaptation de l'étudiante et de l'étudiant face à un environnement politique en perpétuel changement.

La majeure en science politique peut être aussi une voie d'accès aux études de cycles supérieurs dans tous les champs de la science politique ainsi que dans divers autres domaines d'études de deuxième cycle, notamment les études en droit ou dans d'autres disciplines des sciences sociales. Dans certains cas, une propédeutique est nécessaire. Bien qu'elle permette la poursuite d'études de cycles supérieurs, cette formation représente par ailleurs une solide base pour celles et ceux qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail dans des domaines tels l'administration publique, la diplomatie, l'éducation, l'environnement, le journalisme.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques telles que :

- (i) les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales ;
- (ii) les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies ;
- (iii) les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ;
- (iv) les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.

Il va sans dire que la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces stratégies dépend pour une part de la nature des cours, de la taille des groupes ainsi que de leur composition. Chacune de ces stratégies est de plus combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises qui sont variées et qui peuvent comprendre la rédaction de fiches de lectures, de brefs travaux de synthèse, d'exercices pratiques, de dissertations, de travaux de recherche semestriels, d'exposés oraux, d'examens sur table ou d'examens maison. Ces stratégies sont également liées à des exigences de lectures soutenues qui permettent de compléter et d'approfondir les enseignements et de nourrir la réflexion de l'étudiante et de l'étudiant.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants

Au terme de la formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique, la diplômée ou le diplômé sera à même de se représenter les enjeux ainsi que les défis politiques auxquels sont aujourd'hui confrontées les sociétés. La diplômée ou le diplômé sera capable d'identifier les multiples facettes que recouvrent ces enjeux et ces défis et sera également à même de proposer une analyse raisonnée (tout à la fois argumentée et critique) des circonstances entourant l'émergence de tels problèmes politiques et des considérations devant être prises en compte dans l'élaboration des solutions qui sont envisagées comme dans les délibérations conduisant à l'adoption d'une solution particulière.

Avec un baccalauréat avec majeure en science politique entre les mains, une étudiante ou un étudiant sera en mesure de rédiger un rapport de recherche respectant les exigences de la discipline, c'est-à-dire de circonscrire les principales dimensions soulevées par une question particulière, de définir une problématique permettant de cerner les enjeux et les défis liés à cette question, de déterminer la méthode d'analyse la plus pertinente dans ce contexte, d'appliquer cette méthode, de faire une analyse des résultats, de tirer et présenter des conclusions appropriées et de communiquer les idées qu'elles supposent de manière convaincante, tant de manière orale qu'à l'écrit.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

La formation fondamentale du programme de majeure en science politique comprend les cours de la discipline principale (48 crédits) et les cours des disciplines connexes (18 crédits). Elle s'articule plus spécifiquement, en lien avec les cours des disciplines connexes, autour d'un solide tronc commun de cours obligatoires (39 crédits, dont 33 en science politique) et de cours à option (27 crédits, dont 15 en science politique); cela, de manière à privilégier à la fois l'acquisition des connaissances fondamentales et approfondies en science politique tout en offrant une certaine souplesse quant à l'orientation que l'étudiante ou l'étudiant pourrait souhaiter donner à sa formation.

Le tronc commun de cours obligatoires de la discipline principale (33 crédits) constitue l'assise principale du programme de majeure en science politique. Il comprend des cours étalés sur les quatre années et s'articulant autour de trois types de formation : **théorique** (SCPO 1000 *Science politique I*, SCPO 1020 *Pensée politique I*, SCPO 2000 *Pensée politique II*; **méthodologique** (SCPO 1010 *Science politique II*, SCPO 3202 *Méthodes II*); et **thématique** (SCPO 2100 *Système politique canadien*, SCPO 2220 *Principes d'admin. publique*, SCPO 2340 *Intro aux relations intern.*). Trois (3) cours de lectures dirigées (SCPO 3013 *Lectures dirigées I*, SCPO 3023 *Lectures dirigées II* et SCPO 3033 *Lectures dirigées III*) sont par ailleurs consacrés à l'analyse d'objets précis de science politique abordés à travers l'étude approfondie d'ouvrages et de textes clés (considérés comme des « classiques ») recoupant les principaux axes¹ autour desquels se structure le programme de majeure en science politique : le cours SCPO 3013 porte sur la politique acadienne, néo-brunswickoise et canadienne et l'administration publique; le cours SCPO 3023 porte sur la sociologie politique et les idées politiques; et le cours SCPO 3033 porte sur les relations internationales et la politique comparée.

Deux principales étapes donnent son armature à la formation fondamentale. **La première étape** couvre la première année et est consacrée à l'acquisition de connaissances générales et à l'initiation à la discipline. Trois cours (3) sont consacrés à établir ces fondements à la fois sur le plan des principaux concepts de base et des fondations scientifiques de la discipline (SCPO 1000 *Science politique I* et SCPO 1010 *Science politique II*) et sur celui de l'histoire des idées et des événements politiques (SCPO 1020 *Pensée politique I*).

Cette solide base fondamentale étant acquise dès la première année, l'étudiante ou l'étudiant sera par la suite à même de cheminer dans **la deuxième étape** du programme qui couvre les deuxième, troisième et quatrième années. Cette étape est consacrée à l'approfondissement des connaissances théorique, méthodologique et thématique que l'étudiante et l'étudiant acquiert en suivant huit (8) cours obligatoires plus avancés (SCPO 2000 *Pensée politique II*, SCPO 2100 *Système politique canadien*, SCPO 2220 *Principes d'admin. publique*, SCPO 2340 *Intro aux relations intern.*, SCPO 3013 *Lectures dirigées I*, SCPO 3023 *Lectures dirigées II*, SCPO 3033 *Lectures dirigées III* et SCPO 3202 *Méthodes II*). Les cours suivis durant cette deuxième étape permettent à l'étudiante et l'étudiant d'explorer et d'approfondir divers aspects de la science politique et de développer, tant sur le plan de l'argumentation que de la critique, les aptitudes analytiques nécessaires à l'appréciation des diverses facettes que recouvrent les phénomènes politiques ainsi que les enjeux et les défis qu'ils soulèvent. Cette étape est aussi l'occasion pour l'étudiante et l'étudiant de s'initier à des travaux de recherche et d'analyse qui sont plus approfondis.

Lors de chacune de ces deux étapes, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la majeure en science politique doit suivre divers cours à option en science politique; cours qui lui permettent d'aborder des objets plus spécifiques en fonction des intérêts particuliers qui sont les siens. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir des cours à option dans les domaines suivants : la politique canadienne et acadienne, l'administration publique, les relations internationales, la politique comparée, les idées politiques.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Partant du principe que la science politique est par définition une discipline appelée à aborder une variété de phénomènes, l'apport des disciplines connexes à la formation fondamentale du programme de majeure en science politique est crucial et doit permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'orienter en fonction de ses intérêts complémentaires les choix qu'elle ou il fait. Cet apport comprend six (6) crédits de cours obligatoires (PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* et STAT 2653 *Statistique descriptive*) et 12 crédits de cours à option (3 crédits de niveau 1000, 3 crédits de niveau 2000 et 6 crédits de niveau 3000

¹. Notons que ces axes visent à assurer aux étudiantes et étudiants une formation fondamentale dans l'ensemble des champs de la science politique et les préparant à poursuivre des études supérieures; ces axes ne devraient pas être confondus avec des concentrations qui permettraient à une étudiante ou un étudiant d'orienter l'essentiel de son cheminement dans un champ en particulier.

ou 4000) que l'étudiante ou l'étudiant doit suivre parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI. L'étude des fondements philosophiques, des enjeux de société, des aspects historiques aux dimensions économiques, linguistiques, psychologiques et spatiales constituent un apport essentiel à la formation en science politique au premier cycle.

Le cours obligatoire PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* est important pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa pensée logique et critique dans l'étude qu'elle ou il fait de la réalité politique. Le second cours obligatoire STAT 2653 *Statistique descriptive* permet à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir la maîtrise de l'un des outils les plus importants dans l'analyse de la vie politique contemporaine.

Au-delà de ces cours obligatoires, une plus grande liberté de choix est laissée à l'étudiante ou l'étudiant qui pourra à sa guise privilégier l'une ou l'autre des disciplines énumérées ci-dessus. Cette liberté nous apparaît requise pour permettre à celle-ci ou celui-ci d'orienter son profil de formation.

3.3 Liste des cours exigés

Tableau 1
Formation fondamentale (majeure en science politique)

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale	48 crédits
Discipline principale - cours obligatoires	33 crédits
SCPO 1000 <i>Science politique I</i>	3
SCPO 1010 <i>Science politique II</i>	3
SCPO 1020 <i>Pensée politique I</i>	3
SCPO 2000 <i>Pensée politique II</i>	3
SCPO 2100 <i>Système politique canadien</i>	3
SCPO 2220 <i>Principes d'admin. publique</i>	3
SCPO 2340 <i>Intro aux relations intern.</i>	3
SCPO 3013 <i>Lectures dirigées I</i>	3
SCPO 3023 <i>Lectures dirigées II</i>	3
SCPO 3033 <i>Lectures dirigées III</i>	3
SCPO 3202 <i>Méthodes II</i>	3
Discipline principale - cours à options	15 crédits
Choisir 3 crédits de niveau 2000	3
SCPO 2120 <i>Politique en Acadie</i>	3
SCPO 2240 <i>Sociologie politique</i>	3
SCPO 2365 <i>Organ.intern. contemporaines</i>	3
Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000	12
SCPO 3000 <i>Idéologies politiques</i>	3
SCPO 3015 <i>Politique comparée</i>	3
SCPO 3103 <i>Les forces politiques</i>	3
SCPO 3110 <i>Systèmes électoraux comparés</i>	3
SCPO 3113 <i>Politique et minorités</i>	3
SCPO 3150 <i>Grands problèmes politiques</i>	3
SCPO 3200 <i>Admin. publique du Canada</i>	3
SCPO 3211 <i>Les politiques publiques</i>	3
SCPO 3233 <i>Admin. publique comparée</i>	3
SCPO 3320 <i>Théories en relations intern.</i>	3
SCPO 3340 <i>Politique et mondialité</i>	3
SCPO 3400 <i>Les femmes et le pouvoir</i>	3
SCPO 4000 <i>Séminaire polit. acadienne</i>	3
SCPO 4020 <i>Les francophonies</i>	3
SCPO 4115 <i>Les régimes autoritaires</i>	3
SCPO 4130 <i>Le fédéralisme</i>	3
SCPO 4140 <i>Théories politiques récentes</i>	3
SCPO 4150 <i>La politique et les médias</i>	3
SCPO 4210 <i>Politique et administration</i>	3
SCPO 4211 <i>Évaluation des politiques</i>	3
SCPO 4260 <i>Séminaire polit. canadienne</i>	3
SCPO 4340 <i>Politique étrangère du Canada</i>	3
SCPO 4350 <i>Séminaire de relations intern.</i>	3
SCPO 4420 <i>Femmes et pensée politique</i>	3
SCPO 4520 <i>Les régimes démocratiques</i>	3
Disciplines connexes	18 crédits
Disciplines connexes - cours obligatoires	6 crédits
PHIL 3430 <i>Philo. des sciences humaines</i>	3
STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	3
Disciplines connexes - cours à option	12 crédits
Choisir 3 crédits de niveau 1000 et 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCSO	6
Choisir 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	6

4. La formation générale

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, la science politique est une discipline architectonique qui, par définition, englobe un vaste éventail de connaissances générales. Nous estimons par conséquent qu'au-delà des objectifs de formation fondamentale, le programme de baccalauréat avec majeure en science politique permet à bien des égards de pouvoir prétendre atteindre également la plupart des objectifs de formation générale qui sont requis dans le cadre du nouveau régime pédagogique; l'exception notable étant l'OFG 6.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Le cours FASS 1000 *Init. au travail intellectuel* qui sera offert par la Faculté des arts et des sciences sociales est un cours à caractère méthodologique ayant pour but l'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires à la réussite d'études universitaires (prise de notes, recherche documentaire, organisation d'un travail). Il s'agit d'un cours obligatoire de la formation offerte dans le cadre du programme de spécialisation en science politique. Cet objectif de formation générale sera par ailleurs consolidé par le cours obligatoire SCPO 1010 *Science politique II* qui a comme objectif d'initier les étudiantes et étudiants à la naissance de la science politique en tant que discipline autonome. Tout en les initiant à l'analyse de la vie politique contemporaine, le cours SCPO 1010 vise en effet également l'apprentissage des techniques du travail intellectuel.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Cet objectif de formation générale est atteint par la formation fondamentale dans la discipline et plus spécifiquement par le cours obligatoire SCPO 2340 *Intro aux relations intern.* En introduisant l'étudiante ou l'étudiant aux réalités politiques extérieures à celle du milieu immédiat et en l'exposant à des problématiques internationales qui dépassent ce milieu et requièrent d'élargir les catégories usuelles de compréhension et d'analyse, le cours favorise l'acquisition d'une perspective critique sur l'Autre et encourage le développement d'un point de vue décentré sur le monde.

De plus, divers autres cours de la formation fondamentale dans la discipline (axes « relations internationales » et « politique comparée ») sont inscrits dans la banque de cours OFG comme permettant d'atteindre cet objectif. Chacun de ces cours aborde des questions qui impliquent une exposition directe ou par le biais d'une analyse comparée avec des réalités politiques « Autres » ainsi qu'avec des perspectives politique différentes.

Directement lié à l'analyse du système international et de la société mondiale, le cours SCPO 3340 *Politique et mondialité*² permet d'atteindre l'objectif de l'Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation en explorant des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles qui débordent des frontières de l'État et qui surgissent spécifiquement de la nécessité de repenser le rapport à l'Autre dans un contexte de plus en plus marqué par l'existence d'un espace d'interdépendance transnational.

Tout en abordant des objets par ailleurs distincts les uns des autres (des idéologies, des systèmes électoraux, des États, des forces sociales, des groupes minoritaires, des comportements, etc.) et en thématissant des questions variées qui peuvent surgir au sein d'une même communauté politique, mais le plus souvent entre de telles communautés, les cours (SCPO 3000 *Idéologies politiques*, SCPO 3015 *Politique comparée*, SCPO 3110 *Systèmes électoraux comparés*, SCPO 3113 *Politique et minorités*, SCPO 3233 *Admin. publique comparée*, SCPO 4020 *Les francophonies*³ et SCPO 4115 *Les régimes autoritaires*) exposent l'étudiante et l'étudiant à des conceptions idéologiques, des institutions publiques, des structures électorales, des pratiques administratives et des expériences politiques différentes et contrastées par rapport à celles qui lui sont plus familières.

². Il s'agit d'un nouveau cours.

³. Il s'agit d'un nouveau cours.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Cet objectif de formation générale est atteint par les cours suivants : SCPO 1000 *Science politique I*, SCPO 1020 *Pensée politique I*, SCPO 1050 *Vie politique canadienne*⁴, SCPO 2000 *Pensée politique II*, SCPO 2100 *Système politique canadien*). Comportant un contenu historique et contemporain qui aborde explicitement la place qu'occupe la citoyenne ou le citoyen dans la société, ces cours contribuent à une prise de conscience du rôle politique de la citoyenne ou du citoyen et des droits et responsabilités qui sont directement associés à ce rôle. Pour les besoins du programme, nous avons identifié le cours obligatoire SCPO 1020 *Pensée politique I* comme répondant à cet OFG.

En abordant diverses thématiques traitant de l'engagement et du militantisme, des diverses formes d'organisation politique et des grands principes institutionnels propres aux régimes démocratiques contemporains, des formes de mobilisation collectives et sociales, ainsi que des principaux paramètres de l'action gouvernementale, d'autres cours à option de la formation fondamentale dans la discipline principale (SCPO 2120 *Politique en Acadie*, SCPO 3211 *Les politiques publiques*, SCPO 3400 *Les femmes et le pouvoir*, SCPO 4000 *Séminaire polit. acadienne*, SCPO 4130 *Le fédéralisme*, SCPO 4150 *La politique et les médias*, SCPO 4210 *Politique et administration*, SCPO 4260 *Séminaire polit. canadienne*, SCPO 4420 *Femmes et pensée politique* et SCPO 4520 *Les régimes démocratiques*) permettent à l'étudiante et l'étudiant de mieux s'insérer dans son monde et ses réalités non seulement en fonction de son vécu, mais aussi du contexte bien spécifique qui est le sien, soit celui des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ainsi, le contenu de ces cours et leur ancrage particulier offrent à l'étudiante et l'étudiant les outils pertinents pour assumer pleinement son rôle de citoyenne et de citoyen actif.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Dans le cadre des disciplines connexes de cette spécialisation reconfigurée, la multidisciplinarité de la formation principale en science politique est renforcée par le choix de 4 cours (12 crédits) en ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SOCI. L'étudiante ou l'étudiant est ainsi exposé à plus d'une perspective disciplinaire.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire STAT 2653 *Statistique descriptive* satisfait l'exigence de cet objectif. L'attention donnée à l'analyse des données par les méthodes quantitatives fournit l'occasion à l'étudiante et l'étudiant de jeter les bases d'une utilisation en recherche. Les données qui se trouvent au centre du travail en science politique requièrent d'être à même de développer une réflexion critique sur leur traitement et leur représentativité.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Sensibilité aux arts et lettres » pour atteindre cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Cet objectif de la formation générale est atteint par un cours de la formation fondamentale dans une discipline connexe. Le cours obligatoire PHIL 3430 *Philo des sciences humaines* permet d'atteindre cet objectif. Abordant les sciences humaines sous différents angles épistémologique et éthique, le cours s'interroge sur les procédés logiques dans l'acquisition des connaissances en sciences humaines ainsi que les problèmes éthiques qui sont soulevés par les pratiques que cette connaissance motive.

⁴ Il s'agit d'un cours de service que les étudiantes et les étudiants inscrits en SCPO ne peuvent pas suivre.

De plus, d'autres cours obligatoires de la formation fondamentale dans la discipline principale sont inscrits dans la banque de cours OFG comme permettant d'atteindre cet objectif. Axé sur la question de la production et de l'analyse des données d'enquête obtenues par entrevue/entretien, par observation ou par sondage, le cours SCPO 3202 *Méthodes II* conduit l'étudiante et l'étudiant à réfléchir sur la logique de la construction et du traitement des données ainsi qu'à s'interroger de manière critique sur la problématique de la démonstration et de la preuve dans le domaine des sciences sociales.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre au moins six crédits de formation linguistique obligatoire en français (FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*) pour atteindre cet objectif qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours ANGL 1031 *Language, Writing and Reading* ou un cours de niveau plus élevé selon le résultat obtenu au test de classement pour atteindre cet objectif.

Tableau 2
Formation générale ou cours au choix
de la majeure en science politique

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la formation générale et consolidé par le cours SCPO 1010	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours obligatoire et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 2340 <i>Intro aux relations intern.</i> SCPO 3340 <i>Politique et mondialité</i> ou SCPO 3000 <i>Idéologies politiques</i> ou SCPO 3015 <i>Politique comparée</i> ou SCPO 3110 <i>Systèmes électoraux comparés</i> ou SCPO 3113 <i>Politique et minorités</i> ou SCPO 3233 <i>Admin. publique comparée</i> ou SCPO 4020 <i>Les francophonies</i> ou SCPO 4115 <i>Les régimes autoritaires</i>	X
OFG 3 – Responsabilité sociale et citoyenne : atteint par des cours obligatoires et des cours à option de la formation fondamentale (discipline principale).	SCPO 1000 <i>Science politique I</i> SCPO 1020 <i>Pensée politique I</i> SCPO 2000 <i>Pensée politique II</i> SCPO 2100 <i>Système politique canadien</i> SCPO1050 <i>Vie politique canadienne</i> SCPO 2120 <i>Politique en Acadie</i> ou SCPO 3211 <i>Les politiques publiques</i> ou SCPO 3400 <i>Les femmes et le pouvoir</i> ou SCPO 4000 <i>Séminaire polit. acadienne</i> ou SCPO 4130 <i>Le fédéralisme</i> ou SCPO 4150 <i>La politique et les médias</i> ou SCPO 4210 <i>Politique et administration</i> ou SCPO 4260 <i>Séminaire polit. canadienne</i> ou SCPO 4420 <i>Femmes et pensée politique</i> ou SCPO 4520 <i>Les régimes démocratiques</i>	X
OFG 4 – Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire : atteint par un cours à option de la formation fondamentale (discipline connexe)	ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL ou PSYC	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline connexe)	STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG**	
OFG 7 – Pensée logique et critique : atteint par un cours obligatoire et un cours à option de la formation fondamentale	PHIL 3430 <i>Philo des sciences humaines</i> SCPO 3202 <i>Méthodes II</i>	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par deux cours obligatoires de la formation générale	FRAN 1500 <i>Communication orale et écrite</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL 1031 <i>Language, Writing and Reading</i> ou (un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement)	

* Le programme de majeure en science politique tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

** BCOFG renvoie à la Banque de cours de formation générale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 18 juin 2012Département : Science politiqueNom du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>1^{re} ANNÉE</p> <p>OBLIGATOIRES 21 CR.</p> <p>ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr. FRAN1500 Communication orale 3 cr. FRAN1600⁽¹⁾ Communication écrite 3 cr. INFO1003 Initiation à l'ordinateur 3 cr. SCPO1000 Science politique I 3 cr. SCPO1010 Science politique II 3 cr. SCPO1020 Pensée politique I 3 cr.</p> <p>OPTION 9 CR.</p> <p>Sciences sociales : 3 cours d'introduction à trois des disciplines différentes (ECON, DEMO, PSYC, SOCI, TSOC), autres que ceux de la discipline de la majeure ou de la spécialisation.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p> <p>⁽¹⁾ Voir l'avis en page 41.</p>	<p>1^{re} ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p><u>Discipline principale – cours obligatoires</u></p> <p>SCPO1000 Science politique 3 cr. SCPO1010 Science politique II 3 cr. SCPO1020 Pensée politique I 3 cr. 9 CR.</p> <p><u>Discipline connexes – cours à option</u></p> <p>Choisir 3 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 3 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</p> <p>FASS1000 Init. au travail intellectuel 3 cr. FRAN1500 Communication orale 3 cr. FRAN1600 Communication écrite 3 cr. ANGL1031 Language, writing and reading 3 cr. (ou niveau supérieur selon le test de classement) Choisir 3 crédits de cours au choix 3 cr. 15 CR.</p> <p>Mineure</p> <p>Choisir 3 crédits de cours de la mineure 3 CR.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p>
<p>2^e ANNÉE</p> <p>OBLIGATOIRES 18 CR.</p> <p>SCPO2000 SCPO2003 SCPO2100 SCPO2220 SCPO2340 STAT2653</p> <p>OPTION 6 CR.</p> <p>Choisir 3 crédits de la Liste A. Science politique : 3 crédits de niveau 2000 ou plus.</p> <p>COURS DE LA MINEURE 6 CR.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL 30 CR.</p>	<p>2^e ANNÉE</p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p><u>Discipline principale – cours obligatoires</u></p> <p>SCPO2000 Pensée politique II 3 cr. SCPO2100 Système politique canadien 3 cr. SCPO2220 Principes d'admin. publique 3 cr. SCPO2340 Intro aux relations intern. 3 cr. 12 CR.</p> <p><u>Discipline principale – cours à option</u></p> <p>Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000⁽¹⁾ 3 CR.</p> <p><u>Disciplines connexes – cours obligatoire</u></p> <p>STAT2653 Statistique descriptive 3 CR.</p> <p><u>Disciplines connexes - cours à option</u></p> <p>Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 3 CR.</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX :</p> <p>Choisir 3 crédits dans la banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres) 3 CR.</p>

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

	Mineure Choisir 6 crédits de cours de la mineure 6 CR.
3 ^e et 4 ^e ANNÉES	TOTAL 30 CR.
OBLIGATOIRES 9 CR.	3^e ANNÉE FORMATION FONDAMENTALE
SCPO3003 SCPO3102 SCPO4003	<u>Discipline principale – cours obligatoires</u>
OPTION 21 CR.	SCPO3013 Lectures dirigées I 3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	SCPO3023 Lectures dirigées II 3 cr.
HIST2611 HIST2810 HIST4611 PHIL2240 PHIL3462 SOCI1410 SOCI3413 SOCI3810 SOCI4575	SCPO3033 Lectures dirigées III 3 cr. SCPO3202 Méthodes II 3 cr. 12 CR.
Choisir 3 crédits de la Liste A. Science politique : 12 crédits de niveau 3000 ou plus.	<u>Discipline principale – cours à option</u> Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 ⁽²⁾ 6 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	<u>Discipline connexe – cours obligatoire</u> PHIL3430 Philo des sciences humaines 3 CR.
PHIL3410 PHIL3420 PHIL3422 PHIL3430	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 3 crédits de cours au choix 3 CR.
COURS DE LA MINEURE 18 CR. CHOIX 12 CR.	Mineure Choisir 6 crédits de cours de la mineure 6 CR.
----- TOTAL 60 CR. GLOBAL 120 CR.	TOTAL 30 CR.
Liste A	4^e ANNÉE FORMATION FONDAMENTALE
ADMN1200 ADMN3212 ADRH4222 ALLE DROI2322 ECON2130 ECON2150 ECON2600 ECON3500 ECON3800 ESPA GEOG2201 HIST2411 HIST3210 HIST3440 HIST4300 PHIL2210 PHIL2225 PHIL3430 PSYC2500 PSYC2800 PSYC3510 PSYC4500 SOCI2102 SOCI2510 SOCI2533 SOCI2560 SOCI3210 SOCI3420 SOCI3630 SOCI4500 SOCI4540 STAT3423	<u>Discipline principale – cours à option</u> Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000 ⁽²⁾ 6 CR.
ou tout autre cours autorisé par le ou la responsable du programme.	<u>Discipline connexes – cours à option</u> Choisir 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 6 CR.
	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX : Choisir 9 crédits de cours au choix 9 CR.
	Mineure Choisir 9 crédits de cours de la mineure 9 CR.
	TOTAL 30 CR.
	GLOBAL 120 CR.
	Liste des cours à option de la majeure
	⁽¹⁾ Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants :
	SCPO2120 Politique en Acadie
	SCPO2240 Sociologie politique
	SCPO2365 Organ. intern. contemporaines
	⁽²⁾ Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours suivants :
	SCPO3000 Idéologies politiques
	SCPO3015 Politique comparée
	SCPO3103 Les forces politiques
	SCPO3110 Systèmes électoraux comparés
	SCPO3113 Politique et minorités
	SCPO3150 Grands problèmes politiques
	SCPO3200 Admin. publique du Canada
	SCPO3211 Les politiques publiques
	SCPO3233 Admin. publique comparée
	SCPO3320 Théories en relations intern.
	SCPO3340 Politique et mondialité
	SCPO3400 Les femmes et le pouvoir
	SCPO4000 Séminaire polit. acadienne
	SCPO4020 Les francophonies
	SCPO4115 Les régimes autoritaires
	SCPO4130 Le fédéralisme
	SCPO4140 Théories politiques récentes
	SCPO4150 La politique et les médias
	SCPO4210 Politique et administration

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

SCPO4211	Évaluation des politiques
SCPO4260	Séminaire polit. canadienne
SCPO4340	Politique étrangère du Canada
SCPO4350	Séminaire de relations intern.
SCPO4420	Femmes et pensée politique
SCPO4520	Les régimes démocratiques

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

B. Sc. soc. (majeure en science politique)

1.4 Durée du programme

4 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton	4 années
Edmunston	deux premières années*
Shippagan	première année*

*Les années subséquentes se font à Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de majeure en science politique vise l'acquisition de connaissances fondamentales portant sur la réalité politique aux échelles locale, nationale et internationale ainsi que la maîtrise des ressources conceptuelles et théoriques permettant d'appréhender cette réalité.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de majeure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques : les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales, les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue; les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ; les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique).

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
SCPO 1000	<i>Science politique I</i>	3 cr.
SCPO 1010	<i>Science politique II</i>	3 cr.
SCPO 1020	<i>Pensée politique I</i>	3 cr.
SCPO 2000	<i>Pensée politique II</i>	3 cr.
SCPO 2100	<i>Système politique canadien</i>	3 cr.
SCPO 2220	<i>Principes d'admin. publique</i>	3 cr.
SCPO 2340	<i>Intro aux relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3013	<i>Lectures dirigées I</i>	3 cr.
SCPO 3023	<i>Lectures dirigées II</i>	3 cr.
SCPO 3033	<i>Lectures dirigées III</i>	3 cr.
SCPO 3202	<i>Méthodes II</i>	3 cr.

33 cr.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

Discipline principale - Cours à option

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

Sigle	Titre	Nombre de crédits
<i>Choisir 3 crédits de niveau 2000</i>		3 cr.
SCPO 2120	<i>Politique en Acadie</i>	3 cr.
SCPO 2240	<i>Sociologie politique</i>	3 cr.
SCPO 2365	<i>Organ. intern. contemporaines</i>	3 cr.
<i>Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000</i>		12 cr.
SCPO 3000	<i>Idéologies politiques</i>	3 cr.
SCPO 3015	<i>Politique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3103	<i>Les forces politiques</i>	3 cr.
SCPO 3110	<i>Systèmes électoraux comparés</i>	3 cr.
SCPO 3113	<i>Politique et minorités</i>	3 cr.
SCPO 3150	<i>Grands problèmes politiques</i>	3 cr.
SCPO 3200	<i>Admin. publique du Canada</i>	3 cr.
SCPO 3211	<i>Les politiques publiques</i>	3 cr.
SCPO 3233	<i>Admin. publique comparée</i>	3 cr.
SCPO 3320	<i>Théories en relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 3340	<i>Politique et mondialité</i>	3 cr.
SCPO 3400	<i>Les femmes et le pouvoir</i>	3 cr.
SCPO 4000	<i>Séminaire polit. acadienne</i>	3 cr.
SCPO 4020	<i>Les francophonies</i>	3 cr.
SCPO 4115	<i>Les régimes autoritaires</i>	3 cr.
SCPO 4130	<i>Le fédéralisme</i>	3 cr.
SCPO 4140	<i>Théories politiques récentes</i>	3 cr.
SCPO 4150	<i>La politique et les médias</i>	3 cr.
SCPO 4210	<i>Politique et administration</i>	3 cr.
SCPO 4211	<i>Évaluation des politiques</i>	3 cr.
SCPO 4260	<i>Séminaire polit. canadienne</i>	3 cr.
SCPO 4340	<i>Politique étrangère du Canada</i>	3 cr.
SCPO 4350	<i>Séminaire de relations intern.</i>	3 cr.
SCPO 4420	<i>Femmes et pensée politique</i>	3 cr.
SCPO 4520	<i>Les régimes démocratiques</i>	3 cr.

15 cr.

Total de la discipline principale

48 CR.

Disciplines connexes - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
PHIL 3430	<i>Philo des sciences humaines</i>	3 cr.
STAT 2653	<i>Statistique descriptive</i>	3 cr.

6 cr.

Disciplines connexes – cours à option

12 cr.

Choisir **3 crédits** de niveau 1000 et **3 crédits** de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 6 cr.

Choisir **6 crédits** de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI 6 cr.

Total des disciplines connexes

18 CR.

Cours de la mineure

24 cr.

TOTAL DE LA FORMATION FONDAMENTALE

66 CR.

TOTAL DES COURS DE LA MINEURE

24 CR.

TOTAL DE LA FORMATION GÉNÉRALE

30 CR.

TOTAL GLOBAL

120 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO1000 Science politique I	3	
SCPO1010 Science politique II	3	
SCPO1020 Pensée politique I	3	OFG 3
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	3	OFG 4
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ANGL1031 Language, writing and reading (ou niveau supérieur selon le test de classement)	3	OFG 9
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	
III. Mineure		
Choisir 3 crédits de cours de la mineure	3	

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO2000 Pensée politique II	3	
SCPO2100 Système politique canadien	3	
SCPO2220 Principes d'admin. publique	3	
SCPO2340 Intro aux relations intern.	3	OFG 2
Discipline principale – Cours à option (voir note 2)		
Choisir 3 crédits parmi les cours SCPO de niveau 2000	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
STAT2653 Statistique descriptive	3	OFG 5
Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	3	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG 6 (Sensibilité aux arts et lettres)	3	OFG 6
III. Mineure		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SCPO3013 Lectures dirigées I	3	
SCPO3023 Lectures dirigées II	3	
SCPO3033 Lectures dirigées III	3	
SCPO3202 Méthodes II	3	
Discipline principale – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000	6	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire		
PHIL3430 Philo des sciences humaines	3	OFG 7
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	
III. Mineure		
Choisir 6 crédits de cours de la mineure	6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours à option (voir note 3)		
Choisir 6 crédits parmi les cours SCPO de niveau 3000 ou 4000	6	
B. Disciplines connexes – Cours à option		
Choisir 6 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	6	
II. Formation générale ou cours au choix (voir note 1)		
Choisir 9 crédits de cours au choix	9	
III. Mineure		
Choisir 9 crédits de cours de la mineure	9	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	CR	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3	Choisir un cours au choix
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SCPO 1020 Pensée politique I	3	Choisir un cours au choix
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	Trois crédits de cours parmi l'un des sigles suivants : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI	3	Choisir un cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive	3	Choisir un cours au choix
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la Banque de cours OFG : www.umoncton.ca)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	PHIL3430 Philo des sciences humaines	3	Choisir un cours au choix
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 – Language, Writing and Reading (ou un cours de niveau supérieur selon le résultat du test de classement)	3	

Notes :

1. Dans le cadre du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique), vous **devez compléter 66 crédits de formation fondamentale dans la majeure et 24 crédits de formation fondamentale dans la mineure et 30 crédits de formation générale et cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique), la **formation fondamentale** permet de répondre à **cinq (5) OFG** :

OFG 2 au moyen du cours SCPO2340;
 OFG 3 au moyen du cours SCPO1020;
 OFG 4 au moyen d'un cours à option des disciplines connexes choisi parmi les sigles suivants : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SOCI;
 OFG 5 au moyen du cours STAT2653;
 OFG 7 au moyen du cours PHIL3430

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 1 au moyen du cours FASS1000;
 OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600;
 OFG 9 au moyen du cours ANGL1031 ou, selon le test de classement, un cours ANGL de niveau supérieur.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **trois crédits** de cours dans la **Banque de cours de formation générale** sous la rubrique suivante :

OFG 6 : Sensibilité aux arts et lettres

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **15 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

2. Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours suivants :

SCPO2120 Politique en Acadie
 SCPO2240 Sociologie politique
 SCPO2365 Organ. intern. contemporaines

3. Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours suivants :

SCPO3000 Idéologies politiques
 SCPO3015 Politique comparée
 SCPO3103 Les forces politiques
 SCPO3110 Systèmes électoraux comparés
 SCPO3113 Politique et minorités
 SCPO3150 Grands problèmes politiques
 SCPO3200 Admin. publique du Canada
 SCPO3211 Les politiques publiques
 SCPO3233 Admin. publique comparée
 SCPO3320 Théories en relations intern.
 SCPO3340 Politique et mondialité
 SCPO3400 Les femmes et le pouvoir
 SCPO4000 Séminaire polit. acadienne
 SCPO4020 Les francophonies
 SCPO4115 Les régimes autoritaires
 SCPO4130 Le fédéralisme
 SCPO4140 Théories politiques récentes
 SCPO4150 La politique et les médias
 SCPO4210 Politique et administration
 SCPO4211 Évaluation des politiques
 SCPO4260 Séminaire polit. canadienne
 SCPO4340 Politique étrangère du Canada
 SCPO4350 Séminaire de relations intern.
 SCPO4420 Femmes et pensée politique
 SCPO4520 Les régimes démocratiques

5.3 **Mineure en science politique**

R : 11-CPR-130208

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que, sous réserve de modifications mineures et dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en science politique. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Mineure en science politique. »

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté :** Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :** Faculté des arts et des sciences sociales (Département de science politique)
- 1.3 Titre du programme :** Mineure en science politique
- 1.4 Date d'entrée en vigueur :** 1^{er} juillet 2013

2. Description générale du programme reconfiguré**2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.**

Les principaux objectifs de ce programme sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en science politique, d'initier l'étudiante et l'étudiant aux méthodes de recherche et de les familiariser avec quelques-uns de ses domaines spécialisés. Aux cours obligatoires (9 crédits obligatoires) de la discipline s'ajoutent des cours à option (15 crédits optionnels) dont **neuf crédits optionnels SCPO de niveau 3000 ou 4000.**

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation offerte dans le cadre du programme de mineure en science politique peut s'appuyer sur diverses stratégies pédagogiques telles que :

- (i) les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales ;
- (ii) les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies ;
- (iii) les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ;
- (iv) les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.

Il va sans dire que la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces stratégies dépend pour une part de la nature des cours, de la taille des groupes ainsi que de leur composition. Chacune de ces stratégies est de plus combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises qui sont variées et qui peuvent comprendre la rédaction de fiches de lectures, de brefs travaux de synthèse, d'exercices pratiques, de dissertations, de travaux de recherche semestriels, d'exposés oraux, d'examens sur table ou d'examens maison. Ces stratégies sont également liées à des exigences de lectures soutenues qui permettent de compléter et d'approfondir les enseignements et de nourrir la réflexion de l'étudiante et de l'étudiant.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de, etc.).

Articulées à la formation dans la discipline principale, les compétences acquises dans le cadre du programme de mineure sont très pertinentes. L'étudiante ou l'étudiant sera à même de se représenter les enjeux ainsi que les défis politiques auxquels sont aujourd'hui confrontées les sociétés. Elle ou il sera capable d'identifier les multiples facettes que recouvrent ces enjeux et ces défis et sera également à même de proposer une analyse raisonnée (tout à la fois argumentée et critique) des circonstances entourant l'émergence de tels problèmes politiques et des considérations devant être prises en compte dans l'élaboration des solutions qui sont envisagées comme dans les délibérations conduisant à l'adoption d'une solution particulière. Une mineure en science politique est une excellente formation complémentaire pour des carrières ou études supérieures dans des domaines connexes à la science politique (l'administration publique, la diplomatie, l'environnement, le journalisme).

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

3.2 Liste des cours exigés

Cours obligatoires	6 crédits
SCPO1000 Science politique I	3
SCPO2100 Système politique canadien	3
Cours à option	18 crédits
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	3
SCPO2220 Principes d'admin. publique ou	3
SCPO2340 Intro aux relations intern.	3
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000:	15
SCPO 1010 Science politique II	3
SCPO 1020 Pensée politique I	3
SCPO 2000 Pensée politique II	3
SCPO 2120 Politique en Acadie	3
SCPO 2220 Principes d'admin. publique	3
SCPO 2240 Sociologie politique	3
SCPO 2340 Intro aux relations intern.	3
SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines	3
SCPO 3000 Idéologies politiques	3
SCPO 3013 Lectures dirigées I	3
SCPO 3015 Politique comparée	3
SCPO 3023 Lectures dirigées II	3
SCPO 3033 Lectures dirigées III	3
SCPO 3103 Les forces politiques	3
SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés	3
SCPO 3113 Politique et minorités	3
SCPO 3150 Grands problèmes politiques	3
SCPO 3200 Admin. publique du Canada	3
SCPO 3202 Méthodes II	3

SCPO 3211 Les politiques publiques	3
SCPO 3233 Admin. publique comparée	3
SCPO 3320 Théories en relations intern.	3
SCPO 3340 Politique et mondialité	3
SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir	3
SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne	3
SCPO 4020 Les francophonies	3
SCPO 4130 Le fédéralisme	3
SCPO 4140 Théories politiques récentes	3
SCPO 4150 La politique et les médias	3
SCPO 4210 Politique et administration	3
SCPO 4211 Évaluation des politiques	3
SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne	3
SCPO 4340 Politique étrangère du Canada	3
SCPO 4350 Séminaire de relations intern.	3
SCPO 4115 Les régimes autoritaires	3
SCPO 4420 Femmes et pensée politique	3
SCPO 4520 Les régimes démocratiques	3
Total	24 crédits

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le _____Département : Science politiqueNom du programme : Mineure en science politique

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
OBLIGATOIRES	9 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	
SCPO1000 Science politique I		Discipline principale - cours obligatoires	6 CR.
SCPO2100 Système politique canadien		SCPO1000 Science politique I	3 cr.
SCPO2220 Principes d'admin. publique		SCPO2100 Système politique canadien	3 cr.
ou			
SCPO2340 Intro aux relations intern.		Discipline principale - cours à option	18 CR.
OPTION	15 CR.	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	3 cr.
Choisir 15 crédits de cours SCPO.		SCPO2340 Intro aux relations intern. ou	
		SCPO2220 Principes d'admin. publique	
GLOBAL	24 CR.	Choisir 15 crédits dont au moins 9 crédits de	15 cr.
		niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de SCPO suivants :	
		SCPO 1010 Science politique II	
		SCPO 1020 Pensée politique I	
		SCPO 2000 Pensée politique II	
		SCPO 2120 Politique en Acadie	
		SCPO 2220 Principes d'admin. publique	
		SCPO 2240 Sociologie politique	
		SCPO 2340 Intro aux relations intern.	
		SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines	
		SCPO 3000 Idéologies politiques	
		SCPO 3013 Lectures dirigées I	
		SCPO 3015 Politique comparée	
		SCPO 3023 Lectures dirigées II	
		SCPO 3033 Lectures dirigées III	
		SCPO 3103 Les forces politiques	
		SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés	
		SCPO 3113 Politique et minorités	
		SCPO 3150 Grands problèmes politiques	
		SCPO 3200 Admin. publique du Canada	
		SCPO 3202 Méthodes II	
		SCPO 3211 Les politiques publiques	
		SCPO 3233 Admin. publique comparée	
		SCPO 3320 Théories en relations intern.	
		SCPO 3340 Politique et mondialité	
		SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir	
		SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne	
		SCPO 4020 Les francophonies	
		SCPO 4130 Le fédéralisme	
		SCPO 4140 Théories politiques récentes	
		SCPO 4150 La politique et les médias	
		SCPO 4210 Politique et administration	
		SCPO 4211 Évaluation des politiques	
		SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne	
		SCPO 4340 Politique étrangère du Canada	
		SCPO 4350 Séminaire de relations intern.	
		SCPO 4115 Les régimes autoritaires	
		SCPO 4420 Femmes et pensée politique	
		SCPO 4520 Les régimes démocratiques	
		TOTAL	24 CR.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure en science politique

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2013

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif principal du programme de mineure en science politique vise l'initiation de l'étudiante et de l'étudiant aux connaissances fondamentales de la science politique et de quelques champs plus spécifiques. Aux neuf (9) crédits obligatoires dans la discipline s'ajoutent (15) crédits de cours à option permettant à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir des connaissances complémentaires à celles que lui procure sa discipline principale.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation offerte dans le cadre du programme de mineure en science politique repose sur diverses stratégies pédagogiques : les enseignements magistraux pour l'acquisition des connaissances fondamentales, les séminaires avancés pour engager une réflexion plus soutenue; les enseignements pratiques pour acquérir et appliquer les méthodes et techniques d'analyse à des objets spécifiques ; les séminaires de lectures dirigées pour faciliter l'examen critique et la discussion en groupe de travaux de recherche importants dans divers domaines de la science politique.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale - Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
SCPO1000	<i>Science politique I</i>	3 cr.
SCPO2100	<i>Système politique canadien</i>	3 cr.

6 cr.

Discipline principale - Cours à option

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

Sigle	Titre	Nombre de crédits
SCPO2220	<i>Principes d'admin. publique ou</i>	3 cr.
SCPO2340	<i>Intro aux relations intern.</i>	3 cr.

Choisir 15 crédits dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours suivants² :

SCPO1010	Science politique II	3 cr.
SCPO1020	Pensée politique I	3 cr.
SCPO2000	Pensée politique II	3 cr.
SCPO2120	Politique en Acadie	3 cr.
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3 cr.
SCPO2340	Intro aux relations intern.	3 cr.
SCPO2240	Sociologie politique	3 cr.
SCPO2365	Organ. intern. contemporaines	3 cr.
SCPO3000	Idéologies politiques	3 cr.
SCPO3013	Lectures dirigées I	3 cr.
SCPO3015	Politique comparée	3 cr.
SCPO3023	Lectures dirigées II	3 cr.
SCPO3033	Lectures dirigées III	3 cr.
SCPO3103	Les forces politiques	3 cr.
SCPO3110	Systèmes électoraux comparés	3 cr.
SCPO3113	Politique et minorités	3 cr.
SCPO3150	Grands problèmes politiques	3 cr.
SCPO3200	Admin. publique du Canada	3 cr.
SCPO3202	Méthodes II	3 cr.
SCPO3211	Les politiques publiques	3 cr.
SCPO3233	Admin. publique comparée	3 cr.
SCPO3320	Théories en relations intern.	3 cr.
SCPO3340	Politique et mondialité	3 cr.
SCPO3400	Les femmes et le pouvoir	3 cr.
SCPO4000	Séminaire polit. acadienne	3 cr.
SCPO4020	Les francophonies	3 cr.
SCPO4115	Les régimes autoritaires	3 cr.
SCPO4130	Le fédéralisme	3 cr.
SCPO4140	Théories politiques récentes	3 cr.
SCPO4150	La politique et les médias	3 cr.
SCPO4210	Politique et administration	3 cr.
SCPO4211	Évaluation des politiques	3 cr.
SCPO4260	Séminaire polit. canadienne	3 cr.
SCPO4340	Politique étrangère du Canada	3 cr.
SCPO4350	Séminaire de relations intern.	3 cr.
SCPO4420	Femmes et pensée politique	3 cr.
SCPO4520	Les régimes démocratiques	3 cr.

Total 24 CR.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

² Dans le but de répondre à l'objectif d'acquisition de connaissances approfondies, il est exigé que 9 crédits optionnels SCPO soient de niveaux 3000 ou 4000.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11b

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme de mineure en science politique

Tableau des cours par année

Première année (3 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
SCPO1000 Science politique I		3	

Deuxième année (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
SCPO2100 Système politique canadien		3	
Discipline principale – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les deux cours suivants :			
SCPO2220 Principes d'admin. publique ou		3	
SCPO2340 Intro aux relations intern.			

Troisième année (9 crédits)		Cr.	Note
Discipline principale – Cours à option			
Choisir 9 crédits dans la liste des cours à option SCPO ¹		9	

Quatrième année (6 crédits)		Cr.	Note
Discipline principale – Cours à option			
Choisir 6 crédits dans la liste des cours à option SCPO ¹		6	

TOTAL DES CRÉDITS		24	
--------------------------	--	-----------	--

Cours à option de la mineure en science politique

¹Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits de niveau 3000 ou 4000

SCPO 1010 Science politique II
 SCPO 1020 Pensée politique I
 SCPO 2000 Pensée politique II
 SCPO 2120 Politique en Acadie
 SCPO 2220 Principes d'admin. publique
 SCPO 2240 Sociologie politique
 SCPO 2340 Intro aux relations intern.
 SCPO 2365 Organ. intern. contemporaines
 SCPO 3000 Idéologies politiques
 SCPO 3013 Lectures dirigées I
 SCPO 3015 Politique comparée
 SCPO 3023 Lectures dirigées II
 SCPO 3033 Lectures dirigées III
 SCPO 3103 Les forces politiques
 SCPO 3110 Systèmes électoraux comparés
 SCPO 3113 Politique et minorités
 SCPO 3150 Grands problèmes politiques
 SCPO 3200 Admin. publique du Canada
 SCPO 3202 Méthodes II
 SCPO 3211 Les politiques publiques
 SCPO 3233 Admin. publique comparée
 SCPO 3320 Théories en relations intern.
 SCPO 3340 Politique et mondialité
 SCPO 3400 Les femmes et le pouvoir
 SCPO 4000 Séminaire polit. acadienne
 SCPO 4020 Les francophonies
 SCPO 4115 Les régimes autoritaires
 SCPO 4130 Le fédéralisme
 SCPO 4140 Théories politiques récentes
 SCPO 4150 La politique et les médias
 SCPO 4210 Politique et administration
 SCPO 4211 Évaluation des politiques
 SCPO 4260 Séminaire polit. canadienne
 SCPO 4340 Politique étrangère du Canada
 SCPO 4350 Séminaire de relations intern.
 SCPO 4420 Femmes et pensée politique
 SCPO 4520 Les régimes démocratiques

6. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE (GÉNIE CIVIL) ET (GÉNIE CIVIL - RÉGIME COOPÉRATIF (DOC. 19 ET 19A/12-13)

R : 12-CPR-130208

« Que, sous réserve d'une modification et dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et de Baccalauréat en ingénierie (génie civil - régime coopératif). »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et de Baccalauréat en ingénierie (génie civil - régime coopératif). »

19/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

Le 27 août 2012

Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton



Objet : Reconfiguration des programmes de baccalauréat en ingénierie civil, électrique et mécanique, profil régulier et coop

Monsieur le Vice-recteur,

À sa réunion du 11 mai 2012, le conseil de la Faculté d'ingénierie a adopté les trois résolutions suivantes :

Résolution CFI120511-06 (Buquan Miao, Azeddine Kaddouri)

Que le projet de reconfiguration des programmes de génie civil régulier et coopératif soit recommandé pour adoption et qu'il soit soumis au Comité des programmes.

Résolution CFI120511-05 (Yassine Bouslimani, Roger Boudreau)

Que le projet de reconfiguration des programmes de génie électrique régulier et coopératif soit recommandé pour adoption et qu'il soit soumis au Comité des programmes.

Résolution CFI120511-04 (Roger Boudreau, Yassine Bouslimani)

Que le projet de reconfiguration des programmes de génie civil régulier et coopératif soit recommandé pour adoption et qu'il soit soumis au Comité des programmes.

Ces projets de reconfiguration que vous trouverez en pièces jointes ont été révisés et corrigés selon les suggestions reçues de Mme Suzanne LeBlanc.

En souhaitant que le tout soit à votre satisfaction et à celle du Comité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Chiasson, ing., Ph.D.
Doyen

p. j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie



Le 16 novembre 2012



Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Reconfiguration des programmes de baccalauréat en ingénierie civil, électrique et mécanique, profil régulier et coop

Monsieur le Vice-recteur,

En réponse au courriel de Monsieur Pascal Robichaud du 26 octobre dernier, veuillez trouver ci-joint les modifications apportées aux trois programmes de baccalauréat en ingénierie telles qu'il a été suggérées par M. Robichaud.

Dans la lettre du 27 août 2012, une erreur s'est glissée dans la résolution CFI120511-4 (Roger Boudreau, Yassine Bouslimani), elle aurait dû se lire comme suit « Que le projet de reconfiguration des programmes de génie mécanique régulier et coopératif soit recommandé pour adoption et qu'il soit soumis au Comité des programmes. »

En souhaitant que le tout soit à votre satisfaction et à celle du Comité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Chiasson, ing., Ph.D.
Doyen

p. j.

19A/12-13



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie



Le 5 février 2013

Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

05 FEV. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Suivi du CPR130122, modifications au projet de reconfiguration des programmes de baccalauréat en ingénierie civile, électrique et mécanique, profil régulier et coop

Monsieur le Vice-recteur,

En réponse au procès-verbal du 22 janvier 2013 du Comité des programmes, je vous prie de trouver en pièces jointes les modifications apportées aux trois programmes de baccalauréat en ingénierie.

Sur le fond, trois changements ont été opérés :

- i. Les cours de français FRAN1500 et FRAN1600 sont déplacés à la première année.
- ii. La définition de la Faculté d'ingénierie de la connaissance fonctionnelle de l'anglais a été révisée. L'annexe 1 – Le régime pédagogique décrit l'OFG 9 « Capacité de s'exprimer en anglais » comme « Avoir une connaissance fonctionnelle de la langue anglaise telle que définie par le programme d'études. » La Faculté d'ingénierie juge qu'une étudiante ou un étudiant a une connaissance fonctionnelle de l'anglais si elle ou il se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement ou si elle ou il réussit le cours ANGL1022. En conséquence, l'étudiante ou l'étudiant satisfait dans l'une de ces deux circonstances l'OFG 9. Lorsque la connaissance fonctionnelle de l'anglais est atteinte par un test de classement, l'étudiante ou l'étudiant pourra choisir un cours au choix à sa discrétion.
- iii. Une demande de dérogation a été formulée pour les cours à option à la discipline principale. Deux listes de cours à option ont été créées. Une liste « A » de cours dont le sigle est celui propre au programme et une liste « B » dont les sigles de cours sont tirés de la liste des cours des deux autres programmes d'ingénierie. Quoique les cours de la liste de « B » puissent à première vue être jugés comme des cours de disciplines connexes, la Faculté souhaite souligner que ces cours auraient autant pu

Monsieur Neil Boucher

Page 2 de 2

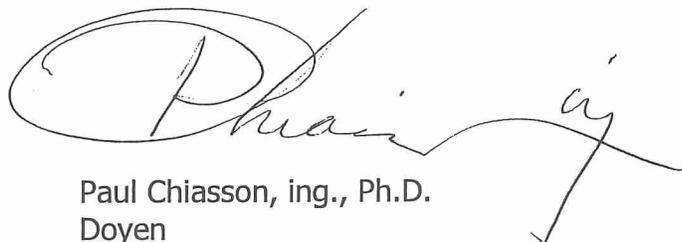
Le 5 février 2013

avoir des sigles de la discipline principale et être donnés par des professeures et professeurs du département d'attache. Puisque l'exercice de double siglé et dans quelques cas de triple siglé des cours s'avérerait complexe, la Faculté a préféré opter pour une demande de dérogation comme suggérée par Mme Suzanne LeBlanc.

Quant à la forme, les changements demandés ont été portés aux six programmes reconfigurés.

Je souhaite profiter de cette occasion pour souligner le travail colossal de notre comité de développement, composé des trois directeurs de département, messieurs Roger Boudreau, Yassine Bouslimani et Buquan Miao, de la secrétaire de réunion, madame Anne-Marie Laroche, du vice-doyen, Gilles Roy et de la représentante étudiante, madame Émilie Pellerin. Puisque les travaux se sont étalés sur presque trois ans, je me dois aussi de souligner la contribution des directeurs de départements précédents de génie civil et de génie électrique, messieurs Gilles Hébert et Jamel Ghouili, de l'étudiante, madame Dominick Tardif, et de l'étudiant, monsieur Jonathan Robichaud. Ce comité se sera réuni 24 fois sur ce projet. Chaque réunion servait à réviser les travaux entrepris depuis la dernière et à établir ceux pour la prochaine. À ce travail du comité s'ajoutait celui des départements qui se sont réunis à de nombreuses reprises pour analyser et proposer des modifications à porter à leur programme. Elles et ils méritent nos remerciements les plus sincères.

En souhaitant que ces changements soient à votre entière satisfaction et à celle du Comité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Paul Chiasson, ing., Ph.D.
Doyen

p. j.

c. c. Lynne M. Castonguay, secrétaire générale

Changements effectués pour le programme de génie civil en date du 4 février 2013:

1. Diviser GCIV3220 de la version précédente (fusion de GCIV3210 et GCIV4240) en GCIV3210 + GCIV3220 (Les contenues restent les mêmes, mais le sigle sera changé de GCIV4240 en GCIV3220)
2. Remettre GCIV3910 à son ancien sigle GCIV5975 et déplacer en 5^e année
3. Changer GCIV5990 de Obligatoire en Optionnel (pour garder le même nombre de crédits)
4. Les changements demandés concernant le cours FRAN1600, l'OF9 et la liste B des cours à option
5. Les changements demandés au PV-CPR130122

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

10 MAI 2012

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Ingénierie
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de génie civil
- 1.3 Titre du programme : B.Ing. (génie civil)
- 1.4 Diplôme accordé : B. Ing. (génie civil)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : Automne 2012

2. Description générale du programme reconfiguré

Préambule

Depuis plus de 40 ans le programme du baccalauréat en génie civil dessert les besoins en ingénierie civile de la société sur le plan local, provincial ainsi que national. Avec un nombre toujours croissant d'étudiantes et étudiants internationaux, la mission du programme s'est maintenant élargie au plan mondial.

Le programme de génie civil est agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG)¹ qui régit la profession d'ingénierie au Canada et regroupe toutes les associations professionnelles provinciales d'ingénieures et d'ingénieurs. Le BCAPG a aussi conclu des ententes de reconnaissance mutuelle avec plusieurs pays, ce qui permet la reconnaissance du diplôme en génie civil non-seulement à travers le Canada mais aussi à l'international.

Selon le BCAPG, «les programmes de génie agréés doivent permettre aux futurs diplômées et diplômés d'acquérir non seulement des connaissances suffisantes en mathématiques, en sciences et en génie, mais aussi des compétences en communication et une compréhension des incidences environnementales, culturelles, économiques et sociales du génie ainsi que les concepts de développement durable, et d'acquérir des capacités d'apprentissage continu».

Pour obtenir l'agrément, le programme complet de génie civil doit comprendre au minimum 1950 unités d'agrément (UA) (1 UA correspond à une heure (50 minutes) d'enseignement ou deux heures de laboratoire ou de travail dirigé). Le programme doit comprendre le minimum de chacune des composantes ci-dessous.

- Programme complet : minimum de 1 950 UA répartis comme suit :
 - Mathématiques : minimum de 195 UA;
 - Sciences naturelles : minimum de 195 UA;
 - Mathématiques et sciences naturelles combinées : minimum de 420 UA;
 - Sciences du génie : minimum de 225 UA;
 - Conception en ingénierie : minimum de 225 UA;
 - Sciences du génie et conception en ingénierie combinées : minimum de 900 UA;
 - Études complémentaires : minimum de 225 UA.
- Travaux en laboratoire et enseignement des mesures de sécurité.

¹ Bureau canadien d'agrément des programmes de génie – Normes et procédures d'agrément 2010

Pour satisfaire aux critères du BCAPG, le programme doit aussi comprendre des études dans les matières suivantes :

- Économie de l'ingénierie;
- Impact de la technologie sur la société;
- Matières traitant des questions fondamentales, des méthodologies et des cheminements intellectuels propres aux sciences humaines et sociales;
- Communication orale et écrite;
- Santé et sécurité au travail;
- Déontologie, équité et droit;
- Développement durable et gestion environnementale.

Le programme de génie n'est agréé que si toutes ses variantes satisfont les normes établies.

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, le département de génie civil propose de modifier son programme de baccalauréat en ingénierie afin, d'une part, de faire passer le nombre total de crédit de 162 à 150 et, d'autre part, de satisfaire les objectifs de formation générale OFG 1-9.

Le département de génie civil a voulu profiter de cette occasion pour moderniser son programme afin de mieux desservir les besoins de la société en matière de génie civil. La gestion des projets, l'administration des budgets et la durabilité des infrastructures sont devenus des éléments très importants dans la carrière d'une ingénieure ou d'un ingénieur civil.

Les pages qui suivent indiquent les modifications apportées au Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (profil régulier) afin de moderniser son programme, réduire le nombre de crédits et satisfaire aux objectifs de la reconfiguration.

2.1 Les objectifs du programme

Le programme de génie civil vise à offrir une formation en génie civil conforme aux normes nationales courantes. Le génie civil est un vaste domaine d'ingénierie qui s'occupe de la réalisation de grands travaux de construction. L'ingénieure ou l'ingénieur civil conçoit des ouvrages, entre autres : ponts, bâtiments, routes, aéroports, systèmes d'aqueduc et d'égout, barrages, digues, écluses, canaux et ports maritimes ou fluviaux, systèmes de transport et il ou elle voit à la planification des travaux municipaux.

Dans l'exercice de sa profession, l'ingénieure ou l'ingénieur civil est appelé à concevoir des ouvrages, à étudier les diverses possibilités, à choisir la meilleure solution, à estimer les coûts, à préparer les plans et devis, et à voir à la planification des projets et à la gestion des entreprises. Le programme de génie civil vise à donner un bagage de connaissances théoriques, pratiques et informatiques permettant à l'individu de s'adapter à un monde en changement constant.

Dans la pratique, l'ingénieure ou l'ingénieur civil s'oriente rapidement vers une spécialisation, par exemples : les structures, l'hydraulique, le transport, la surveillance de l'exécution des travaux et la participation à l'administration, la géotechnique, le génie de l'environnement, l'organisation du travail où on peut exceller tant du point de vue technique qu'administratif.

Le renouvellement et la durabilité des infrastructures vieillissantes et la gestion des budgets de plus en plus restreints sont devenus la nouvelle réalité de l'ingénieure ou l'ingénieur civil. «Accomplir plus avec moins» est la nouvelle devise du génie civil.

Avec l'urbanisation de la population, l'importance du génie municipal n'a cessé de prendre de l'ampleur avec plus de 50% de nos finissantes et finissants œuvrant

dans ce domaine. Cette nouvelle réalité doit faire partie du génie civil du 21^e siècle.

2.2 Les stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation en génie civil fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants et à l'utilisation des technologies modernes, et ce à travers les cours magistraux, les cours de projets de conception, les séances de travaux pratiques, les présentations orales, le travail de recherche individuel et en groupe et la rédaction de rapports techniques. Les informations importantes sont exposées et discutées. La résolution de problèmes, la réalisation de travaux pratiques et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière présentée dans ces cours.

Dans sa profession, l'ingénieure et l'ingénieur civil devra concevoir et réaliser des ouvrages qui reflètent les besoins d'une société en pleine évolution technologique. Elle ou il doit accomplir ceci tout en étant conscient des aspects sécuritaires et humains de ces ouvrages, tout en étant conscient de leurs impacts socio-économiques et environnementaux.

Le nouveau cours GCIV1011 *Initiation au travail en ing.* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques d'apprentissage qui permettront une introduction à la pensée universitaire. Ce cours guide l'étudiante ou l'étudiant vers les notions de l'auto-responsabilité pour son apprentissage et de la nécessité d'une formation continue.

Les nouveaux cours GELE1012 *Outils d'ingénierie* et GMEC1013 *Dessin et conception en ing.* permettront à l'étudiante ou l'étudiant de maîtriser les outils nécessaires pour fonctionner dans un monde en changement technologique constant.

Les cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement*, SOCI3320 *Technologies et sociétés* et GCIV5010 *Lois et déontologie* sensibilisent l'ingénieure ou l'ingénieur civil aux impacts de la technologies sur l'environnement et la société. Elle ou il sera conscient de l'éthique professionnelle qui doit guider ses décisions.

Le cours GCIV5975 *Gestion des projets en ing.* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques de gestion de projets et d'administration des budgets associés aux projets. Ce cours forme l'étudiante ou l'étudiant pour le rôle qu'elle ou il pourrait assumer dans sa carrière.

Le nouveau cours GCIV4650 *Hydraulique urbaine* fournira à l'étudiante ou l'étudiant les outils nécessaires pour son rôle en génie municipal. Avec l'urbanisation de la population ce rôle devient de plus en plus important en génie civil.

Le nouveau cours GCIV5990 *Infrastructures durables* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques nécessaires afin de pouvoir maximiser la durabilité des infrastructures, gérer des infrastructures vieillissantes et administrer des budgets de plus en plus restreints.

Le nouveau cours GCIV5903 *Projet de génie civil* permettra à l'étudiante ou l'étudiant de parfaire son rôle dans l'ingénierie d'un projet. Ce cours de 9 crédits vise à simuler la réalisation d'un projet d'ingénierie avec toutes les exigences et les incertitudes associées à ce genre de problème technique ouvert. Travaillant dans le cadre d'une firme de génie-conseil, l'étudiante ou l'étudiant devra réaliser le projet de la pré-ingénierie jusqu'à son octroi à l'entrepreneur.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation en génie civil, la diplômée ou le diplômé pourra assumer les fonctions d'une ingénieure stagiaire (IS) ou d'un ingénieur stagiaire (IS) sous une supervision professionnelle dans son domaine de travail. Cette supervision et ce mentorat permettent de parfaire sa spécialisation tout en étant productif dans son domaine de travail. Le but de ce stage (IS) est d'atteindre le statut d'ingénieure ou d'ingénieur avec un droit d'exercice, pleinement conscient de ses responsabilités et devoirs d'éthique professionnelle.

La formation proposée reflète la réalité du génie civil qui voit l'ingénieure ou l'ingénieur avancer dans sa carrière et s'orienter de plus en plus vers des réalisations importantes comprenant la gestion des budgets et l'administration du personnel.

Le programme reconfiguré forme des individus capables de s'adapter aux exigences d'un monde technologique changeant, de solutionner des problèmes des infrastructures vieillissantes et de s'adapter à la nouvelle réalité des budgets restreints.

Le programme doit aussi développer les qualités suivantes chez les diplômées et diplômés afin de respecter les critères exigés par le BCAPG:

- connaissances des mathématiques, des sciences naturelles et des notions fondamentales de l'ingénierie, ainsi qu'une spécialisation en génie civil;
- capacité d'identifier, formuler, analyser et résoudre des problèmes d'ingénierie complexes et en arriver à des conclusions étayées;
- capacité de concevoir des solutions à des problèmes d'ingénierie complexes et évolutifs et de concevoir des systèmes, des composants ou des processus qui répondent aux besoins spécifiés, tout en tenant compte des risques pour la santé et la sécurité publiques, des aspects législatifs et réglementaires, ainsi que des incidences économiques, environnementales, culturelles et sociales;
- capacité de créer et de sélectionner des techniques, des ressources et des outils modernes d'ingénierie et de les appliquer;
- capacité de fonctionner efficacement en tant que membre ou chef d'équipe;
- habileté à communiquer efficacement des concepts d'ingénierie complexes, au sein de la profession et au public en général, notamment lire, parler et écouter, comprendre et rédiger de façon efficace des rapports et de la documentation pour la conception, ainsi qu'énoncer des directives claires et y donner suite;
- compréhension des rôles et des responsabilités de l'ingénieure et l'ingénieur dans la société, y compris le rôle essentiel de protection du public et de l'intérêt public;
- capacité à analyser les aspects sociaux et environnementaux des activités liées au génie;
- compréhension et respect des principes d'éthique, de responsabilité professionnelle, et d'équité;
- capacité à intégrer de façon appropriée les pratiques d'économie et d'affaires, comme la gestion de projets dans l'exercice du génie;
- capacité à cerner et à combler ses propres besoins de formation dans un monde en constante évolution, et ce, de façon à maintenir sa compétence et à contribuer à l'avancement des connaissances.

Pour les étudiantes et étudiants qui le souhaitent, le programme mène également aux études supérieures dans toutes les universités canadiennes et internationales.

3. La formation fondamentale en génie civil

Cette partie met en évidence les changements à la formation fondamentale du génie civil incluant : les limites dans le cadre de la discipline du génie civil, les liens entre la discipline principale du génie civil et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

La formation fondamentale en génie civil prévoit 37 cours obligatoires (117 crédits) et 5 cours à option (15 crédits) pour un total de 132 crédits. Cette formation est structurée comme suit :

- un ensemble de cours communs à toutes les spécialités du génie regroupant tous les cours essentiels à la formation du futur ingénieur et ingénieure (tronc commun);
- un tronc de cours de spécialité constitué de tous les cours essentiels à la formation des futurs ingénieurs et ingénieures civils. Ce tronc comprend des cours dans les domaines : matériaux, structures, géotechnique, gestion, béton, hydraulique, hydrologie, environnement et transport;
- un ensemble de cours à option dans le domaine afin de satisfaire les aspirations particulières de chaque futur ingénieure et ingénieur civil;
- un ensemble de cours dans des disciplines connexes afin de compléter la formation en ingénierie et satisfaire aux critères du BCAPG.

Tronc commun en ingénierie

Ce tronc est constitué des cours communs aux trois programmes de génie (génie civil, génie électrique et génie mécanique). En tout, dix-huit (18) cours obligatoires (54 crédits) font partie de ce tronc commun de formation fondamentale, soit huit (8) cours dans les disciplines principales d'ingénierie et dix (10) cours dans les disciplines connexes (telles mathématiques, statistiques, chimie, physique, sociologie et administration).

Parmi les cours de la discipline principale, on retrouve :

Le cours GELE1012 *Outils d'ingénierie* initie les étudiantes et étudiants aux outils informatiques rencontrés dans les disciplines de génie.

Les cours GMEC1013 *Dessin et conception en ing.*, GMEC1014 *Matériaux en ingénierie* et GCIV2010 *Statique* sont des cours de base suivis dans la plupart des programmes de génie au Canada.

Le cours GELE2012 *Circuits électriques* familiarise les étudiantes et les étudiants à la théorie et les concepts d'analyse des circuits électriques.

Le cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement* sensibilise les étudiantes et les étudiants à l'impact environnemental de la technologie.

Le cours GCIV5010 *Lois et déontologie* permet aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances au niveau des principes d'éthique et de responsabilités professionnelles, des normes de santé et de sécurité au travail et des notions ergonomiques.

Le cours GELE4010 *Économie en ingénierie* présente des concepts économiques généraux et des concepts plus spécifiques reliés à la rentabilité de projets.

Et parmi les cours des disciplines connexes se trouvent :

Les cours de mathématiques MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH 2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl* et MATH3503 *Équations différentielles I*, le cours de statistique STAT2603 *Intro aux prob et statistique*, le cours de chimie CHIM1013 *Chimie générale I*, le cours de physique PHYS1373 *Électricité et magnétisme*, le cours d'administration ADMN4291 *Systèmes administratifs I*, le cours de sociologie SOCI3320 *Technologies et sociétés*.

Tronc de spécialité en génie civil

Les cours de spécialité permettent l'acquisition de connaissances dans les domaines plutôt classiques du génie civil. Quoique les outils modernes (logiciels spécialisés) soient utilisés dans le cadre du programme, les principes théoriques constituent la base de la formation. Outre les cours de génie du tronc commun, le programme comprend les cours suivants (tous 3 crédits chacun sauf GCIV5903 qui est de 9 crédits) pour couvrir les domaines des matériaux, structures, géotechnique, gestion, béton, hydraulique, hydrologie, environnement et transport:

GCIV2210	Résistance des matériaux
GCIV2710	Géomatique
GCIV3110	Matériaux de construction
GCIV3210	Concepts des structures
GCIV3220	Analyse des structures
GCIV3410	Sciences de la terre
GCIV3420	Mécanique des sols
GCIV4310	Charpentes métalliques
GCIV4330	Béton armé
GCIV4430	Fondations
GCIV4640	Hydraulique/hydrologie
GCIV4650	Hydraulique urbaine
GCIV4750	Conception des routes
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur
GCIV5550	Traitement des eaux
GCIV5903	Projet de génie civil
GCIV5975	Gestion des projets en ing.

Tronc des cours à option en génie civil

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 15 crédits de cours à option dont au moins neuf (9) crédits parmi la liste A des cours à option; les six (6) autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B. Tous les cours sont de 3 crédits.

Cours à option : Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil
GCIV5110	Technologie du béton
GCIV5210	Dynamique des structures
GCIV5250	Structures par éléments finis
GCIV5330	Béton précontraint
GCIV5340	Conception des ponts
GCIV5350	Éléments des bâtiments
GCIV5360	Bois et maçonnerie
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages
GCIV5450	Hydrogéologie
GCIV5540	Génie de l'environnement
GCIV5620	Structures hydrauliques
GCIV5630	Ressources hydrauliques
GCIV5710	Revêtements routiers
GCIV5720	Techniques de la circulation
GCIV5980	Gestion des infrastructures
GCIV5990	Infrastructures durables

Cours à option : Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides
GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce

3.2 Les disciplines connexes

Le génie civil est considéré comme un baccalauréat en sciences appliquées et de sorte s'appuie sur une formation connexe en sciences pures.

Dans le cadre de la formation en génie civil, les 30 crédits de disciplines connexes comprennent les notions administratives : ADMN4291 *Systèmes administratifs I*; les mathématiques : MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl*, MATH3503 *Équations différentielles I*; les statistiques : STAT2603 *Intro aux prob et statistique*; la chimie : CHIM1013 *Chimie générale I*; la physique : PHYS1373 *Électricité et magnétisme*; et la sociologie : SOCI3320 *Technologies et sociétés*. Les connaissances acquises dans ces cours vont permettre aux étudiantes et étudiants de poursuivre leur formation dans les cours d'ingénierie. Tous ces cours sont exigés pour satisfaire les critères du BCAPG.

3.3 Liste des cours exigés de la formation fondamentale

Le programme de génie civil comprend 132 crédits de formation fondamentale répartis comme suit : 102 crédits dans la discipline principale dont 87 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option ainsi que 30 crédits obligatoires dans les disciplines connexes. Les cours de la formation fondamentale sont présentés au Tableau 1.

Tableau 1 Répartition des 132 crédits de formation fondamentale

FORMATION FONDAMENTALE			132 cr
DISCIPLINE PRINCIPALE			102 cr
DISCIPLINE PRINCIPALE : COURS OBLIGATOIRES			87 cr
1.	GELE1012	Outils d'ingénierie	3 cr
2.	GMEC1013	Dessin et conception en ing.	3 cr
3.	GMEC1014	Matériaux en ingénierie	3 cr
4.	GCIV2010	Statique	3 cr
5.	GCIV2011	Technologie de l'environnement	3 cr
6.	GCIV2210	Résistance des matériaux	3 cr
7.	GCIV2710	Géomatique	3 cr
8.	GELE2012	Circuits électriques	3 cr
9.	GMEC2311	Dynamique	3 cr
10.	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr
11.	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr
12.	GCIV3220	Analyse des structures	3 cr
13.	GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr
14.	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr
15.	GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr
16.	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr
17.	GCIV4330	Béton armé	3 cr
18.	GCIV4430	Fondations	3 cr
19.	GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr
20.	GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr
21.	GCIV4750	Conception des routes	3 cr
22.	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr
23.	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr
24.	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr
25.	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr
26.	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr
27.	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	3 cr
			87 cr
DISCIPLINE PRINCIPALE : COURS À OPTION			15 cr

Choisir au moins neuf (9) crédits parmi la liste A des cours à option; les six (6) autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.

Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr
GCIV5990	Infrastructures durables	<u>3 cr</u>

Cours à option : Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr
GMEC5120	Matériaux composites	3 cr
GMEC5930	Production industrielle	3 cr
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	<u>3 cr</u>
		15 cr

DISCIPLINES CONNEXES : COURS OBLIGATOIRES

30 cr

ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr
CHIM1013	Chimie générale I	3 cr
MATH1073	Calcul différentiel	3 cr
MATH1173	Calcul intégral	3 cr
MATH2023	Analyse math. appliquée	3 cr
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3 cr
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr
STAT2603	Intro aux prob et statistique	<u>3 cr</u>
		30 cr

4. La formation générale

La reconfiguration des programmes vise une formation générale qui permettra aux finissants et finissantes d'acquérir les connaissances et les méthodologies leur permettant de contribuer et de s'adapter aux exigences d'une société en changement continu. Pour s'assurer de remplir cette vocation, neuf «*Objectifs de Formation Générale*» (OFG) ont été énoncés. Cette partie constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux OFG. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Le programme inclut le cours GCIV1011 *Initiation au travail en ing.* qui comprend entre autres : l'acquisition de bonnes habitudes pour réussir des études en ingénierie; l'organisation du temps, principes d'étude et préparation d'un examen; l'utilisation efficace des ressources documentaires; connaissances des associations/ordre professionnels en ingénierie; l'appréciation du travail, du rôle

et des responsabilités des ingénieurs et ingénieures de même que les impacts de l'ingénierie sur la société et sur l'environnement; la connaissance de l'organisation et la gestion du travail d'ingénierie en équipe afin de concevoir des systèmes et résoudre des problèmes; et finalement, la capacité de présenter et défendre de façon convaincante ses idées tant à l'oral qu'à l'écrit.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la Banque de cours de la formation générale pour répondre à cet objectif.

De plus, l'atteinte de cet objectif est consolidée dans le cadre d'ententes bilatérales conclues entre autre, avec la France et la Suisse, afin de permettre des échanges-étudiants. Chaque année, le génie civil profite de ces ententes pour envoyer ou recevoir des étudiantes ou étudiants échanges qui complètent un semestre d'étude à l'international.

Et finalement, le multiculturalisme du corps étudiant de la Faculté permet de connaître et côtoyer d'autres cultures tout en les appréciant et en en étant enrichi.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Le cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement* sensibilise l'étudiante ou l'étudiant aux impacts potentiels des projets en ingénierie.

Le cours GCIV5010 *Lois et déontologie* présente le code de déontologie de la profession. Ce code d'éthique comprend le comportement et les responsabilités professionnels envers le public. Ce cours comprend aussi des éléments de santé et de sécurité au travail.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Le génie civil est un domaine très multidisciplinaire traitant des aspects sociaux avec le cours SOCI3320 *Technologies et sociétés*. Finalement, le cours obligatoire GCIV5903 *Projet de génie civil* consiste à effectuer un projet de fin d'études de plus grande envergure qui incorpore des notions de diverses disciplines ainsi que celles de l'ingénierie.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Le programme comprend huit (8) cours obligatoires dans ces domaines, soit cinq (5) cours de mathématiques, MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl* et MATH3503 *Équations différentielles I*, un cours de chimie, CHIM1013 *Chimie générale I*, un cours de physique, PHYS1373 *Électricité et magnétisme*, et un cours de statistique, STAT2603 *Intro aux prob et statistique*.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

La formation en génie civil est axée sur la pensée logique, que ce soit : le raisonnement abstrait des nombreux cours de mathématiques; la solution des problèmes de nature physique ou chimique des cours de physique et chimie qui exigent un raisonnement basé sur des observations de phénomènes naturels; le raisonnement logique et critique requis dans tous les cours de génie civil qui

exigent la conception d'ouvrages en élaborant des alternatives pour finalement choisir la meilleure; et finalement, la pensée logique nécessaire pour la présentation des arguments oraux et écrits afin de défendre son choix dans les cours de design. Parmi les cours de base en génie civil, les cours GMEC2311 *Dynamique*, GCIV3220 *Analyse des structures*, GMEC3601 *Mécanique des fluides*, GCIV4310 *Charpentes métalliques* et GCIV5975 *Gestion des projets en ing.*, entre autres, développent ces qualités.

Enfin, le cours GCIV5903 *Projet de génie civil* nécessite la solution de problèmes ouverts (conception). Telle que définie par le BCAPG «cette conception intègre les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences du génie et les études complémentaires pour développer des éléments, des systèmes et des processus qui répondent à des besoins précis. Il s'agit d'un processus créatif, itératif et évolutif qui est assujéti à des contraintes pouvant être régies par des normes ou des lois à divers degrés selon la spécialité. Ces contraintes peuvent être liées à des facteurs comme l'économie, la santé, la sécurité, l'environnement et la société ou à d'autres facteurs interdisciplinaires». Cette approche nécessite donc que les étudiantes et les étudiants remettent en question les procédés utilisés et les produits existants et procèdent au préalable à une analyse minutieuse des situations problématiques pour en arriver à suggérer des solutions qui répondent de façon adéquate aux besoins de la société (individus ou groupe). De cette façon, les étudiantes et étudiants développent au cours de leur programme d'études leurs habiletés à penser de façon logique et de manière critique.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif est atteint par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de Français. Plusieurs autres cours, exigent des présentations orales qui comprennent une période de questions traitant de divers aspects du projet conçu par l'étudiante ou l'étudiant et la rédaction de rapports techniques qui sont corrigés selon les normes linguistiques établies et adoptées par le Sénat académique.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Tous les étudiantes et étudiants du programme doivent effectuer un test de classement en Anglais. Si l'étudiante ou l'étudiant se classe à un niveau supérieur au cours ANGL1022 *Language, writing and reading*, l'objectif de formation générale OFG9 est satisfait et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, l'étudiante ou l'étudiant doit réussir le cours ANGL1022.

Compte tenu de la demande de dérogation motivée au point 5, le programme reconfiguré de génie civil exige 18 crédits de formation générale décrits dans le Tableau 2.

Tableau 2 Répartition des 18 crédits de formation générale

FORMATION GÉNÉRALE			18 cr
<u>COURS OBLIGATOIRES</u>			
FRAN1500	Communication orale	(OFG 8)	3 cr
FRAN1600	Communication écrite	(OFG 8)	3 cr
GCIV1011	Initiation au travail en ing.	(OFG 1)	3 cr
	Cours pour répondre à	(OFG 2)	3 cr
	Cours pour répondre à	(OFG 6)	3 cr
	Se classer à un niveau supérieur à	(OFG 9)	3 cr
	ANGL1022 au test de classement et suivre un cours au choix, ou ANGL1022		

Le Tableau 3 résume les cours répondant aux exigences de la formation générale.

Tableau 3 Cours permettant l'atteinte des OFG

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	GCIV1011 <i>Initiation au travail en ing.</i>
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GCIV2011 <i>Technologie de l'environnement</i> GCIV5010 <i>Lois et déontologie</i>
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI3320 <i>Technologies et sociétés</i>
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 <i>Calcul différentiel</i> MATH1173 <i>Calcul intégral</i> , MATH2023 <i>Analyse math appliquée</i> , MATH2123 <i>Algèbre et analyse vector appl</i> , MATH3503 <i>Équations différentielles I</i> , PHYS1373 <i>Électricité et magnétisme</i> , CHIM1013 <i>Chimie générale I</i> , STAT2603 <i>Intro aux prob et statistique</i>
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GCIV3220 <i>Analyse des structures</i> GCIV4310 <i>Charpentes métalliques</i> , GCIV5903 <i>Projet de génie civil</i> GCIV5975 <i>Gestion de projets en ing.</i> ,
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.

5. Dérogation à la répartition des crédits entre la formation fondamentale et la formation générale

Pour des programmes de cinq ans, le projet de reconfiguration de l'Université propose 120 crédits de formation fondamentale dont 90 crédits de la discipline principale et 30 crédits de disciplines connexes, ainsi que 30 crédits de formation générale.

Tel que mentionné dans la section 2.1, les programmes de la Faculté d'ingénierie doivent satisfaire aux exigences du BCAPG pour que leurs finissantes et finissants puissent adhérer à une association provinciale ou territoriale du Canada sans passer des examens d'admission. Le contenu des programmes en ingénierie doit ainsi suivre des lignes directrices très précises. Et pour le faire à l'intérieur d'un profil de 150 crédits, nous devons surpondérer les crédits attribués à la formation fondamentale et ainsi réduire le nombre de crédits accordés à la formation générale.

Le projet présenté comprend 132 crédits de formation fondamentale, dont 102 crédits dans la discipline principale et 30 crédits dans les disciplines connexes, ainsi que 18 crédits de formation générale pour un total de 150 crédits.

Au chapitre de la formation fondamentale, nous demandons une dérogation pour le bloc des 15 crédits de cours à option de la discipline principale. Ce bloc offre deux listes de cours parmi lesquelles l'étudiante ou l'étudiant a la possibilité de choisir jusqu'à un maximum de 6 crédits dans la liste B, soit parmi des cours des deux autres disciplines de génie. À première vue, cette liste B semble constituer une liste de cours des disciplines connexes qui n'a pas sa place parmi les cours de la discipline principale. La raison pourquoi ils s'y trouvent, c'est parce que la Faculté compte un certain nombre de cours qui couvrent des contenus qui logiquement pourraient se trouver sous n'importe quel des trois sigles disciplinaires de génie². Il a fallu statuer sous quelle discipline ils devaient relever sachant fort bien qu'ils pourraient être siglés autant sous une discipline que sous une autre sans que rien ne soit changé à leur contenu. Avec cet état de fait, nous demandons la dérogation afin que ces cours soient reconnus comme des cours de la discipline principale pour les fins de ce programme. L'alternative serait de double-sigler ou triple-sigler l'ensemble des cours ciblés, et avec toute la logistique que cela impose, nous jugeons que la démarche ci-dessus répond tout aussi bien à l'objectif visé.

De plus, la sélection des cours dans la Banque de cours de formation générale doit se faire de façon conforme aux exigences du BCAPG. Ceci nous oblige de préciser les disciplines dans lesquelles les étudiantes et étudiants doivent choisir les deux cours devant satisfaire à l'OFG 2 (*Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation*) et l'OFG 6 (*Sensibilité aux arts et lettres*).

Même si le programme ne prévoit que 18 crédits de formation générale, cela ne signifie pas que la formation est très axée sur des cours strictement liés à l'ingénierie. Au contraire, la formation est probablement l'une des plus multidisciplinaires de l'Université. En effet, la formation comprend 15 cours (45 crédits) hors faculté. La plupart de ces cours (30 crédits) sont exigés par le BCAPG et sont donc considérés comme faisant partie des disciplines connexes (p. ex : le cours SOCI3320 *Technologies et sociétés* est exigé par le BCAPG mais le contenu est très loin de la formation « technique » de l'ingénierie). Bref, le programme répond à l'ensemble des objectifs de formation générale puisque 4 des objectifs (12 crédits) sont atteints par des cours de la formation fondamentale et la balance des objectifs (18 crédits) sont atteints par des cours de formation générale.

Le programme proposé atteint les exigences du BCAPG. De par son contenu qui comprend des cours en administration, en sociologie, en sciences et en sciences humaines, le département est convaincu qu'il atteint également l'esprit de la reconfiguration. Le nombre de cours hors faculté dans le programme se compare

² Les cours GMEC5930 *Production industrielle* et GMEC5940 *Qualité, fiabilité et mtce*, auparavant des cours en génie industriel, présentent des concepts de production industrielle et de contrôle de qualité qui sont aussi valables dans le domaine de génie civil. Ils auraient pu aussi bien avoir un sigle GCIV que GMEC. Le cours GMEC3230 *Mécanique des solides* présente des notions de la méthode des éléments finis. Il est la suite approfondie du cours GCIV2210 *Résistance des matériaux*. Ceux et celles qui veulent étendre leurs connaissances dans ce domaine peuvent donc choisir comme option le cours GMEC3230. Le cours GMEC5120 *Matériaux composites* présente des méthodes d'analyse spécifiques aux composites dont l'utilisation est de plus en plus fréquente en génie civil, surtout dans la réhabilitation des infrastructures.

très avantageusement avec les autres programmes de l'Université et assure une formation générale et multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : FACULTÉ D'INGÉNIERIEDate : le 15 novembre 2012Département : GÉNIE CIVILNom du programme : BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE (GÉNIE CIVIL) (PROFIL RÉGULIER)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme.

Programme actuel	Proposition de modification
<p><u>1^{re} année</u></p> <p>Cours obligatoires (30 crédits)</p> <p>CHIM1013 Chimie générale I 3 cr CHIM1023 Chimie générale II 3 cr FRAN1500 Communication orale 3 cr GCIV1110 Communication en ingénierie 3 cr GMEC1111 Matériaux en ingénierie 3 cr GMEC1311 Dessin d'ingénierie 3 cr MATH1063 Analyse math. appliquée I 3 cr MATH1163 Analyse math. appliquée II 3 cr PHYS1373 Intro à électrici. et magnét. 3 cr PHYS1523 Initiat. à la physique moderne <u>3 cr</u> 30 cr</p>	<p><u>1^{re} année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE Discipline principale : cours obligatoires</p> <p>GELE1012 Outils d'ingénierie 3 cr GMEC1013 Dessin et conception en ing. 3 cr GMEC1014 Matériaux en ingénierie <u>3 cr</u> 9 cr</p> <p>Disciplines connexes : cours obligatoires</p> <p>CHIM1013 Chimie générale I 3 cr MATH1073 Calcul différentiel 3 cr MATH1173 Calcul intégral 3 cr PHYS1373 Électricité et magnétisme <u>3 cr</u> 12 cr</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX</p> <p>FRAN1500⁽¹⁾ Communication orale 3 cr FRAN1600⁽¹⁾ Communication orale 3 cr GCIV1011 Initiation au travail en ing. <u>3 cr</u> 9 cr 30 cr</p>
<p><u>2^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (30 crédits)</p> <p>FRAN1600⁽¹⁾ Communication écrite 3 cr GCIV2010 Statique 3 cr GCIV2210 Résistance des matériaux 3 cr GCIV2510 Technologie de l'environnement 3 cr GCIV2710 Géomatique 3 cr GMEC2522 Dynamique 3 cr INFO1001 Principes de programmation I 3 cr MATH2023 Analyse math. appliquée III 3 cr MATH2123 Algèbre et analyse vector appl 3 cr STAT2603 Intro aux prob et statistique <u>3 cr</u> 30 cr</p>	<p><u>2^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE Discipline principale : cours obligatoires</p> <p>GCIV2010 Statique 3 cr GCIV2011 Technologie de l'environnement 3 cr GCIV2210 Résistance des matériaux 3 cr GCIV2710 Géomatique 3 cr GELE2012 Circuits électriques 3 cr GMEC2311 Dynamique <u>3 cr</u> 18 cr</p> <p>Disciplines connexes : cours obligatoires</p> <p>MATH2023 Analyse math. appliquée 3 cr MATH2123 Algèbre et analyse vector appl 3 cr 6 cr</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 2⁽²⁾ Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation 3 cr Choisir 3 crédits de cours selon la note 3 <u>3 cr</u> 6 cr 30 cr</p>

<p><u>3^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (27 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV3110</td><td>Matériaux de construction</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3210</td><td>Concepts des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3410</td><td>Science de la terre</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3420</td><td>Mécanique des sols</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GELE2112</td><td>Circuits électriques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3411</td><td>Thermodynamique</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3611</td><td>Mécanique des fluides I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>MATH3503</td><td>Équations différentielles I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>MATH3533</td><td>Analyse numérique</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours au choix ⁽²⁾</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours au choix ⁽²⁾</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>33 cr</td></tr> </table>	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr	GCIV3410	Science de la terre	3 cr	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr	GELE2112	Circuits électriques	3 cr	GMEC3411	Thermodynamique	3 cr	GMEC3611	Mécanique des fluides I	3 cr	MATH3503	Équations différentielles I	3 cr	MATH3533	Analyse numérique	3 cr		Cours au choix ⁽²⁾	3 cr		Cours au choix ⁽²⁾	<u>3 cr</u>			33 cr	<p><u>3^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p>Discipline principale : cours obligatoires</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV3110</td><td>Matériaux de construction</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3210</td><td>Concepts des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3220</td><td>Analyse des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3410</td><td>Sciences de la terre</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3420</td><td>Mécanique des sols</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3601</td><td>Mécanique des fluides</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GELE4010</td><td>Économie en ingénierie</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>21 cr</td></tr> </table> <p>Disciplines connexes : cours obligatoires</p> <table border="0"> <tr><td>MATH3503</td><td>Équations différentielles I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>SOCI3320</td><td>Technologies et sociétés</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>STAT2603</td><td>Intro aux prob et statistique</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td><u>9 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>30 cr</td></tr> </table>	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr	GCIV3220	Analyse des structures	3 cr	GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr	GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr	GELE4010	Économie en ingénierie	<u>3 cr</u>			21 cr	MATH3503	Équations différentielles I	3 cr	SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr	STAT2603	Intro aux prob et statistique	<u>3 cr</u>			<u>9 cr</u>			30 cr						
GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr																																																																																
GCIV3210	Concepts des structures	3 cr																																																																																
GCIV3410	Science de la terre	3 cr																																																																																
GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr																																																																																
GELE2112	Circuits électriques	3 cr																																																																																
GMEC3411	Thermodynamique	3 cr																																																																																
GMEC3611	Mécanique des fluides I	3 cr																																																																																
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr																																																																																
MATH3533	Analyse numérique	3 cr																																																																																
	Cours au choix ⁽²⁾	3 cr																																																																																
	Cours au choix ⁽²⁾	<u>3 cr</u>																																																																																
		33 cr																																																																																
GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr																																																																																
GCIV3210	Concepts des structures	3 cr																																																																																
GCIV3220	Analyse des structures	3 cr																																																																																
GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr																																																																																
GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr																																																																																
GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr																																																																																
GELE4010	Économie en ingénierie	<u>3 cr</u>																																																																																
		21 cr																																																																																
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr																																																																																
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr																																																																																
STAT2603	Intro aux prob et statistique	<u>3 cr</u>																																																																																
		<u>9 cr</u>																																																																																
		30 cr																																																																																
<p><u>4^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (30 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>ADRH4222</td><td>Administration du personnel I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>ADMN4291</td><td>Systèmes administratifs I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4240</td><td>Analyse des structures I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4310</td><td>Charpentes métalliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4330</td><td>Béton armé</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4430</td><td>Fondations</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4630</td><td>Hydraulique</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4750</td><td>Conception des routes</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3825</td><td>Santé, sécurité et ergonomie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>SOCI3320</td><td>Technologies et sociétés</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option ⁽³⁾</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option ⁽³⁾</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>36 cr</td></tr> </table>	ADRH4222	Administration du personnel I	3 cr	ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr	GCIV4240	Analyse des structures I	3 cr	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr	GCIV4330	Béton armé	3 cr	GCIV4430	Fondations	3 cr	GCIV4630	Hydraulique	3 cr	GCIV4750	Conception des routes	3 cr	GMEC3825	Santé, sécurité et ergonomie	3 cr	SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr		Cours à option ⁽³⁾	3 cr		Cours à option ⁽³⁾	<u>3 cr</u>			36 cr	<p><u>4^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p>Discipline principale : cours obligatoires</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV4310</td><td>Charpentes métalliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4330</td><td>Béton armé</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4430</td><td>Fondations</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4640</td><td>Hydraulique/hydrologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4650</td><td>Hydraulique urbaine</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4750</td><td>Conception des routes</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>18 cr</td></tr> </table> <p>Discipline principale : cours à option ⁽⁴⁾</p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Cours à option 1</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option 2</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option 3</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9 cr</td></tr> </table> <p>Disciplines connexes : cours obligatoire</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN4291</td><td>Systèmes administratifs I</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>30 cr</td></tr> </table>	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr	GCIV4330	Béton armé	3 cr	GCIV4430	Fondations	3 cr	GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr	GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr	GCIV4750	Conception des routes	<u>3 cr</u>			18 cr		Cours à option 1	3 cr		Cours à option 2	3 cr		Cours à option 3	<u>3 cr</u>			9 cr	ADMN4291	Systèmes administratifs I	<u>3 cr</u>			<u>3 cr</u>			30 cr
ADRH4222	Administration du personnel I	3 cr																																																																																
ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr																																																																																
GCIV4240	Analyse des structures I	3 cr																																																																																
GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr																																																																																
GCIV4330	Béton armé	3 cr																																																																																
GCIV4430	Fondations	3 cr																																																																																
GCIV4630	Hydraulique	3 cr																																																																																
GCIV4750	Conception des routes	3 cr																																																																																
GMEC3825	Santé, sécurité et ergonomie	3 cr																																																																																
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr																																																																																
	Cours à option ⁽³⁾	3 cr																																																																																
	Cours à option ⁽³⁾	<u>3 cr</u>																																																																																
		36 cr																																																																																
GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr																																																																																
GCIV4330	Béton armé	3 cr																																																																																
GCIV4430	Fondations	3 cr																																																																																
GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr																																																																																
GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr																																																																																
GCIV4750	Conception des routes	<u>3 cr</u>																																																																																
		18 cr																																																																																
	Cours à option 1	3 cr																																																																																
	Cours à option 2	3 cr																																																																																
	Cours à option 3	<u>3 cr</u>																																																																																
		9 cr																																																																																
ADMN4291	Systèmes administratifs I	<u>3 cr</u>																																																																																
		<u>3 cr</u>																																																																																
		30 cr																																																																																
<p><u>5^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (21 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5410</td><td>Géologie de l'ingénieur</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5550</td><td>Traitement des eaux</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5610</td><td>Hydrologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5810</td><td>Lois, contrats et déontologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5960</td><td>Projet de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5975</td><td>Gestion de projet en ing.</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GELE4010</td><td>Économie en ingénierie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option ⁽³⁾</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option ⁽³⁾</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option ⁽³⁾</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours au choix ⁽²⁾</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>33 cr</td></tr> </table>	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr	GCIV5610	Hydrologie	3 cr	GCIV5810	Lois, contrats et déontologie	3 cr	GCIV5960	Projet de génie civil	3 cr	GCIV5975	Gestion de projet en ing.	3 cr	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr		Cours à option ⁽³⁾	3 cr		Cours à option ⁽³⁾	3 cr		Cours à option ⁽³⁾	3 cr		Cours au choix ⁽²⁾	<u>3 cr</u>			33 cr	<p><u>5^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p>Discipline principale : cours obligatoires</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5010</td><td>Lois et déontologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5410</td><td>Géologie de l'ingénieur</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5550</td><td>Traitement des eaux</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5903</td><td>Projet de génie civil</td><td>9 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5975</td><td>Gestion des projets en ing.</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>21 cr</td></tr> </table> <p>Discipline principale : cours à option ⁽⁴⁾</p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Cours à option 4</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option 5</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>6 cr</td></tr> </table> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 6⁽²⁾</p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Sensibilité aux arts et lettres</td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td><u>3 cr</u></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>30 cr</td></tr> </table>	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	<u>3 cr</u>			21 cr		Cours à option 4	3 cr		Cours à option 5	<u>3 cr</u>			6 cr		Sensibilité aux arts et lettres	<u>3 cr</u>			<u>3 cr</u>			30 cr									
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr																																																																																
GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr																																																																																
GCIV5610	Hydrologie	3 cr																																																																																
GCIV5810	Lois, contrats et déontologie	3 cr																																																																																
GCIV5960	Projet de génie civil	3 cr																																																																																
GCIV5975	Gestion de projet en ing.	3 cr																																																																																
GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr																																																																																
	Cours à option ⁽³⁾	3 cr																																																																																
	Cours à option ⁽³⁾	3 cr																																																																																
	Cours à option ⁽³⁾	3 cr																																																																																
	Cours au choix ⁽²⁾	<u>3 cr</u>																																																																																
		33 cr																																																																																
GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr																																																																																
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr																																																																																
GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr																																																																																
GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr																																																																																
GCIV5975	Gestion des projets en ing.	<u>3 cr</u>																																																																																
		21 cr																																																																																
	Cours à option 4	3 cr																																																																																
	Cours à option 5	<u>3 cr</u>																																																																																
		6 cr																																																																																
	Sensibilité aux arts et lettres	<u>3 cr</u>																																																																																
		<u>3 cr</u>																																																																																
		30 cr																																																																																
<p>TOTAL GLOBAL 162 cr</p>	<p>FORMATION FONDAMENTALE 132 cr</p> <table border="0"> <tr><td>Discipline principale</td><td>102 cr</td></tr> <tr><td>Disciplines connexes</td><td>30 cr</td></tr> </table> <p>FORMATION GÉNÉRALE 18 cr</p> <p>TOTAL GLOBAL 150 cr</p>	Discipline principale	102 cr	Disciplines connexes	30 cr																																																																													
Discipline principale	102 cr																																																																																	
Disciplines connexes	30 cr																																																																																	

Notes :	Notes :																																																																																																																								
<p>(1) À référer au répertoire pour les exigences en français. Seulement 2 cours de français seront comptabilisés envers le diplôme, les autres seront des crédits en surplus.</p> <p>(2) Cours au choix</p> <p>Choisir 9 crédits hors faculté selon la liste adoptée par la Faculté dont au moins 6 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI et TSOC.</p> <p>(3) Cours à option</p> <p>Choisir au moins 9 crédits de la liste des cours à option ; les 6 autres crédits pourront être des cours de niveau 4000 ou 5000 parmi les autres disciplines de génie.</p>	<p>(1) Se référer au Répertoire pour les exigences en Français. Seulement 2 cours de français seront comptabilisés envers le diplôme, les autres seront des crédits en surplus.</p> <p>(2) Choisir ce cours parmi les sigles PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI et TSOC. Et pour l'OFG 6 en particulier, la sélection pourra être élargie à d'autres cours tirés de la Banque de cours et approuvées par la Faculté d'ingénierie.</p> <p>(3) Tous les étudiantes et étudiants doivent effectuer un test de classement en Anglais et satisfaire l'objectif de formation générale OFG 9. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022. Un maximum de 3 crédits de cours ANGL sera comptabilisé envers le diplôme.</p> <p>(4) Cours à option : Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.</p>																																																																																																																								
<p><u>Liste des cours à option</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5040</td><td>Techniques de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5110</td><td>Technologie du béton</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5210</td><td>Dynamique des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5250</td><td>Structures par éléments finis</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5330</td><td>Béton précontraint</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5340</td><td>Conception des ponts</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5350</td><td>Éléments des bâtiments</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5360</td><td>Bois et maçonnerie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5420</td><td>Géotechnique et ouvrages</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5440</td><td>Sites Contaminés</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5450</td><td>Hydrogéologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5460</td><td>Géotechnique expérimentale</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5530</td><td>Génie de l'environnement I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5540</td><td>Génie de l'environnement II</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5620</td><td>Structures hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5630</td><td>Ressources hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5710</td><td>Revêtements routiers</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5720</td><td>Techniques de la circulation</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5980</td><td>Gestion des infrastructures</td><td>3 cr</td></tr> </table>	GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr	GCIV5110	Technologie du béton	3 cr	GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr	GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr	GCIV5330	Béton précontraint	3 cr	GCIV5340	Conception des ponts	3 cr	GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr	GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr	GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr	GCIV5440	Sites Contaminés	3 cr	GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr	GCIV5460	Géotechnique expérimentale	3 cr	GCIV5530	Génie de l'environnement I	3 cr	GCIV5540	Génie de l'environnement II	3 cr	GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr	GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr	GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr	GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr	GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr	<p><u>Cours à option : Liste A</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5040</td><td>Techniques de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5110</td><td>Technologie du béton</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5210</td><td>Dynamique des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5250</td><td>Structures par éléments finis</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5330</td><td>Béton précontraint</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5340</td><td>Conception des ponts</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5350</td><td>Éléments des bâtiments</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5360</td><td>Bois et maçonnerie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5420</td><td>Géotechnique et ouvrages</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5450</td><td>Hydrogéologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5540</td><td>Génie de l'environnement</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5620</td><td>Structures hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5630</td><td>Ressources hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5710</td><td>Revêtements routiers</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5720</td><td>Techniques de la circulation</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5980</td><td>Gestion des infrastructures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5990</td><td>Infrastructures durables</td><td>3 cr</td></tr> </table> <p><u>Cours à option : Liste B</u></p> <table border="0"> <tr><td>GMEC3230</td><td>Mécanique des solides</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5120</td><td>Matériaux composites</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5930</td><td>Production industrielle</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5940</td><td>Qualité, fiabilité et mtce</td><td>3 cr</td></tr> </table>	GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr	GCIV5110	Technologie du béton	3 cr	GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr	GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr	GCIV5330	Béton précontraint	3 cr	GCIV5340	Conception des ponts	3 cr	GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr	GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr	GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr	GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr	GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr	GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr	GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr	GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr	GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr	GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr	GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr	GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr	GMEC5120	Matériaux composites	3 cr	GMEC5930	Production industrielle	3 cr	GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	3 cr
GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr																																																																																																																							
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr																																																																																																																							
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr																																																																																																																							
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr																																																																																																																							
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr																																																																																																																							
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr																																																																																																																							
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr																																																																																																																							
GCIV5440	Sites Contaminés	3 cr																																																																																																																							
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5460	Géotechnique expérimentale	3 cr																																																																																																																							
GCIV5530	Génie de l'environnement I	3 cr																																																																																																																							
GCIV5540	Génie de l'environnement II	3 cr																																																																																																																							
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr																																																																																																																							
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr																																																																																																																							
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr																																																																																																																							
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr																																																																																																																							
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr																																																																																																																							
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr																																																																																																																							
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr																																																																																																																							
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr																																																																																																																							
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr																																																																																																																							
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr																																																																																																																							
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr																																																																																																																							
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr																																																																																																																							
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr																																																																																																																							
GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr																																																																																																																							
GMEC5120	Matériaux composites	3 cr																																																																																																																							
GMEC5930	Production industrielle	3 cr																																																																																																																							
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	3 cr																																																																																																																							

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en ingénierie (génie civil) régime régulier et coopératif

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
GIND1110	3	GCIV1011	3	
GCIV1000	0	GCIV1000	0	
GCIV2000	0	GCIV2000	0	
GCIV2010	3	GCIV2010	3	
GCIV2210	3	GCIV2210	3	
GCIV2510	3	GCIV2011	3	oui
GCIV2710	3	GCIV2710	3	
GCIV3000	0	GCIV3000	0	
GCIV3110	3	GCIV3110	3	
GCIV3210	3	GCIV3210	3	
GCIV3410	3	GCIV3410	3	
GCIV3420	3	GCIV3420	3	
GCIV4000	0	GCIV4000	0	
GCIV4240	3	GCIV3220	3	oui
GCIV4310	3	GCIV4310	3	
GCIV4330	3	GCIV4330	3	
GCIV4430	3	GCIV4430	3	
GCIV4630	3	GCIV4640	3	
GCIV4750	3	GCIV4750	3	
GCIV5040	3	GCIV5040	3	
GCIV5110	3	GCIV5110	3	
GCIV5210	3	GCIV5210	3	
GCIV5250	3	GCIV5250	3	
GCIV5330	3	GCIV5330	3	
GCIV5340	3	GCIV5340	3	
GCIV5350	3	GCIV5350	3	
GCIV5360	3	GCIV5360	3	
GCIV5410	3	GCIV5410	3	
GCIV5420	3	GCIV5420	3	
GCIV5440	3			
GCIV5450	3	GCIV5450	3	
GCIV5460	3			
GCIV5530	3	GCIV4650	3	oui
GCIV5540	3	GCIV5540	3	
GCIV5550	3	GCIV5550	3	
GCIV5610	3			
GCIV5620	3	GCIV5620	3	
GCIV5630	3	GCIV5630	3	
GCIV5710	3	GCIV5710	3	
GCIV5720	3	GCIV5720	3	
GCIV5810	3	GCIV5010	3	oui
GCIV5960	3	GCIV5903	9	
GCIV5975	3	GCIV5975	3	
GCIV5980	3	GCIV5980	3	
		GCIV5990	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : _____

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			GCIV1011	<i>Initiation au travail en ing.</i>	OFG 1
			GCIV2011	<i>Technologie de l'environnement</i>	OFG 3
			GCIV3220	<i>Analyse des structures</i>	OFG 7
			GCIV5903	<i>Projet de génie civil</i>	OFG 7

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat en ingénierie (génie civil)
- 1.2 Unité responsable
Département de génie civil, Faculté d'ingénierie
- 1.3 Diplôme accordé
B. Ing. (génie civil)
- 1.4 Durée du programme
5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton : 5 ans
Edmundston : première année*
* Les années subséquentes se font à Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Automne 2012

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de génie civil vise à offrir une formation en génie civil conforme aux normes nationales courantes et agréées par le Conseil canadien des ingénieurs. Ce programme est axé sur une formation professionnelle comprenant : la conception d'ouvrages, l'étude des diverses alternatives, le choix de la meilleure solution, l'estimation des coûts, la préparation des plans et devis, la planification des projets et la gestion d'entreprises; tout en respectant son devoir et sa déontologie professionnelle.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme de génie civil fait appel aux méthodes pédagogiques universitaires les plus courantes incluant l'enseignement par problèmes qui permet la résolution de problèmes pratiques en situations simulant la réalité de la pratique professionnelle. La majorité des cours utilisent les mêmes outils informatiques que ceux utilisés dans les diverses disciplines du génie civil. En plus des cours magistraux et des séances pratiques en laboratoires, le génie civil s'est doté de cours comprenant des projets de conception en groupe, nécessitant la recherche de données, l'application de calculs avancés, la présentation orale de résultats et finalement, la rédaction de rapports techniques.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE

132 crédits

DISCIPLINE PRINCIPALE : (cours obligatoires)

87 crédits

1.	GELE1012	Outils d'ingénierie	3 cr
2.	GMEC1013	Dessin et conception en ing.	3 cr
3.	GMEC1014	Matériaux en ingénierie	3 cr
4.	GCIV2010	Statique	3 cr
5.	GCIV2011	Technologie de l'environnement	3 cr
6.	GCIV2210	Résistance des matériaux	3 cr
7.	GCIV2710	Géomatique	3 cr
8.	GELE2012	Circuits électriques	3 cr
9.	GMEC2311	Dynamique	3 cr
10.	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr
11.	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr
12.	GCIV3220	Analyse des structures	3 cr
13.	GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr
14.	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr
15.	GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr
16.	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr
17.	GCIV4330	Béton armé	3 cr
18.	GCIV4430	Fondations	3 cr
19.	GCIV4640	Hydraulique/Hydrologie	3 cr
20.	GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr
21.	GCIV4750	Conception des routes	3 cr
22.	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr
23.	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr
24.	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr
25.	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr
26.	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr
27.	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	3 cr

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

DISCIPLINE PRINCIPALE : (cours à option)

15 crédits

Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.

Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr
GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr

Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides
GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce

DISCIPLINES CONNEXES : (cours obligatoires)

30 crédits

ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr
CHIM1013	Chimie générale I	3 cr
MATH1073	Calcul différentiel	3 cr
MATH1173	Calcul intégral	3 cr
MATH2023	Analyse math. appliquée	3 cr
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3 cr
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr
STAT2603	Intro aux prob et statistique	3 cr

FORMATION GÉNÉRALE

18 cr

FRAN1500	Communication orale	(OFG 8)	3 cr
FRAN1600	Communication écrite	(OFG 8)	3 cr
GCIV1011	Initiation au travail en ing.	(OFG 1)	3 cr
	Cours pour répondre à	(OFG 2)	3 cr
	Cours pour répondre à	(OFG 6)	3 cr
	Répondre à L'OFG9, se classe à un niveau	(OFG 9)	3 cr
	supérieur à ANGL1022 au test de classement et		
	suit un cours au choix, ou ANGL1022		

Total de la formation fondamentale **132 cr.**

Total de la formation générale et cours au choix **18 cr.**

GLOBAL **150 cr.**

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme : **B. Ing. Génie civil (Régime régulier)**

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année		(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GELE1012	<i>Outils d'ingénierie</i>		3	
GMEC1013	<i>Dessin et conception en ing.</i>		3	
GMEC1014	<i>Matériaux en ingénierie</i>		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires				
CHIM1013	<i>Chimie générale I</i>		3	
MATH1073	<i>Calcul différentiel</i>		3	OFG 5
MATH1173	<i>Calcul intégral</i>		3	
PHYS1373	<i>Électricité et magnétisme</i>		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)				
FRAN1500	<i>Communication orale (Voir note 2)</i>		3	OFG 8
FRAN1600	<i>Communication écrite (Voir note 2)</i>		3	OFG 8
GCIV1011	<i>Initiation au travail en ing.</i>		3	OFG 1

Deuxième année		(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV2010	<i>Statique</i>		3	
GCIV2210	<i>Résistance des matériaux</i>		3	
GCIV2011	<i>Technologie de l'environnement</i>		3	OFG 3
GCIV2710	<i>Géomatique</i>		3	
GELE2012	<i>Circuits électriques</i>		3	
GMEC2311	<i>Dynamique</i>		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires				
MATH2023	<i>Analyse math. appliquée</i>		3	
MATH2123	<i>Algèbre et analyse vector appl</i>		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)				
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif 2 : Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation (Voir note 3)			3	OFG 2
Effectuer un test de classement en Anglais. Si classé à un niveau supérieur au cours ANGL1022, l'OFG 9 est satisfait alors choisir un cours au choix à votre discrétion. Sinon, réussir le cours ANGL1022.			3	OFG 9

Troisième année		(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV3110	<i>Matériaux de construction</i>		3	
GCIV3210	<i>Concepts des structures</i>		3	
GCIV3220	<i>Analyse des structures</i>		3	OFG 7
GCIV3410	<i>Sciences de la terre</i>		3	
GCIV3420	<i>Mécanique des sols</i>		3	
			3	
GMEC3601	<i>Mécanique des fluides</i>		3	
GELE4010	<i>Économie en ingénierie</i>		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires				
MATH3503	<i>Équations différentielles I</i>		3	
SOCI3320	<i>Technologies et sociétés</i>		3	OFG 4
STAT2603	<i>Intro aux prob et statistique</i>		3	

Quatrième année		(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV4310	<i>Charpentes métalliques</i>		3	
GCIV4330	<i>Béton armé</i>		3	
GCIV4430	<i>Fondations</i>		3	
GCIV4640	<i>Hydraulique/hydrologie</i>		3	
GCIV4650	<i>Hydraulique urbaine</i>		3	
GCIV4750	<i>Conception des routes</i>		3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 4)				
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale			3	
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale			3	
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale			3	
B. Discipline connexes – Cours obligatoire				
ADMN4291	<i>Systèmes administratifs I</i>		3	

Formulaire CPR-11

Cinquième année	(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
GCIV5010	<i>Lois et déontologie</i>	3	
GCIV5410	<i>Géologie de l'ingénieur</i>	3	
GCIV5550	<i>Traitement des eaux</i>	3	
GCIV5903	<i>Projet de génie civil</i>	9	
GCIV5975	<i>Gestion des projets en ing.</i>	3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 4)			
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale		3	
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)			
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif 6 : Sensibilité aux arts et lettres (Voir note 3).		3	OFG 6

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en ingénierie (Génie civil)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	GCIV1011 <i>Initiation au travail en ing.</i>	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif. (Voir note 3)	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GCIV2011 <i>Technologie de l'environnement</i>	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI3320 <i>Technologies et sociétés</i>	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 <i>Calcul différentiel</i>	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir note 3)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GCIV3220 <i>Analyse des structures</i>	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.	3	

Notes :

(1) Dans le cadre du B. Ing. (génie civil), vous devez compléter **132 crédits de formation fondamentale** et **18 crédits de formation générale ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B. Ing. (génie civil), les cours obligatoires de la **formation fondamentale** permettent de répondre à **quatre (4) OFG** :

OFG 3 au moyen du cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement*;
OFG 4 au moyen du cours SOCI3320 *Technologies et sociétés*;
OFG 5 au moyen du cours MATH1073 *Calcul différentiel*;
OFG 7 au moyen du cours GCIV3220 *Analyse des structures*.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 1 au moyen du cours GCIV1011;
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600.

Formulaire CPR-11

OFG 9 Tous les étudiantes et étudiants doivent effectuer un test de classement en Anglais et satisfaire l'objectif de formation générale OFG 9. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux(2) cours de 3 crédits de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante : OFG 2 et OFG 6 (voir note 3 ci-dessous).

(2) **Se référer au Répertoire pour les exigences de Français (règlement 6 des *Règlements universitaires de premier cycle*). Seulement 2 cours FRAN seront comptabilisés envers le diplôme. Tout autre cours FRAN sera comptabilisé comme des crédits en surplus.**

(3) **Afin de respecter les normes du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, la sélection de votre cours devra se faire parmi les sigles PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SCSO, SOCI et TSOC. Et pour l'OFG 6 en particulier, la sélection pourra être élargie à d'autres cours tirés de la Banque de cours et approuvée par la Faculté d'ingénierie.**

(4) **Listes de cours à option de la discipline principale :** Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.

Liste A

G CIV5040	Techniques de génie civil
G CIV5110	Technologie du béton
G CIV5210	Dynamique des structures
G CIV5250	Structures par éléments finis
G CIV5330	Béton précontraint
G CIV5340	Conception des ponts
G CIV5350	Éléments des bâtiments
G CIV5360	Bois et maçonnerie
G CIV5420	Géotechnique et ouvrages
G CIV5450	Hydrogéologie
G CIV5540	Génie de l'environnement
G CIV5620	Structures hydrauliques
G CIV5630	Ressources hydrauliques
G CIV5710	Revêtements routiers
G CIV5720	Techniques de la circulation
G CIV5980	Gestion des infrastructures
G CIV5990	Infrastructures durables

Liste B

G MEC3230	Mécanique des solides
G MEC5120	Matériaux composites
G MEC5930	Production industrielle
G MEC5940	Qualité, fiabilité et mtce

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

10 MAI 2012

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Ingénierie
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme :
Département de génie civil, Faculté d'ingénierie
- 1.3 Titre du programme : B.Ing. (génie civil – régime coopératif)
- 1.4 Diplôme accordé : B. Ing. (génie civil – régime coopératif)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : Automne 2012

2. Description générale du programme reconfiguré

Note : Le programme de Baccalauréat en ingénierie (génie civil – régime coopératif) est similaire au programme de Baccalauréat en ingénierie (génie civil – régime régulier) à l'exception des objectifs du programme qui sont légèrement différents, des conditions d'admission et de maintien et des quatre (4) stages ne comportant aucun crédit faits pendant la session printemps-été de la deuxième et de la troisième années ainsi qu'à l'hiver et printemps-été de la quatrième année. Étant donné la similarité entre les deux programmes et afin de faciliter la lecture du présent document, les différences entre les deux programmes sont indiquées en gras.

Préambule

Depuis plus de 40 ans le programme du baccalauréat en génie civil dessert les besoins en ingénierie civile de la société sur le plan local, provincial ainsi que national. Avec un nombre toujours croissant d'étudiantes et étudiants internationaux, la mission du programme s'est maintenant élargie au plan mondial.

Le programme de génie civil est agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG)¹ qui régit la profession d'ingénierie au Canada et regroupe toutes les associations professionnelles provinciales d'ingénieures et d'ingénieurs. Le BCAPG a aussi conclu des ententes de reconnaissance mutuelle avec plusieurs pays, ce qui permet la reconnaissance du diplôme en génie civil non-seulement à travers le Canada mais aussi à l'international.

Selon le BCAPG, «les programmes de génie agréés doivent permettre aux futurs diplômées et diplômés d'acquérir non seulement des connaissances suffisantes en mathématiques, en sciences et en génie, mais aussi des compétences en communication et une compréhension des incidences environnementales, culturelles, économiques et sociales du génie ainsi que les concepts de développement durable, et d'acquérir des capacités d'apprentissage continu».

Pour obtenir l'agrément, le programme complet de génie civil doit comprendre au minimum 1950 unités d'agrément (UA) (1 UA correspond à une heure (50 minutes) d'enseignement ou deux heures de laboratoire ou de travail dirigé). Le programme doit comprendre le minimum de chacune des composantes ci-dessous.

- Programme complet : minimum de 1 950 UA répartis comme suit :
 - Mathématiques : minimum de 195 UA;
 - Sciences naturelles : minimum de 195 UA;
 - Mathématiques et sciences naturelles combinées : minimum de 420 UA;
 - Sciences du génie : minimum de 225 UA;
 - Conception en ingénierie : minimum de 225 UA;

¹ Bureau canadien d'agrément des programmes de génie – Normes et procédures d'agrément 2010

- Sciences du génie et conception en ingénierie combinées :
minimum de 900 UA;
- Études complémentaires : minimum de 225 UA.
- Travaux en laboratoire et enseignement des mesures de sécurité.

Pour satisfaire aux critères du BCAPG, le programme doit aussi comprendre des études dans les matières suivantes :

- Économie de l'ingénierie;
- Impact de la technologie sur la société;
- Matières traitant des questions fondamentales, des méthodologies et des cheminements intellectuels propres aux sciences humaines et sociales;
- Communication orale et écrite;
- Santé et sécurité au travail;
- Déontologie, équité et droit;
- Développement durable et gérance environnementale.

Le programme de génie n'est agréé que si toutes ses variantes satisfont les normes établies.

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, le département de génie civil propose de modifier son programme de baccalauréat en ingénierie afin, d'une part, de faire passer le nombre total de crédit de 162 à 150 et, d'autre part, de satisfaire les objectifs de formation générale OFG 1-9.

Le département de génie civil a voulu profiter de cette occasion pour moderniser son programme afin de mieux desservir les besoins de la société en matière de génie civil. La gestion des projets, l'administration des budgets et la durabilité des infrastructures sont devenus des éléments très importants dans la carrière d'une ingénieure ou d'un ingénieur civil.

Les pages qui suivent indiquent les modifications apportées au Baccalauréat en ingénierie (génie civil) (**régime coopératif**) afin de moderniser son programme, réduire le nombre de crédits et satisfaire aux objectifs de la reconfiguration.

2.1 Les objectifs du programme

Le programme de génie civil vise à offrir une formation en génie civil conforme aux normes nationales courantes. Le génie civil est un vaste domaine d'ingénierie qui s'occupe de la réalisation de grands travaux de construction. L'ingénieure ou l'ingénieur civil conçoit des ouvrages, entre autres : ponts, bâtiments, routes, aéroports, systèmes d'aqueduc et d'égout, barrages, digues, écluses, canaux et ports maritimes ou fluviaux, systèmes de transport et il ou elle voit à la planification des travaux municipaux.

Dans l'exercice de sa profession, l'ingénieure ou l'ingénieur civil est appelé à concevoir des ouvrages, à étudier les diverses possibilités, à choisir la meilleure solution, à estimer les coûts, à préparer les plans et devis, et à voir à la planification des projets et à la gestion des entreprises. Le programme de génie civil vise à donner un bagage de connaissances théoriques, pratiques et informatiques permettant à l'individu de s'adapter à un monde en changement constant.

Dans la pratique, l'ingénieure ou l'ingénieur civil s'oriente rapidement vers une spécialisation, par exemples : les structures, l'hydraulique, le transport, la surveillance de l'exécution des travaux et la participation à l'administration, la géotechnique, le génie de l'environnement, l'organisation du travail où on peut exceller tant du point de vue technique qu'administratif.

Le renouvellement et la durabilité des infrastructures vieillissantes et la gestion des budgets de plus en plus restreints sont devenus la nouvelle réalité de l'ingénieure ou l'ingénieur civil. «Accomplir plus avec moins» est la nouvelle devise du génie civil.

Avec l'urbanisation de la population, l'importance du génie municipal n'a cessé de prendre de l'ampleur avec plus de 50% de nos finissantes et finissants œuvrant dans ce domaine. Cette nouvelle réalité doit faire partie du génie civil du 21^e siècle.

Le régime coopératif a également pour objectif d'exposer les étudiantes et étudiants au monde industriel et leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances théoriques tout en identifiant leurs objectifs de carrière.

2.2 Les stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs

La formation en génie civil fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants et à l'utilisation des technologies modernes, et à travers les cours magistraux, les cours de projets de conception, les séances de travaux pratiques, les présentations orales, le travail de recherche individuel et en groupe et la rédaction de rapports techniques. Les informations importantes sont exposées et discutées. La résolution de problèmes, la réalisation de travaux pratiques et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière présentée dans ces cours.

Dans sa profession, l'ingénieure et l'ingénieur civil devra concevoir et réaliser des ouvrages qui reflètent les besoins d'une société en pleine évolution technologique. Elle ou il doit accomplir ceci tout en étant conscient des aspects sécuritaires et humains de ces ouvrages, tout en étant conscient de leurs impacts socio-économiques et environnementaux.

Le nouveau cours GCIV1011 *Initiation au travail en ing.* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques d'apprentissage qui permettront une introduction à la pensée universitaire. Ce cours guide l'étudiante ou l'étudiant vers les notions de l'auto-responsabilité pour son apprentissage et de la nécessité d'une formation continue.

Les nouveaux cours GELE1012 *Outils d'ingénierie* et GMEC1013 *Dessin et conception en ing.* permettront à l'étudiante ou l'étudiant de maîtriser les outils nécessaires pour fonctionner dans un monde en changement technologique constant.

Les cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement*, SOCI3320 *Technologies et sociétés* et GCIV5010 *Lois et déontologie* sensibilisent l'ingénieure ou l'ingénieur civil aux impacts de la technologies sur l'environnement et la société. Elle ou il sera conscient de l'éthique professionnelle qui doit guider ses décisions.

Le cours GCIV5975 *Gestion des projets en ing.* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques de gestion de projets et d'administration des budgets associés aux projets. Ce cours forme l'étudiante ou l'étudiant pour le rôle qu'elle ou il pourrait assumer dans sa carrière.

Le nouveau cours GCIV4650 *Hydraulique urbaine* fournira à l'étudiante ou l'étudiant les outils nécessaires pour son rôle en génie municipal. Avec l'urbanisation de la population ce rôle devient de plus en plus important en génie civil.

Le nouveau cours GCIV5990 *Infrastructures durables* permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des techniques nécessaires afin de pouvoir maximiser la durabilité des infrastructures, gérer des infrastructures vieillissantes et administrer des budgets de plus en plus restreints.

Le nouveau cours GCIV5903 *Projet de génie civil* permettra à l'étudiante ou l'étudiant de parfaire son rôle dans l'ingénierie d'un projet. Ce cours de 9 crédits vise à simuler la réalisation d'un projet d'ingénierie avec toutes les exigences et les incertitudes associées à ce genre de problème technique ouvert. Travaillant dans le cadre d'une firme de génie-conseil, l'étudiante ou l'étudiant devra réaliser le projet de la pré-ingénierie jusqu'à son octroi à l'entrepreneur.

Le programme coopératif comprend quatre stages en milieu de travail.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation en génie civil, la diplômée ou le diplômé pourra assumer les fonctions d'une ingénieure stagiaire (IS) ou d'un ingénieur stagiaire (IS) sous une supervision professionnelle dans son domaine de travail. Cette supervision et ce mentorat permettent de parfaire sa spécialisation tout en étant productif dans son domaine de travail. Le but de ce stage (IS) est d'atteindre le statut d'ingénieure ou d'ingénieur avec un droit d'exercice, pleinement conscient de ses responsabilités et devoirs d'éthique professionnelle.

La formation proposée reflète la réalité du génie civil qui voit l'ingénieure ou l'ingénieur avancer dans sa carrière et s'orienter de plus en plus vers des réalisations importantes comprenant la gestion des budgets et l'administration du personnel.

Le programme reconfiguré forme des individus capables de s'adapter aux exigences d'un monde technologique changeant, de solutionner des problèmes des infrastructures vieillissantes et de s'adapter à la nouvelle réalité des budgets restreints.

Le programme doit aussi développer les qualités suivantes chez les diplômées et diplômés afin de respecter les critères exigés par le BCAPG:

- connaissances des mathématiques, des sciences naturelles et des notions fondamentales de l'ingénierie, ainsi qu'une spécialisation en génie civil;
- capacité d'identifier, formuler, analyser et résoudre des problèmes d'ingénierie complexes et en arriver à des conclusions étayées;
- capacité de concevoir des solutions à des problèmes d'ingénierie complexes et évolutifs et de concevoir des systèmes, des composants ou des processus qui répondent aux besoins spécifiés, tout en tenant compte des risques pour la santé et la sécurité publiques, des aspects législatifs et réglementaires, ainsi que des incidences économiques, environnementales, culturelles et sociales;
- capacité de créer et de sélectionner des techniques, des ressources et des outils modernes d'ingénierie et de les appliquer;
- capacité de fonctionner efficacement en tant que membre ou chef d'équipe;
- habileté à communiquer efficacement des concepts d'ingénierie complexes, au sein de la profession et au public en général, notamment lire, parler et écouter, comprendre et rédiger de façon efficace des rapports et de la documentation pour la conception, ainsi qu'énoncer des directives claires et y donner suite;
- compréhension des rôles et des responsabilités de l'ingénieure et l'ingénieur dans la société, y compris le rôle essentiel de protection du public et de l'intérêt public;
- capacité à analyser les aspects sociaux et environnementaux des activités liées au génie;
- compréhension et respect des principes d'éthique, de responsabilité professionnelle et d'équité;
- capacité à intégrer de façon appropriée les pratiques d'économie et d'affaires, comme la gestion de projets dans l'exercice du génie;
- capacité à cerner et à combler ses propres besoins de formation dans un monde en constante évolution, et ce, de façon à maintenir sa compétence et à contribuer à l'avancement des connaissances;

- **et en plus des critères précédents, exigés par le BCAPG, le régime coopératif offre à l'étudiante et à l'étudiant la capacité de plus facilement intégrer le milieu du travail grâce aux quatre stages suivis en milieu professionnel durant les études.**

Pour les étudiantes et étudiants qui le souhaitent, le programme mène également aux études supérieures dans toutes les universités canadiennes et internationales.

3. La formation fondamentale en génie civil

Cette partie met en évidence les changements à la formation fondamentale du génie civil incluant : les limites dans le cadre de la discipline du génie civil, les liens entre la discipline principale du génie civil et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

La formation fondamentale en génie civil prévoit 41 cours obligatoires (117 crédits) et 5 cours à option (15 crédits) pour un total de 132 crédits. Cette formation est structurée comme suit :

- un ensemble de cours communs à toutes les spécialités du génie regroupant tous les cours essentiels à la formation du futur ingénieur et ingénieure (tronc commun);
- un tronc de cours de spécialité constitué de tous les cours essentiels à la formation des futurs ingénieurs et ingénieures civils. Ce tronc comprend des cours dans les domaines : matériaux, structures, géotechnique, gestion, béton, hydraulique, hydrologie, environnement et transport;
- un ensemble de cours à option dans le domaine afin de satisfaire les aspirations particulières de chaque futur ingénieur et ingénieure civil;
- un ensemble de cours dans des disciplines connexes afin de compléter la formation en ingénierie et satisfaire aux critères du BCAPG.

Tronc commun en ingénierie

Ce tronc est constitué des cours communs aux trois programmes de génie (génie civil, génie électrique et génie mécanique). En tout, dix-huit (18) cours obligatoires (54 cr) font partie de ce tronc commun de formation fondamentale, soit huit (8) cours dans les disciplines principales d'ingénierie et dix (10) cours dans les disciplines connexes (telles mathématiques, statistiques, chimie, physique, sociologie et administration).

Parmi les cours de la discipline principale, on retrouve :

Le cours GELE1012 *Outils d'ingénierie* initie les étudiantes et étudiants aux outils informatiques rencontrés dans les disciplines de génie.

Les cours GMEC1013 *Dessin et conception en ing.*, GMEC1014 *Matériaux en ingénierie* et GCIV2010 *Statique* sont des cours de base suivis dans la plupart des programmes de génie au Canada.

Le cours GELE2012 *Circuits électriques* familiarise les étudiantes et les étudiants à la théorie et les concepts d'analyse des circuits électriques.

Le cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement* sensibilise les étudiantes et les étudiants à l'impact environnemental de la technologie.

Le cours GCIV5010 *Lois et déontologie* permet aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances au niveau des principes d'éthique et de

responsabilités professionnelles, des normes de santé et de sécurité au travail et des notions ergonomiques.

Le cours GELE4010 *Économie en ingénierie* présente des concepts économiques généraux et des concepts plus spécifiques reliés à la rentabilité de projets.

Et parmi les cours des disciplines connexes se trouvent :

Les cours de mathématiques : MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH 2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl* et MATH3503 *Équations différentielles I*, le cours de statistique STAT2603 *Intro aux prob et statistique*, le cours de chimie CHIM1013 *Chimie générale I*, le cours de physique PHYS1373 *Électricité et magnétisme*, le cours d'administration ADMN4291 *Systèmes administratifs I*, le cours de sociologie SOCI3320 *Technologies et sociétés*.

Tronc de spécialité en génie civil

Les cours de spécialité permettent l'acquisition de connaissances dans les domaines plutôt classiques du génie civil. Quoique les outils modernes (logiciels spécialisés) soient utilisés dans le cadre du programme, les principes théoriques constituent la base de la formation. Outre les cours de génie du tronc commun, le programme comprend les cours suivants (tous 3 crédits chacun sauf GCIV5903 qui est de 9 crédits **et les quatre stages GCIVX000, non crédités**) pour couvrir les domaines des matériaux, structures, géotechnique, gestion, béton, hydraulique, hydrologie, environnement et transport:

GCIV1000	Stage I en génie civil
GCIV2000	Stage II en génie civil
GCIV2210	Résistance des matériaux
GCIV2710	Géomatique
GCIV3000	Stage III en génie civil
GCIV3110	Matériaux de construction
GCIV3210	Concepts des structures
GCIV3220	Analyse des structures
GCIV3410	Sciences de la terre
GCIV3420	Mécanique des sols
GCIV4000	Stage IV en génie civil
GCIV4310	Charpentes métalliques
GCIV4330	Béton armé
GCIV4430	Fondations
GCIV4640	Hydraulique/hydrologie
GCIV4650	Hydraulique urbaine
GCIV4750	Conception des routes
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur
GCIV5550	Traitement des eaux
GCIV5903	Projet de génie civil
GCIV5975	Gestion des projets en ing.

Tronc des cours à option en génie civil

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir 15 crédits de cours à option dont au moins neuf (9) crédits parmi la liste A des cours à option; les six (6) autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B. Tous les cours sont de 3 crédits.

Cours à option : Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil
GCIV5110	Technologie du béton
GCIV5210	Dynamique des structures
GCIV5250	Structures par éléments finis
GCIV5330	Béton précontraint

GCIV5340	Conception des ponts
GCIV5350	Éléments des bâtiments
GCIV5360	Bois et maçonnerie
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages
GCIV5450	Hydrogéologie
GCIV5540	Génie de l'environnement
GCIV5620	Structures hydrauliques
GCIV5630	Ressources hydrauliques
GCIV5710	Revêtements routiers
GCIV5720	Techniques de la circulation
GCIV5980	Gestion des infrastructures
GCIV5990	Infrastructures durables

Cours à option : Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides
GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce

3.2 Les disciplines connexes

Le génie civil est considéré comme un baccalauréat en sciences appliquées et de sorte s'appuie sur une formation connexe en sciences pures.

Dans le cadre de la formation en génie civil, les 30 crédits de disciplines connexes comprennent les notions administratives : ADMN4291 *Systèmes administratifs I*; les mathématiques : MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl*, MATH3503 *Équations différentielles I*; les statistiques : STAT2603 *Intro aux prob et statistique*; la chimie : CHIM1013 *Chimie générale I*; la physique : PHYS1373 *Électricité et magnétisme*; et la sociologie : SOCI3320 *Technologies et sociétés*. Les connaissances acquises dans ces cours vont permettre aux étudiantes et étudiants de poursuivre leur formation dans les cours d'ingénierie. Tous ces cours sont exigés pour satisfaire les critères du BCAPG.

3.3 Liste des cours exigés de la formation fondamentale

Le programme de génie civil comprend 132 crédits de formation fondamentale répartis comme suit : 102 crédits dans la discipline principale dont 87 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option, ainsi que 30 crédits obligatoires dans les disciplines connexes. Les cours de la formation fondamentale sont présentés dans le Tableau 1.

Tableau 1 Répartition des 132 crédits de formation fondamentale

FORMATION FONDAMENTALE			132 cr
DISCIPLINE PRINCIPALE			102 cr
DISCIPLINE PRINCIPALE : COURS OBLIGATOIRES			87 cr
1.	GCIV1000	Stage I en génie civil	0 cr
2.	GELE1012	Outils d'ingénierie	3 cr
3.	GMEC1013	Dessin et conception en ing.	3 cr
4.	GMEC1014	Matériaux en ingénierie	3 cr
5.	GCIV2000	Stage II en génie civil	0 cr
6.	GCIV2010	Statique	3 cr
7.	GCIV2011	Technologie de l'environnement	3 cr
8.	GCIV2210	Résistance des matériaux	3 cr
9.	GCIV2710	Géomatique	3 cr
10.	GELE2012	Circuits électriques	3 cr
11.	GCIV3000	Stage III en génie civil	0 cr

12.	GMEC2311	Dynamique	3 cr
13.	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr
14.	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr
15.	GCIV3220	Analyse des structures	3 cr
16.	GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr
17.	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr
18.	GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr
19.	GCIV4000	Stage IV en génie civil	0 cr
20.	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr
21.	GCIV4330	Béton armé	3 cr
22.	GCIV4430	Fondations	3 cr
23.	GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr
24.	GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr
25.	GCIV4750	Conception des routes	3 cr
26.	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr
27.	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr
28.	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr
29.	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr
30.	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr
31.	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	<u>3 cr</u>
			87 cr

DISCIPLINE PRINCIPALE : COURS À OPTION**15 cr**

Choisir au moins neuf (9) crédits parmi la liste A des cours à option; les six (6) autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.

Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr
GCIV5990	Infrastructures durables	<u>3 cr</u>

Cours à option : Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr
GMEC5120	Matériaux composites	3 cr
GMEC5930	Production industrielle	3 cr
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	<u>3 cr</u>
		15 cr

DISCIPLINES CONNEXES : COURS OBLIGATOIRES**30 cr**

ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr
CHIM1013	Chimie générale I	3 cr
MATH1073	Calcul différentiel	3 cr
MATH1173	Calcul intégral	3 cr
MATH2023	Analyse math. appliquée	3 cr
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr

PHYS1373	Électricité et magnétisme	3 cr
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr
STAT2603	Intro aux prob et statistique	<u>3 cr</u>
		30 cr

4. **La formation générale**

La reconfiguration des programmes vise une formation générale qui permettra aux finissantes et finissants d'acquérir les connaissances et les méthodologies leur permettant de contribuer et de s'adapter aux exigences d'une société en changement continu. Pour s'assurer de remplir cette vocation, neuf «*Objectifs de Formation Générale*» (OFG) ont été énoncés. Cette partie constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux OFG. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

Le programme inclut le cours GCIV1011 *Initiation au travail en ing.* qui comprend entre autres : l'acquisition de bonnes habitudes pour réussir des études en ingénierie; l'organisation du temps, principes d'étude et préparation d'un examen; l'utilisation efficace des ressources documentaires; connaissances des associations/ordre professionnels en ingénierie; l'appréciation du travail, du rôle et des responsabilités des ingénieurs et ingénieures de même que les impacts de l'ingénierie sur la société et sur l'environnement; la connaissance de l'organisation et la gestion du travail d'ingénierie en équipe afin de concevoir des systèmes et résoudre des problèmes; et finalement, la capacité de présenter et défendre de façon convaincante ses idées tant à l'oral qu'à l'écrit.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif.

De plus, l'atteinte de cet objectif est consolidée dans le cadre d'ententes bilatérales conclues entre autre, avec la France et la Suisse, afin de permettre des échanges-étudiants. Chaque année, le génie civil profite de ces ententes pour envoyer ou recevoir des étudiantes ou étudiants échanges qui complètent un semestre d'étude à l'international.

Et finalement, le multiculturalisme du corps étudiant de la Faculté permet de connaître et côtoyer d'autres cultures tout en les appréciant et en en étant enrichi.

4.3 **Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Le cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement* sensibilise l'étudiante ou l'étudiant aux impacts potentiels des projets en ingénierie.

Le cours GCIV5010 *Lois et déontologie* présente le code de déontologie de la profession. Ce code d'éthique comprend le comportement et les responsabilités professionnels envers le public. Ce cours comprend aussi des éléments de santé et de sécurité au travail.

4.4. **Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité**

Le génie civil est un domaine très multidisciplinaire traitant des aspects sociaux avec le cours SOCI3320 *Technologies et sociétés*, des aspects économiques avec le cours GELE4010 *Économie en ingénierie* et des aspects administratifs avec le cours ADMN4291 *Systèmes administratifs*.

Finalement, le cours obligatoire GCIV5903 *Projet de génie civil* consiste à effectuer un projet de plus grande envergure qui incorpore des notions de ces disciplines et celles de l'ingénierie.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Le programme comprend huit (8) cours dans ces domaines, soit cinq (5) cours de mathématiques, MATH1073 *Calcul différentiel*, MATH1173 *Calcul intégral*, MATH2023 *Analyse math. appliquée*, MATH2123 *Algèbre et analyse vector appl* et MATH3503 *Équations différentielles I*, un cours de chimie CHIM1013 *Chimie générale I*, un cours de physique PHYS1373 *Électricité et magnétisme*, et un cours de statistique STAT2603 *Intro aux prob et statistique*. Ces cours sont obligatoires au programme de génie civil.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

La formation en génie civil est axée sur la pensée logique, que ce soit : le raisonnement abstrait des nombreux cours de mathématiques; la solution des problèmes de nature physique ou chimique des cours de physique et chimie qui exigent un raisonnement basé sur des observations de phénomènes naturels; le raisonnement logique et critique requis dans tous les cours de génie civil qui exigent la conception d'ouvrages en élaborant des alternatives pour finalement choisir la meilleure; et finalement, la pensée logique nécessaire pour la présentation des arguments oraux et écrits afin de défendre son choix dans les cours de design.

Les cours GMEC2311 *Dynamique*, GCIV3220 *Analyse des structures*, GMEC3601 *Mécanique des fluides*, GCIV5975 *Gestion des projets en ing.* et GCIV4310 *Charpentes métalliques*, entre autres, développent ces qualités.

Enfin, le cours GCIV5903 *Projet de génie civil* nécessite la solution de problèmes ouverts (conception). Telle que définie par le BCAPG «cette conception intègre les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences du génie et les études complémentaires pour développer des éléments, des systèmes et des processus qui répondent à des besoins précis. Il s'agit d'un processus créatif, itératif et évolutif qui est assujéti à des contraintes pouvant être régies par des normes ou des lois à divers degrés selon la spécialité. Ces contraintes peuvent être liées à des facteurs comme l'économie, la santé, la sécurité, l'environnement et la société ou à d'autres facteurs interdisciplinaires». Cette approche nécessite donc que les étudiantes et les étudiants remettent en question les procédés utilisés et les produits existants et procèdent au préalable à une analyse minutieuse des situations problématiques pour en arriver à suggérer des solutions qui répondent de façon adéquate aux besoins de la société (individus ou groupe). De cette façon, les étudiantes et étudiants développent au cours de leur programme d'études leurs habiletés à penser de façon logique et de manière critique.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif est atteint par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de Français. Plusieurs autres cours, exigent des présentations orales qui comprennent une période de questions traitant de divers aspects du projet conçu par l'étudiante ou l'étudiant et la rédaction de rapports techniques qui sont corrigés selon les normes linguistiques établies et adoptées par le Sénat académique.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Tous les étudiantes et étudiants du programme doivent effectuer un test de classement en Anglais. Si l'étudiante ou l'étudiant se classe à un niveau supérieur au cours ANGL1022 *Language, writing and reading*, l'objectif de formation générale OFG9 est satisfait et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, l'étudiante ou l'étudiant doit réussir le cours ANGL1022.

Compte tenu de la demande de dérogation motivée au point 5, le programme reconfiguré de génie civil exige seulement les 18 crédits de formation générale décrits dans le Tableau 2.

Tableau 2 Répartition des 18 crédits de formation générale

FORMATION GÉNÉRALE		18 cr
<u>COURS OBLIGATOIRES</u>		
FRAN1500	Communication orale (OFG 8)	3 cr
FRAN1600	Communication écrite (OFG 8)	3 cr
GCIV1011	Initiation au travail en ing. (OFG 1)	3 cr
	Cours pour répondre à (OFG 2)	3 cr
	Cours pour répondre à (OFG 6)	3 cr
	Se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement et suit un cours au choix, ou ANGL1022 (OFG 9)	3 cr

Le Tableau 3 résume les cours répondant aux exigences de la formation générale.

Tableau 3 Cours permettant l'atteinte des OFG

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	GCIV1011 <i>Initiation au travail en ing.</i>
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GCIV2011 <i>Technologie de l'environnement</i> , GCIV5010 <i>Lois et déontologie</i> .
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI3320 <i>Technologies et sociétés</i>

OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 <i>Calcul différentiel</i> MATH1173 <i>Calcul intégral</i> , MATH2023 <i>Analyse math appliquée</i> , MATH2123 <i>Algèbre et analyse vector appl</i> , MATH3503 <i>Équations différentielles I</i> , PHYS1373 <i>Électricité et magnétisme</i> , CHIM1013 <i>Chimie générale I</i> , STAT2603 <i>Intro aux prob et statistique</i> .
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GCIV3220 <i>Analyse des structures</i> GCIV4310 <i>Charpentes métalliques</i> , GCIV5903 <i>Projet de génie civil</i> GCIV5975 <i>Gestion de projets en ing.</i> ,
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.

5. Dérogation à la répartition des crédits entre la formation fondamentale et la formation générale

Pour des programmes de cinq ans, le projet de reconfiguration de l'Université propose 120 crédits de formation fondamentale dont 90 crédits de la discipline principale et 30 crédits de disciplines connexes, ainsi que 30 crédits de formation générale.

Tel que mentionné dans la section 2.1, les programmes de la Faculté d'ingénierie doivent satisfaire aux exigences du BCAPG pour que leurs finissantes et finissants puissent adhérer à une association provinciale ou territoriale du Canada sans passer des examens d'admission. Le contenu des programmes en ingénierie doit ainsi suivre des lignes directrices très précises. Et pour le faire à l'intérieur d'un profil de 150 crédits, nous devons surpondérer les crédits attribués à la formation fondamentale et ainsi réduire le nombre de crédits accordés à la formation générale.

Le projet présenté comprend 132 crédits de formation fondamentale, dont 102 crédits dans la discipline principale et 30 crédits dans les disciplines connexes, ainsi que 18 crédits de formation générale pour un total de 150 crédits.

Au chapitre de la formation fondamentale, nous demandons une dérogation pour le bloc des 15 crédits de cours à option de la discipline principale. Ce bloc offre

deux listes de cours parmi lesquelles l'étudiante ou l'étudiant a la possibilité de choisir jusqu'à un maximum de 6 crédits dans la liste B, soit parmi des cours des deux autres disciplines de génie. À première vue, cette liste B semble constituer une liste de cours des disciplines connexes qui n'a pas sa place parmi les cours de la discipline principale. La raison pourquoi ils s'y trouvent, c'est parce que la Faculté compte un certain nombre de cours qui couvrent des contenus qui logiquement pourraient se trouver sous n'importe quel des trois sigles disciplinaires de génie². Il a fallu statuer sous quelle discipline ils devaient relever sachant fort bien qu'ils pourraient être siglés autant sous une discipline que sous une autre sans que rien ne soit changé à leur contenu. Avec cet état de fait, nous demandons la dérogation afin que ces cours soient reconnus comme des cours de la discipline principale pour les fins de ce programme. L'alternative serait de double-sigler ou triple-sigler l'ensemble des cours ciblés, et avec toute la logistique que cela impose, nous jugeons que la démarche ci-dessus répond tout aussi bien à l'objectif visé.

De plus, la sélection des cours dans la Banque de cours de formation générale doit se faire de façon conforme aux exigences du BCAPG. Ceci nous oblige de préciser les disciplines dans lesquelles les étudiantes et étudiants doivent choisir les deux cours devant satisfaire à l'OFG 2 (*Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation*) et l'OFG 6 (*Sensibilité aux arts et lettres*).

Même si le programme ne prévoit que 18 crédits de formation générale, cela ne signifie pas que la formation est très axée sur des cours strictement liés à l'ingénierie. Au contraire, la formation est probablement l'une des plus multidisciplinaires de l'Université. En effet, la formation comprend 15 cours (45 crédits) hors faculté. La plupart de ces cours (30 crédits) sont exigés par le BCAPG et sont donc considérés comme faisant partie des disciplines connexes (p. ex : le cours SOCI3320 *Technologies et sociétés* est exigé par le BCAPG mais le contenu est très loin de la formation « technique » de l'ingénierie). Bref, le programme répond à l'ensemble des objectifs de formation générale puisque 4 des objectifs (12 crédits) sont atteints par des cours de la formation fondamentale et la balance des objectifs (18 crédits) sont atteints par des cours de formation générale.

Le programme proposé atteint les exigences du BCAPG. De par son contenu qui comprend des cours en administration, en sociologie, en sciences et en sciences humaines, le département est convaincu qu'il atteint également l'esprit de la reconfiguration. Le nombre de cours hors faculté dans le programme se compare très avantageusement avec les autres programmes de l'Université et assure une formation générale et multidisciplinaire.

² Les cours GMEC5930 *Production industrielle et GMEC5940 Qualité, fiabilité et mtce*, auparavant des cours en génie industriel, présentent des concepts de production industrielle et de contrôle de qualité qui sont aussi valables dans le domaine de génie civil. Ils auraient pu aussi bien avoir un sigle GCIV que GMEC. Le cours GMEC3230 *Mécanique des solides* présente des notions de la méthode des éléments finis. Il est la suite approfondie du cours GCIV2210 *Résistance des matériaux*. Ceux et celles qui veulent étendre leurs connaissances dans ce domaine peuvent donc choisir comme option le cours GMEC3230. Le cours GMEC5120 *Matériaux composites* présente des méthodes d'analyse spécifiques aux composites dont l'utilisation est de plus en plus fréquente en génie civil, surtout dans la réhabilitation des infrastructures.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : FACULTÉ D'INGÉNIERIE le 16 novembre 2012Département : GÉNIE CIVILNom du programme : BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE (GÉNIE CIVIL) (RÉGIME COOPÉRATIF)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme.

Programme actuel	Proposition de modification
<u>1^{re} année</u> Cours obligatoires (36 crédits) CHIM1013 Chimie générale I 3 cr CHIM1023 Chimie générale II 3 cr FRAN1500 Communication orale 3 cr FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite 3 cr GGCIV1110 Communication en ingénierie 3 cr GMEC1111 Matériaux en ingénierie 3 cr GMEC1311 Dessin d'ingénierie 3 cr INFO1001 Principes de programmation I 3 cr MATH1063 Analyse math. appliquée I 3 cr MATH1163 Analyse math. appliquée II 3 cr PHYS1373 Intro à électrici. et magnét. 3 cr PHYS1523 Initiat. à la physique moderne <u>3 cr</u> 36 cr	<u>1^{re} année</u> FORMATION FONDAMENTALE <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> GELE1012 Outils d'ingénierie 3 cr GMEC1013 Dessin et conception en ing. 3 cr GMEC1014 Matériaux en ingénierie <u>3 cr</u> 9 cr <u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u> CHIM1013 Chimie générale I 3 cr MATH1073 Calcul différentiel 3 cr MATH1173 Calcul intégral 3 cr PHYS1373 Électricité et magnétisme <u>3 cr</u> 12 cr FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX FRAN1500 ⁽¹⁾ Communication orale 3 cr FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite 3 cr GCIV1011 Initiation au travail en ing. 3 cr Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 2 ⁽²⁾ Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation <u>3 cr</u> 12 cr 33 cr
<u>2^e année</u> Cours obligatoires (30 crédits) GCIV1000 Stage I en génie civil GCIV2010 Statique 3 cr GCIV2210 Résistance des matériaux 3 cr GCIV2510 Technologie de l'environnement 3 cr GCIV2710 Géomatique 3 cr GELE2112 Circuits électriques 3 cr GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie 3 cr GMEC2522 Dynamique 3 cr MATH2023 Analyse math. appliquée III 3 cr MATH2123 Algèbre et analyse vector appl 3 cr STAT2603 Intro aux prob et statistique <u>3 cr</u> Cours au choix ⁽²⁾ 3 cr Cours au choix ⁽²⁾ <u>3 cr</u> 36 cr	<u>2^e année</u> FORMATION FONDAMENTALE <u>Discipline principale : cours obligatoires</u> GCIV1000 Stage I en génie civil GCIV2010 Statique 3 cr GCIV2011 Technologie de l'environnement 3 cr GCIV2210 Résistance des matériaux 3 cr GCIV2710 Géomatique 3 cr GELE2012 Circuits électriques 3 cr GMEC2311 Dynamique 3 cr GELE4010 Économie en ingénierie <u>3 cr</u> 21 cr <u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u> MATH2023 Analyse math. appliquée 3 cr MATH2123 Algèbre et analyse vector appl 3 cr SOCI3320 Technologies et sociétés 3 cr STAT2603 Intro aux prob et statistique <u>3 cr</u> 12 cr 33 cr

<p><u>3^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (33 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV2000</td><td>Stage II en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>ADRH4222</td><td>Administration du personnel I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3110</td><td>Matériaux de construction</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3210</td><td>Concepts des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3410</td><td>Science de la terre</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3420</td><td>Mécanique des sols</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4750</td><td>Conception des routes</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3411</td><td>Thermodynamique</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3611</td><td>Mécanique des fluides I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>MATH3503</td><td>Équations différentielles I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>MATH3533</td><td>Analyse numérique</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>SOCI3320</td><td>Technologies et sociétés</td><td>3 cr</td></tr> </table> <p>Cours au choix ⁽²⁾</p> <p><u>3 cr</u> 36 cr</p>	GCIV2000	Stage II en génie civil		ADRH4222	Administration du personnel I	3 cr	GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr	GCIV3410	Science de la terre	3 cr	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr	GCIV4750	Conception des routes	3 cr	GMEC3411	Thermodynamique	3 cr	GMEC3611	Mécanique des fluides I	3 cr	MATH3503	Équations différentielles I	3 cr	MATH3533	Analyse numérique	3 cr	SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr	<p><u>3^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV2000</td><td>Stage II en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>GCIV3110</td><td>Matériaux de construction</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3210</td><td>Concepts des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3220</td><td>Analyse des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3410</td><td>Sciences de la terre</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV3420</td><td>Mécanique des sols</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC3601</td><td>Mécanique des fluides</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4640</td><td>Hydraulique/hydrologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4650</td><td>Hydraulique urbaine</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4750</td><td>Conception des routes</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>27 cr</p> <p><u>Discipline principale :cours à option ⁽⁴⁾</u></p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Cours à option 1</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>3 cr</p> <p><u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u></p> <table border="0"> <tr><td>MATH3503</td><td>Équations différentielles I</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p><u>3 cr</u> 33 cr</p>	GCIV2000	Stage II en génie civil		GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr	GCIV3210	Concepts des structures	3 cr	GCIV3220	Analyse des structures	3 cr	GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr	GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr	GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr	GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr	GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr	GCIV4750	Conception des routes	<u>3 cr</u>		Cours à option 1	<u>3 cr</u>	MATH3503	Équations différentielles I	<u>3 cr</u>
GCIV2000	Stage II en génie civil																																																																								
ADRH4222	Administration du personnel I	3 cr																																																																							
GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr																																																																							
GCIV3210	Concepts des structures	3 cr																																																																							
GCIV3410	Science de la terre	3 cr																																																																							
GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr																																																																							
GCIV4750	Conception des routes	3 cr																																																																							
GMEC3411	Thermodynamique	3 cr																																																																							
GMEC3611	Mécanique des fluides I	3 cr																																																																							
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr																																																																							
MATH3533	Analyse numérique	3 cr																																																																							
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr																																																																							
GCIV2000	Stage II en génie civil																																																																								
GCIV3110	Matériaux de construction	3 cr																																																																							
GCIV3210	Concepts des structures	3 cr																																																																							
GCIV3220	Analyse des structures	3 cr																																																																							
GCIV3410	Sciences de la terre	3 cr																																																																							
GCIV3420	Mécanique des sols	3 cr																																																																							
GMEC3601	Mécanique des fluides	3 cr																																																																							
GCIV4640	Hydraulique/hydrologie	3 cr																																																																							
GCIV4650	Hydraulique urbaine	3 cr																																																																							
GCIV4750	Conception des routes	<u>3 cr</u>																																																																							
	Cours à option 1	<u>3 cr</u>																																																																							
MATH3503	Équations différentielles I	<u>3 cr</u>																																																																							
<p><u>4^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (15 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>GCIV3000</td><td>Stage III en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>GCIV4000</td><td>Stage IV en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>GCIV4240</td><td>Analyse des structures I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4310</td><td>Charpentes métalliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4330</td><td>Béton armé</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4430</td><td>Fondations</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4630</td><td>Hydraulique</td><td>3 cr</td></tr> </table> <p>Cours à option ⁽³⁾</p> <p><u>3 cr</u> 18 cr</p>	GCIV3000	Stage III en génie civil		GCIV4000	Stage IV en génie civil		GCIV4240	Analyse des structures I	3 cr	GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr	GCIV4330	Béton armé	3 cr	GCIV4430	Fondations	3 cr	GCIV4630	Hydraulique	3 cr	<p><u>4^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV3000</td><td>Stage III en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>GCIV4000</td><td>Stage IV en génie civil</td><td></td></tr> <tr><td>GCIV4310</td><td>Charpentes métalliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4330</td><td>Béton armé</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV4430</td><td>Fondations</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>9 cr</p> <p><u>Discipline principale :cours à option ⁽⁴⁾</u></p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Cours à option 2</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>3 cr</p> <p><u>Disciplines connexes : cours obligatoire</u></p> <table border="0"> <tr><td>ADMN4291</td><td>Systèmes administratifs I</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>3 cr</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX</p> <p>Choisir 3 crédits de cours selon la note 3</p> <p><u>3 cr</u> 18 cr</p>	GCIV3000	Stage III en génie civil		GCIV4000	Stage IV en génie civil		GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr	GCIV4330	Béton armé	3 cr	GCIV4430	Fondations	<u>3 cr</u>		Cours à option 2	<u>3 cr</u>	ADMN4291	Systèmes administratifs I	<u>3 cr</u>																														
GCIV3000	Stage III en génie civil																																																																								
GCIV4000	Stage IV en génie civil																																																																								
GCIV4240	Analyse des structures I	3 cr																																																																							
GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr																																																																							
GCIV4330	Béton armé	3 cr																																																																							
GCIV4430	Fondations	3 cr																																																																							
GCIV4630	Hydraulique	3 cr																																																																							
GCIV3000	Stage III en génie civil																																																																								
GCIV4000	Stage IV en génie civil																																																																								
GCIV4310	Charpentes métalliques	3 cr																																																																							
GCIV4330	Béton armé	3 cr																																																																							
GCIV4430	Fondations	<u>3 cr</u>																																																																							
	Cours à option 2	<u>3 cr</u>																																																																							
ADMN4291	Systèmes administratifs I	<u>3 cr</u>																																																																							
<p><u>5^e année</u></p> <p>Cours obligatoires (24 crédits)</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN4291</td><td>Systèmes administratifs</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5410</td><td>Géologie de l'ingénieur</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5550</td><td>Traitement des eaux</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5610</td><td>Hydrologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5810</td><td>Lois,contrats et déontologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5960</td><td>Projet de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5975</td><td>Gestion de projet en ing.</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GELE4010</td><td>Économie en ingénierie</td><td>3 cr</td></tr> </table> <p>Cours à option ⁽³⁾</p> <p>Cours à option ⁽³⁾</p> <p>Cours à option ⁽³⁾</p> <p>Cours à option ⁽³⁾</p> <p><u>3 cr</u> 36 cr</p>	ADMN4291	Systèmes administratifs	3 cr	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr	GCIV5610	Hydrologie	3 cr	GCIV5810	Lois,contrats et déontologie	3 cr	GCIV5960	Projet de génie civil	3 cr	GCIV5975	Gestion de projet en ing.	3 cr	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr	<p><u>5^e année</u></p> <p>FORMATION FONDAMENTALE</p> <p><u>Discipline principale : cours obligatoires</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5010</td><td>Lois et déontologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5410</td><td>Géologie de l'ingénieur</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5550</td><td>Traitement des eaux</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5903</td><td>Projet de génie civil</td><td>9 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5975</td><td>Gestion des projets en ing.</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>21cr</p> <p><u>Discipline principale :cours à option ⁽⁴⁾</u></p> <table border="0"> <tr><td></td><td>Cours à option 3</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option 4</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td></td><td>Cours à option 5</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p>9 cr</p> <p>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX</p> <p>Choisir 3 crédits de cours pour satisfaire l'OFG 6⁽²⁾</p> <table border="0"> <tr><td>Sensibilité aux arts et lettres</td><td><u>3 cr</u></td></tr> </table> <p><u>3 cr</u> 33 cr</p>	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	<u>3 cr</u>		Cours à option 3	3 cr		Cours à option 4	3 cr		Cours à option 5	<u>3 cr</u>	Sensibilité aux arts et lettres	<u>3 cr</u>																						
ADMN4291	Systèmes administratifs	3 cr																																																																							
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr																																																																							
GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr																																																																							
GCIV5610	Hydrologie	3 cr																																																																							
GCIV5810	Lois,contrats et déontologie	3 cr																																																																							
GCIV5960	Projet de génie civil	3 cr																																																																							
GCIV5975	Gestion de projet en ing.	3 cr																																																																							
GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr																																																																							
GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr																																																																							
GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr																																																																							
GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr																																																																							
GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr																																																																							
GCIV5975	Gestion des projets en ing.	<u>3 cr</u>																																																																							
	Cours à option 3	3 cr																																																																							
	Cours à option 4	3 cr																																																																							
	Cours à option 5	<u>3 cr</u>																																																																							
Sensibilité aux arts et lettres	<u>3 cr</u>																																																																								
<p>TOTAL GLOBAL</p> <p>162 cr</p>	<p>FORMATION FONDAMENTALE 132 cr</p> <table border="0"> <tr><td>Discipline principale</td><td>102 cr</td></tr> <tr><td>Disciplines connexes</td><td>30 cr</td></tr> </table> <p>FORMATION GÉNÉRALE 18 cr</p> <p>TOTAL GLOBAL 150 cr</p>	Discipline principale	102 cr	Disciplines connexes	30 cr																																																																				
Discipline principale	102 cr																																																																								
Disciplines connexes	30 cr																																																																								

<p><u>Notes :</u></p> <p>(1) À référer au répertoire pour les exigences en français. Seulement 2 cours de français seront comptabilisés envers le diplôme, les autres seront des crédits en surplus.</p> <p>(2) Cours au choix</p> <p>Choisir 9 crédits hors faculté selon la liste adoptée par la Faculté dont au moins 6 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI et TSOC.</p> <p>(3) Cours à option</p> <p>Choisir au moins 9 crédits de la liste des cours à option ; les 6 autres crédits pourront être des cours de niveau 4000 ou 5000 parmi les autres disciplines de génie.</p> <p><u>Liste des cours à option</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5040</td><td>Techniques de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5110</td><td>Technologie du béton</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5210</td><td>Dynamique des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5250</td><td>Structures par éléments finis</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5330</td><td>Béton précontraint</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5340</td><td>Conception des ponts</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5350</td><td>Éléments des bâtiments</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5360</td><td>Bois et maçonnerie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5420</td><td>Géotechnique et ouvrages</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5440</td><td>Sites Contaminés</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5450</td><td>Hydrogéologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5460</td><td>Géotechnique expérimentale</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5530</td><td>Génie de l'environnement I</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5540</td><td>Génie de l'environnement II</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5620</td><td>Structures hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5630</td><td>Ressources hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5710</td><td>Revêtements routiers</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5720</td><td>Techniques de la circulation</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5980</td><td>Gestion des infrastructures</td><td>3 cr</td></tr> </table>	GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr	GCIV5110	Technologie du béton	3 cr	GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr	GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr	GCIV5330	Béton précontraint	3 cr	GCIV5340	Conception des ponts	3 cr	GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr	GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr	GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr	GCIV5440	Sites Contaminés	3 cr	GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr	GCIV5460	Géotechnique expérimentale	3 cr	GCIV5530	Génie de l'environnement I	3 cr	GCIV5540	Génie de l'environnement II	3 cr	GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr	GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr	GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr	GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr	GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr	<p><u>Notes :</u></p> <p>(1) Se référer au Répertoire pour les exigences en Français. Seulement 2 cours de français seront comptabilisés envers le diplôme, les autres seront des crédits en surplus.</p> <p>(2) Choisir ce cours parmi les sigles PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SOCI et TSOC. Et pour l'OFG 6 en particulier, la sélection pourra être élargie à d'autres cours tirés de la Banque de cours et approuvés par la Faculté d'ingénierie.</p> <p>(3) Tous les étudiantes et étudiants doivent effectuer un test de classement en Anglais et satisfaire l'objectif de formation générale OFG 9. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022. Un maximum de 3 crédits de cours ANGL sera comptabilisé envers le diplôme.</p> <p>(4) Cours à option :</p> <p>Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.</p> <p><u>Cours à option : Liste A</u></p> <table border="0"> <tr><td>GCIV5040</td><td>Techniques de génie civil</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5110</td><td>Technologie du béton</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5210</td><td>Dynamique des structures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5250</td><td>Structures par éléments finis</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5330</td><td>Béton précontraint</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5340</td><td>Conception des ponts</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5350</td><td>Éléments des bâtiments</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5360</td><td>Bois et maçonnerie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5420</td><td>Géotechnique et ouvrages</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5450</td><td>Hydrogéologie</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5540</td><td>Génie de l'environnement</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5620</td><td>Structures hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5630</td><td>Ressources hydrauliques</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5710</td><td>Revêtements routiers</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5720</td><td>Techniques de la circulation</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5980</td><td>Gestion des infrastructures</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GCIV5990</td><td>Infrastructures durables</td><td>3 cr</td></tr> </table> <p><u>Cours à option : Liste B</u></p> <table border="0"> <tr><td>GMEC3230</td><td>Mécanique des solides</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5120</td><td>Matériaux composites</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5930</td><td>Production industrielle</td><td>3 cr</td></tr> <tr><td>GMEC5940</td><td>Qualité, fiabilité et mtce</td><td>3 cr</td></tr> </table>	GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr	GCIV5110	Technologie du béton	3 cr	GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr	GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr	GCIV5330	Béton précontraint	3 cr	GCIV5340	Conception des ponts	3 cr	GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr	GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr	GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr	GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr	GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr	GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr	GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr	GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr	GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr	GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr	GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr	GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr	GMEC5120	Matériaux composites	3 cr	GMEC5930	Production industrielle	3 cr	GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	3 cr
GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr																																																																																																																							
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr																																																																																																																							
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr																																																																																																																							
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr																																																																																																																							
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr																																																																																																																							
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr																																																																																																																							
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr																																																																																																																							
GCIV5440	Sites Contaminés	3 cr																																																																																																																							
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5460	Géotechnique expérimentale	3 cr																																																																																																																							
GCIV5530	Génie de l'environnement I	3 cr																																																																																																																							
GCIV5540	Génie de l'environnement II	3 cr																																																																																																																							
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr																																																																																																																							
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr																																																																																																																							
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr																																																																																																																							
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr																																																																																																																							
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr																																																																																																																							
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr																																																																																																																							
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr																																																																																																																							
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr																																																																																																																							
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr																																																																																																																							
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr																																																																																																																							
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr																																																																																																																							
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr																																																																																																																							
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr																																																																																																																							
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr																																																																																																																							
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr																																																																																																																							
GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr																																																																																																																							
GMEC3230	Mécanique des solides	3 cr																																																																																																																							
GMEC5120	Matériaux composites	3 cr																																																																																																																							
GMEC5930	Production industrielle	3 cr																																																																																																																							
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtce	3 cr																																																																																																																							

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en ingénierie (génie civil) régime régulier et coopératif

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
GIN1110	3	GCIV1011	3	
GCIV1000	0	GCIV1000	0	
GCIV2000	0	GCIV2000	0	
GCIV2010	3	GCIV2010	3	
GCIV2210	3	GCIV2210	3	
GCIV2510	3	GCIV2011	3	oui
GCIV2710	3	GCIV2710	3	
GCIV3000	0	GCIV3000	0	
GCIV3110	3	GCIV3110	3	
GCIV3210	3	GCIV3210	3	
GCIV3410	3	GCIV3410	3	
GCIV3420	3	GCIV3420	3	
GCIV4000	0	GCIV4000	0	
GCIV4240	3	GCIV3220	3	oui
GCIV4310	3	GCIV4310	3	
GCIV4330	3	GCIV4330	3	
GCIV4430	3	GCIV4430	3	
GCIV4630	3	GCIV4640	3	
GCIV4750	3	GCIV4750	3	
GCIV5040	3	GCIV5040	3	
GCIV5110	3	GCIV5110	3	
GCIV5210	3	GCIV5210	3	
GCIV5250	3	GCIV5250	3	
GCIV5330	3	GCIV5330	3	
GCIV5340	3	GCIV5340	3	
GCIV5350	3	GCIV5350	3	
GCIV5360	3	GCIV5360	3	
GCIV5410	3	GCIV5410	3	
GCIV5420	3	GCIV5420	3	
GCIV5440	3			
GCIV5450	3	GCIV5450	3	
GCIV5460	3			
GCIV5530	3	GCIV4650	3	oui
GCIV5540	3	GCIV5540	3	
GCIV5550	3	GCIV5550	3	
GCIV5610	3			
GCIV5620	3	GCIV5620	3	
GCIV5630	3	GCIV5630	3	
GCIV5710	3	GCIV5710	3	
GCIV5720	3	GCIV5720	3	
GCIV5810	3	GCIV5010	3	oui
GCIV5960	3	GCIV5903	9	
GCIV5975	3	GCIV5975	3	
GCIV5980	3	GCIV5980	3	
		GCIV5990	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : _____

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			GCIV1011	<i>Initiation au travail en ing.</i>	OFG 1
			GCIV2011	<i>Technologie de l'environnement</i>	OFG 3
			GCIV3220	<i>Analyse des structures</i>	OFG 7
			GCIV5903	<i>Projet de génie civil</i>	OFG 7

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat en ingénierie (génie civil – régime coopératif)
- 1.2 Unité responsable
Département de génie civil, Faculté d'ingénierie
- 1.3 Diplôme accordé
B. Ing. (génie civil– régime coopératif)
- 1.4 Durée du programme
5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton : 5 ans
Edmundston : première année*
* Les années subséquentes se font à Moncton
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Automne 2012

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le régime coopératif partage les mêmes objectif que ceux du programme régulier du baccalauréat en ingénierie – génie civil. Le régime coopératif a également pour objectif d'exposer les étudiantes et étudiants au monde industriel et leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances théoriques tout en identifiant leurs objectifs de carrière.

- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le génie civil fait appel aux approches pédagogiques universitaires les plus courantes incluant l'enseignement par problèmes qui permet la résolution de problèmes pratiques dans le cadre de situations simulant la réalité de la pratique professionnelle. Les cours utilisent les mêmes outils informatiques que ceux utilisés dans les disciplines du génie civil. En plus des cours magistraux et des séances pratiques en laboratoires, le génie civil s'est doté de cours comprenant des projets de conception en groupe, nécessitant la recherche de données, l'application de calculs avancés, la présentation orale de résultats et finalement, la rédaction de rapports techniques. De plus le programme prévoit quatre stages rémunérés en milieu professionnel.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'étudiante ou l'étudiant qui demande l'admission au régime coopératif du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) doit soumettre son formulaire à la fin de sa première année. Pour être considéré, elle ou il doit avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,50 et avoir réussi les cours de Français exigés avant le début de sa deuxième année. La Faculté établit la liste des étudiantes et des étudiants admis au régime en fonction des résultats académiques et des lieux de stages possibles.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

L'étudiante ou l'étudiant demeure inscrit au régime coopératif à moins qu'elle ou il demande de s'en retirer, que sa moyenne cumulative soit inférieure à 2,50, qu'elle ou il échoue un stage ou que la Faculté lui retire ce privilège pour toute raison qu'elle juge valable. L'étudiante ou l'étudiant doit transférer au régime régulier du Baccalauréat en ingénierie (génie civil) dès que sa moyenne cumulative soit inférieure au seuil de 2,50 en autant qu'elle ou il satisfasse les conditions de maintien du régime régulier.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

FORMATION FONDAMENTALE		132 crédits
DISCIPLINE PRINCIPALE : (cours obligatoires)		87 crédits
1.	GCIV1000 Stage I en génie civil	0 cr
2.	GELE1012 Outils d'ingénierie	3 cr
3.	GMEC1013 Dessin et conception en ing.	3 cr
4.	GMEC1014 Matériaux en ingénierie	3 cr
5.	GCIV2000 Stage II en génie civil	0 cr
6.	GCIV2010 Statique	3 cr
7.	GCIV2011 Technologie de l'environnement	3 cr
8.	GCIV2210 Résistance des matériaux	3 cr
9.	GCIV2710 Géomatique	3 cr
10.	GELE2012 Circuits électriques	3 cr
11.	GMEC2311 Dynamique	3 cr
12.	GCIV3000 Stage III en génie civil	0 cr
13.	GCIV3110 Matériaux de construction	3 cr
14.	GCIV3210 Concepts des structures	3 cr
15.	GCIV3220 Analyse des structures	3 cr
16.	GCIV3410 Sciences de la terre	3 cr
17.	GCIV3420 Mécanique des sols	3 cr
18.	GMEC3601 Mécanique des fluides	3 cr
19.	GCIV4000 Stage IV en génie civil	0 cr
20.	GCIV4310 Charpentes métalliques	3 cr
21.	GCIV4330 Béton armé	3 cr
22.	GCIV4430 Fondations	3 cr
23.	GCIV4640 Hydraulique/Hydrologie	3 cr
24.	GCIV4650 Hydraulique urbaine	3 cr
25.	GCIV4750 Conception des routes	3 cr

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

26.	GELE4010	Économie en ingénierie	3 cr
27.	GCIV5010	Lois et déontologie	3 cr
28.	GCIV5410	Géologie de l'ingénieur	3 cr
29.	GCIV5550	Traitement des eaux	3 cr
30.	GCIV5903	Projet de génie civil	9 cr
31.	GCIV5975	Gestion des projets en ing.	3 cr

DISCIPLINE PRINCIPALE : (cours à option) 15 crédits

Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B

Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil	3 cr
GCIV5110	Technologie du béton	3 cr
GCIV5210	Dynamique des structures	3 cr
GCIV5250	Structures par éléments finis	3 cr
GCIV5330	Béton précontraint	3 cr
GCIV5340	Conception des ponts	3 cr
GCIV5350	Éléments des bâtiments	3 cr
GCIV5360	Bois et maçonnerie	3 cr
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages	3 cr
GCIV5450	Hydrogéologie	3 cr
GCIV5540	Génie de l'environnement	3 cr
GCIV5620	Structures hydrauliques	3 cr
GCIV5630	Ressources hydrauliques	3 cr
GCIV5710	Revêtements routiers	3 cr
GCIV5720	Techniques de la circulation	3 cr
GCIV5980	Gestion des infrastructures	3 cr
GCIV5990	Infrastructures durables	3 cr

Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides
GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtee

DISCIPLINES CONNEXES : (cours obligatoires) 30 crédits

ADMN4291	Systèmes administratifs I	3 cr
CHIM1013	Chimie générale I	3 cr
MATH1073	Calcul différentiel	3 cr
MATH1173	Calcul intégral	3 cr
MATH2023	Analyse math. appliquée	3 cr
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl	3 cr
MATH3503	Équations différentielles I	3 cr
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3 cr
SOCI3320	Technologies et sociétés	3 cr
STAT2603	Intro aux prob et statistique	3 cr

FORMATION GÉNÉRALE 18 cr

FRAN1500	Communication orale (OFG 8)	3 cr
FRAN1600	Communication écrite (OFG 8)	3 cr
GCIV1011	Initiation au travail en ing. (OFG 1)	3 cr
	Cours pour répondre à (OFG 2)	3 cr
	Cours pour répondre à (OFG 6)	3 cr
	Répondre à L'OFG9, se classe à un niveau (OFG 9)	3 cr
	supérieur à ANGL1022 au test de classement et suit un cours au choix, ou ANGL1022	

Total de la formation fondamentale	132 cr.
Total de la formation générale et cours au choix	<u>18 cr.</u>
GLOBAL	150 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour le programme : **B. Ing. Génie civil (Régime coopératif)**

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année		(33 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GELE1012	Outils d'ingénierie		3	
GMEC1013	Dessin et conception en ing.		3	
GMEC1014	Matériaux en ingénierie		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires				
CHIM1013	Chimie générale I		3	
MATH1073	Calcul différentiel		3	OFG 5
MATH1173	Calcul intégral		3	
PHYS1373	Électricité et magnétisme		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)				
FRAN1500	Communication orale (Voir note 2)		3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite (Voir note 2)		3	OFG 8
GCIV1011	Initiation au travail en ing.		3	OFG 1
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2 : Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation (Voir note 3)			3	OFG 2

Deuxième année		(33 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV1000	Stage I en génie civil		0	
GCIV2010	Statique		3	
GCIV2011	Technologie de l'environnement		3	OFG 3
GCIV2210	Résistance des matériaux		3	
GCIV2710	Géomatique		3	
GELE2012	Circuits électriques		3	
GMEC2311	Dynamique		3	
GELE4010	Économie en ingénierie		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires				
MATH2023	Analyse math. appliquée		3	
MATH2123	Algèbre et analyse vector appl		3	
SOCI3320	Technologies et sociétés		3	OFG 4
STAT2603	Intro aux prob et statistique		3	

Troisième année		(33 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV2000	Stage II en génie civil		0	
GCIV3110	Matériaux de construction		3	
GCIV3210	Concepts des structures		3	
GCIV3220	Analyse des structures		3	OFG 7
GCIV3410	Sciences de la terre		3	
GCIV3420	Mécanique des sols		3	
GCIV4640	Hydraulique/hydrologie		3	
GCIV4650	Hydraulique urbaine		3	
GCIV4750	Conception des routes		3	
GMEC3601	Mécanique des fluides		3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 4)				
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale			3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire				
MATH3503	Équations différentielles I		3	

Quatrième année		(18 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Discipline principale – Cours obligatoires				
GCIV3000	Stage III en génie civil		0	
GCIV4000	Stage IV en génie civil		0	
GCIV4310	Charpentes métalliques		3	
GCIV4330	Béton armé		3	
GCIV4430	Fondations		3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 4)				
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale			3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire				
ADMN4291	Systèmes administratifs I		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)				
Effectuer un test de classement en Anglais. Si classé à un niveau supérieur au cours ANGL1022, l'OFG 9 est satisfait alors choisir un cours au choix à votre discrétion. Sinon, réussir le cours ANGL1022.			3	OFG 9

Formulaire CPR-11

Cinquième année	(33 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
GCIV5010	<i>Lois et déontologie</i>	3	
GCIV5410	<i>Géologie de l'ingénieur</i>	3	
GCIV5550	<i>Traitement des eaux</i>	3	
GCIV5903	<i>Projet de génie civil</i>	9	
GCIV5975	<i>Gestion des projets en ing.</i>	3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 4)			
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale		3	
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale		3	
Choisir un cours parmi la liste des cours à option de la discipline principale		3	
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)			
Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif 6 : Sensibilité aux arts et lettres (Voir note 3).		3	OFG 6

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en ingénierie (Génie civil – régime coopératif)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	GCIV1011 <i>Initiation au travail en ing.</i>	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour satisfaire à l'objectif. (Voir note 3)	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GCIV2011 <i>Technologie de l'environnement,</i> GCIV5010 <i>Lois et déontologie.</i>	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SOCI3320 <i>Technologies et sociétés</i>	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 <i>Calcul différentiel</i> MATH1173 <i>Calcul intégral,</i> MATH2023 <i>Analyse math appliquée III,</i> MATH2123 <i>Algèbre et analyse vector appl,</i> MATH3503 <i>Équations différentielles I,</i> PHYS1373 <i>Électricité et magnétisme,</i> CHIM1013 <i>Chimie générale I,</i> STAT2603 <i>Intro aux prob et statistique.</i>	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir note 3)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GCIV3220 <i>Analyse des structures</i>	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 au test de classement satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.	3	

Formulaire CPR-11

Notes :

(1) Dans le cadre du B. Ing. (génie civil-régime coopératif), vous devez compléter **132 crédits de formation fondamentale** et **18 crédits de formation générale ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de B, Ing, (génie civil – régime coopératif), les cours obligatoires de la **formation fondamentale** permettent de répondre à **quatre (4) OFG** :

OFG 3 au moyen du cours GCIV2011 *Technologie de l'environnement*;

OFG 4 au moyen du cours SOCI3320 *Technologies et sociétés*;

OFG 5 au moyen du cours MATH1073 *Calcul différentiel*;

OFG 7 au moyen du cours GCIV3220 *Analyse des structures*.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 1 au moyen du cours GCIV1011;

OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600.

OFG 9 Tous les étudiantes et étudiants doivent effectuer un test de classement en Anglais et satisfaire l'objectif de formation générale OFG 9. L'étudiante ou l'étudiant qui se classe à un niveau supérieur à ANGL1022 satisfait l'OFG 9 et elle ou il choisit un cours au choix à sa discrétion. Sinon, elle ou il doit réussir le cours ANGL1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux(2) cours de 3 crédits de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante : OFG 2 et OFG 6 (voir note 3 ci-dessous).

(2) **Se référer au Répertoire pour les exigences de Français (règlement 6 des Règlements universitaires de premier cycle)**. Seulement 2 cours FRAN seront comptabilisés envers le diplôme, Tout autre cours FRAN sera comptabilisé comme des crédits en surplus.

(3) **Afin de respecter les normes du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, la sélection de votre cours devra se faire parmi les sigles PHIL, PSYC, SCPO, SCRE, SCSO, SOCI et TSOC. Et de façon particulière pour l'OFG 6, la sélection pourra inclure d'autres cours tirés d'une liste approuvée par la faculté et relevant de cette même Banque de cours.**

(4) **Listes de cours à option de la discipline principale :** Choisir 15 crédits de cours à option dont au moins 9 crédits parmi la liste A des cours à option; les 6 autres crédits peuvent être choisis parmi les cours de la liste A ou B.

Liste A

GCIV5040	Techniques de génie civil
GCIV5110	Technologie du béton
GCIV5210	Dynamique des structures
GCIV5250	Structures par éléments finis
GCIV5330	Béton précontraint
GCIV5340	Conception des ponts
GCIV5350	Éléments des bâtiments
GCIV5360	Bois et maçonnerie
GCIV5420	Géotechnique et ouvrages
GCIV5450	Hydrogéologie
GCIV5540	Génie de l'environnement
GCIV5620	Structures hydrauliques
GCIV5630	Ressources hydrauliques
GCIV5710	Revêtements routiers
GCIV5720	Techniques de la circulation
GCIV5980	Gestion des infrastructures
GCIV5990	Infrastructures durables

Liste B

GMEC3230	Mécanique des solides
GMEC5120	Matériaux composites
GMEC5930	Production industrielle
GMEC5940	Qualité, fiabilité et mtee